

OPUSCULES

ENTOMOLOGIQUES.

Lyon, imp. de Rey et Sézanne, r. St-Côme, 2.

OPUSCULES

ENTOMOLOGIQUES

PAR

E. MULSANT

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société Linnéenne,
Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
et des Sociétés d'Agriculture et Littéraire
de la même ville, etc., etc.

DIXIÈME CAHIER.

PARIS

MAGNIN, BLANCHARD & Cie, LIBRAIRES,

rue Honoré-Chevalier, 3, près la place S. Sulpice.

—

1859.

A MONSIEUR TH. LACORDAIRE,

DOYEN ET PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LIÈGE,

Chevalier de l'Ordre du Lion de Belgique,

Membre de la Société des Sciences de la même ville, etc., etc.

MONSIEUR,

Vos éclatants travaux vous ont, depuis longtemps, donné une place si éminente parmi les Entomologistes, que mes éloges ne seraient sans doute qu'un faible écho de ceux qui vous arrivent de toute part. Puissent du moins ces feuilles que j'aime à placer sous votre patronage,

vous redire toute mon admiration, ainsi que les sentiments d'estime avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre tout dévoué.

E. MULSANT.

Lyon, 20 juin 1859.

TABLE DES MATIÈRES.

ESSAI D'UNE DIVISION

DES

DERNIERS MÉLASOMES

FAMILLE DES PARVILABRES

QUATRIÈME TRIBU

OPATRITES,

Par E. MULSANT et Cl. REY.

(Présenté à l'Académie impériale de Lyon, le 12 avril 1859).

Caractères. *Menton* de formes variables; à surface plane, ou n'offrant sur sa partie médiaire qu'une carène faible à peine avancée depuis la base jusqu'à la moitié de sa longueur; à parties latérales ordinairement indistinctes.

Languette généralement apparente.

Palpes labiaux à dernier article ovalaire ou obconique.

Mâchoires insérées à découvert dans une sinuosité de l'échancrure progéniale : cette sinuosité plus prolongée en arrière que la base du menton; à deux lobes: l'interne, soit inerme, soit muni d'un crochet corné souvent peu distinct.

Palpes maxillaires à dernier article comprimé, le plus souvent obtriangulaire ou sécuriforme; parfois arqué à son côté

interne ; d'autres fois à peine élargi d'arrière en avant.

Mandibules robustes ; courtes ; ordinairement voilées par le labre ; généralement entaillées à l'extrémité.

Labre ordinairement petit, en partie voilé par l'épistome et échancré; quelquefois en majeure partie apparent ou sans échancrure sensible.

Epistome ordinairement entaillé profondément, avec les côtés de l'échancrure arqués, quelquefois entaillé, en angle ouvert ou échancré en arc ; sans échancrure chez les Cœlodères.

Antennes insérées sous la saillie des joues ; le plus souvent assez épaisses ; rarement aussi prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; grossissant vers l'extrémité d'une manière variable, suivant les genres ou espèces ; à 3e article ordinairement le plus long: les 9e et 10e au moins plus larges que longs.

Yeux habituellement peu saillants et entamés par les joues ; offrant en dessus une forme variable ; souvent allongés, parfois orbiculaires ou transverses, rarement soit globuleux, soit entiers ou à peu près.

Tête enfoncée dans le prothorax, le plus souvent jusque près des yeux ; notablement plus large que longue ; offrant ordinairement sa plus grande largeur vers l'angle externe formé par les joues.

Prothorax échancré en devant, avec les angles antérieurs plus ou moins avancés en forme de dent, et embrassant le côté postero-externe des yeux ; formant souvent avec ses côtés une ligne continue avec les joues ; le plus souvent à deux sinuosités ou deux entailles à la base, plus rarement en ligne droite ou en angle dirigé en arrière ; notablement plus large que long.

Ecusson ordinairement plus large que long ; soit en triangle, soit en arc ou presque semi-orbiculaire, parfois inégalement pentagonal ; offrant ordinairement son bord antérieur

au niveau de la base des élytres; parfois faiblement engagé entre celles-ci ou même peu apparent.

Elytres tantôt un peu plus larges, tantôt un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; souvent obliquement coupées aux épaules, pour laisser place aux angles postérieurs prolongés en arrière en forme de dent; quelquefois munies à la base d'un repli étendu depuis l'angle huméral jusqu'à la moitié au moins de leur largeur; ordinairement en ogive ou subarrondies à l'extrémité; munies d'un rebord marginal tantôt visible, tantôt invisible, quand l'insecte est examiné en dessus: ce rebord souvent denticulé ou cilié chez les insectes des dernières branches; généralement à neuf stries ou rangées striales, parfois remplacées par des points granuleux, rarement à dix stries; à intervalle juxta-marginal, le plus souvent invisible quand l'insecte est vu en dessous. *Repli* de largeur variable; le plus souvent prolongé seulement jusqu'à l'extrémité du 4e arceau, ou peu après, quelquefois entier ou prolongé jusqu'à l'angle sutural.

Dessous du corps le plus souvent granuleux ou ridé sur les côtés de l'antépectus; creusé, chez les Cœlodères, de fossettes profondes; souvent garni de soies ou de poils courts.

Prosternum aussi saillant que les hanches qu'il sépare assez largement; tantôt en fer de lance, c'est-à-dire offrant entre les hanches sa plus grande largeur et rétréci ensuite en offrant peu de déclivité sur sa seconde moitié, tantôt déclive après les hanches, soit plus ou moins faiblement, soit d'une manière convexe et parallèle aux dites hanches, assez souvent alors élargi postérieurement; souvent rayé de lignes ou de sillons, en dessus.

Mésosternum ordinairement creusé d'un large sillon graduellement rétréci d'avant en arrière.

Postépisternums généralement parallèles et d'une longueur variable proportionnellement à leur largeur.

Ventre de cinq arceaux : le premier tantôt subparallèle entre les hanches et tronqué en devant; souvent alors plus large à sa partie antérieure que le bord postérieur du mésosternum; tantôt graduellement rétréci entre les hanches, obtusément tronqué, en arc ou en ogive, parfois même rétréci en pointe en devant: le premier arceau ordinairement le plus long: les trois premiers presque soudés: le 4e généralement plus court que le précédent, dans le sens de la longueur : le 5e parfois creusé de fossettes.

Pieds médiocres; tantôt assez grêles, d'autrefois robustes. *Hanches* antérieures au moins globuleuses. *Cuisses* ordinairement peu renflées. *Tibias* antérieurs de formes très-variables; tantôt presque cylindriques; tantôt comprimés, et ordinairement râpeux en dessous; soit graduellement et faiblement élargis, soit triangulairement dilatés; inermes ou dentés; droits ou incourbés à l'extrémité: les tibias intermédiaires et postérieurs souvent râpeux. *Tarses* simples, ordinairement garnis en dessous de poils rigides ou spinosules: 1er article des postérieurs habituellement moins long que le dernier: les 2e et 3e plus ou moins courts. *Ongles* simples; assez robustes.

Corps soit ovale ou oblong, soit suballongé; le plus souvent arqué longitudinalement et fortement déclive sur le tiers postérieur des élytres; tantôt glabre ou à peu près en dessus; tantôt granuleux ou tuberculeux; garni, chez un assez grand nombre, de poils, de soies, ou même chez quelques-uns de petites écailles.

Les insectes de cette tribu se répartissent dans les branches suivantes :

Branches.

- Yeux
  - transverses ou entamés par les joues au moins jusqu'au tiers de leur côté externe.
    - Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme.
      - Elytres sans repli à leur base; à repli marginal moins large dans son milieu que le tiers de la partie visible de la base du médipectus.
        - Elytres ordinairement glabres, non tuberculeuses et peu ou point obliquement coupées sur les côtés de leur base; parfois indistinctement garnies de poils ou finement granuleuses, mais alors soit des antennes à articles 7 à 10 moniliformes, soit des tibias antérieurs élargis et dentés. — PENTHICAIRES.
        - Elytres généralement garnies de soies, de poils ou de tubercules, avec les côtés de leur base plus ou moins obliquement coupés. Antennes n'offrant pas ordinairement le 7e article moniliforme. Tibias antérieurs non dentés. — OPATRAIRES.
      - Elytres munies à la base d'un repli prolongé depuis l'angle huméral, au moins jusqu'à la moitié de la largeur de ladite base; à repli marginal égal dans son milieu au tiers de la partie visible de la base du médipectus. — BLACODAIRES.
    - Dernier article des palpes maxillaires ordinairement soit ovoïde ou élargi d'arrière en avant jusqu'à la moitié de son côté interne et rétréci ensuite, soit faiblement élargi d'arrière en avant jusqu'à l'extrémité, parfois sécuriforme; mais alors élytres ciliées latéralement et garnies de soies ou d'écailles en dessus. Tibias antérieurs le plus souvent élargis et dentés. Elytres sans repli basilaire; à repli marginal étroit. — CÆDIAIRES.
  - à grosses facettes, entiers, arrondis ou non entamés par les joues jusqu'au quart de leur côté externe. Elytres ciliées latéralement; garnies en dessus de soies ou d'écailles. — LEICHENAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

—

PENTHICAIRES.

Caractères. *Yeux* entamés par les joues au moins jusqu'au tiers de leur côté externe. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Prothorax* avancé ordinairement jusqu'aux yeux, dont il enclot un peu la moitié externe postérieure avec le côté interne de ses angles de devant; le plus souvent sans

sinuosités ou à faibles sinuosités à la base. *Elytres* sans repli basilaire; glabres ou indistinctement garnies de poils, en général simplement ponctuées ou pointillées; quelquefois finement granuleuses, mais alors soit des antennes offrant les 7e à 10e articles moniliformes, soit des tibias antérieurs élargis et dentés; à repli marginal moins large dans son milieu que le quart de la partie visible du médipectus, et non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral large, subparallèle entre les hanches, tronquée ou très-obtusément arquée en devant. *Tarses postérieurs* à dernier article toujours le plus long. *Corps* suballongé ou ovalaire, ni garni de soies ou d'écailles, ni chargé de tubercules, en dessus.

Ces insectes peuvent être partagés en deux rameaux.

		Rameaux.
Prothorax.	échancré en arc faible mais régulier, à la base, avec les angles postérieurs un peu dirigés en arrière et appuyés sur les élytres. Corps oblong.	Hétérophylates.
	non échancré en arc faible mais régulier, à la base, avec les angles postérieurs s'appuyant sur les élytres; tantôt en ligne presque droite ou à peine échancrée sur les deux tiers ou trois quarts médiaires, tantôt faiblement bissinué, à la dite base.	Penthicates.

PREMIER RAMEAU.

—

Hétérophylates.

Caractères. *Prothorax* échancré en arc faible mais régulier, à sa base, avec les angles postérieurs appuyés sur les élytres. *Corps* oblong; non cilié latéralement.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Heterophylus*, HÉTÉROPHYLE.

(ἑτερόφυλος, d'une autre tribu, étranger).

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Yeux* plus larges que longs; à facettes assez grossières; non coupés jusqu'à la moitié par les joues, qui ne les débordent pas sur les côtés. *Epistome* échancré en arc. *Labre* échancré. *Antennes* assez courtes; offrant les quatre derniers articles subcomprimés, graduellement plus gros : le 3e une fois environ plus long que large : les 8e à 10e plus larges que longs. *Prothorax* presque tronqué en devant, subarrondi aux angles de devant, sensiblement plus large que la tête au côté externe des joues et des yeux. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à repli ne dépassant pas le bord postérieur du 4e arceau ventral. *Menton* chargé d'une carène médiane; élargi d'arrière en avant : à angles antérieurs vifs. *Prosternum* en fer de lance, déclive postérieurement. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral assez étroite, presque parallèle entre les hanches, obtusément arquée en devant. *Pieds* médiocres. *Tibias* antérieurs comprimés, médiocrement élargis de la base à l'extrémité : les postérieurs non sensiblement râpeux.

OBS. L'insecte sur lequel est fondée cette coupe avait été placé, par Dejean, à la fin de son genre *Heliopates*, composé d'éléments assez divers. Par la forme de son corps et celle du bord postérieur de son prothorax, il se rapproche des Pedines et des Cryptiques. Il s'éloigne des derniers par son épistome et par son labre échancré; il se distingue des premiers par ses yeux peu entamés par les joues, par ses tibias, par la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral plus étroite, et surtout par le repli des élytres non prolongé au-delà du 4e arceau ventral. Par ces deux derniers

caractères et par ses yeux à facettes assez grosses, il appartient aux Opatrides qu'il semble lier aux genres précités.

1. **H. picipes**; FALDERMANN.

Oblong; médiocrement convexe; pointillé; glabre et variant du noir brun au brun rougeâtre en dessus; pieds d'un brun rouge ou rougeâtre. Antennes grossissant plus sensiblement vers l'extrémité. Prothorax arrondi aux angles de devant jusqu'au tiers, parallèle ensuite; échancré en arc faible et régulier à la base; rayé d'une ligne au devant des côtés de celui-ci; à rebord très-étroit et tranchant sur les côtés; près d'une fois plus large que long. Elytres subparallèles jusqu'à la moitié, subarrondies ou en ogive à l'extrémité; offrant au moins sur leur moitié interne les traces plus ou moins distinctes de très-faibles côtes. Prosternum ponctué; sans rebords.

♂. 2e et 3e articles des tarses antérieurs, et moins fortement ceux des intermédiaires, dilatés; soyeux en dessous.

♀. Tarses non dilatés. Elytres moins parallèles ou plus sensiblement élargies dans leur milieu.

Crypticus picipes (STEVEN).

Heliopates picipes (DEJEAN). Catal. (1833), p. 191. — *Id.* (1837), p. 212. — FALDERMANN, Faun. entom. transcauc. t. 5, 2e part. p. 55. 324. — MÉNÉTR. Descrip. des Ins. recueill. par feu M. Lehmann, *in*. Mém. de l'Acad. d. Sc. de Saint-Pétersb. 6e série (Sc. nat.), t. 6, p. 238. 458. — *Id.* Tiré à part, p. 22. 458. Suivant Dejean, ce serait le *Crypticus glaber* de quelques auteurs russes.

Long. 0,0056 (2 1/2). Larg. 1,0022 (1 l).

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; variant du noir brun au brun rouge ou rougeâtre en dessus. *Tête* une fois au moins plus large que longue; finement ponctuée; non relevée sur le côté des joues; creusée d'un sillon assez faible sur la suture frontale. *Labre* et *palpes* bruns ou d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur; prolongées presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; à 3e article une fois environ plus long que large: les 4e à 7e un peu obconi-

ques : le 4e plus long que large : le 5e à peine aussi long que large : les 6e et 7e plus larges que longs : les 8e à 11e subcomprimés, sensiblement plus gros, plus larges que longs : les 8e à 10e cupiformes : le 11e en ovale obliquement tronqué et anguleusement avancé à sa partie antéro-externe. *Prothorax* tronqué à son bord antérieur, avec les angles subarrondis; sensiblement plus large en devant que la tête; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers, subparallèle ou à peine rétréci ensuite; à angles postérieurs rectangulairement ouverts et appuyés sur les élytres; échancré en arc régulier assez faible à la base; rayé au-devant des côtés de celle-ci; muni latéralement d'un rebord très-étroit, un peu relevé et tranchant; près d'une fois plus large que long; convexe; pointillé ou très-finement ponctué; ordinairement marqué d'un point enfoncé, un peu au devant de la base, vers chaque cinquième externe de sa largeur; variant du noir brun au brun rougeâtre, ordinairement plus foncé que les élytres chez les individus imparfaitement colorés. *Ecusson* en triangle deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax; trois fois au moins aussi longues que lui; subparallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive ou subarrondies postérieurement; munies latéralement d'un rebord tranchant, étroit et relevé, affaibli vers l'extrémité, visible quand l'insecte est examiné en dessus; médiocrement ou peu fortement convexes; variant du brun noir au brun rougeâtre; pointillées ou finement ponctuées; offrant, au moins sur leur moitié interne, les traces de côtes plus ou moins légères et parfois faiblement distinctes. *Repli* à peine prolongé jusqu'au bord postérieur du 4e arceau ventral; d'un rouge brun. *Dessous du corps* de couleur analogue; assez finement ponctué et marqué de fines rides ponctuées sur les côtés de l'antépectus,

finement ponctué sur le ventre. *Prosternum* en fer de lance; ponctué; un peu déclive postérieurement. *Pieds* d'un rouge brun ou brunâtre; peu garnis de poils fins. *Cuisses* un peu renflées. *Tibias* antérieurs comprimés, élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité, au moins aussi larges à celle-ci que le tiers de leur arête externe, râpeux en dessous: tibias intermédiaires et postérieurs moins élargis, moins comprimés, faiblement râpeux. Dernier article des tarses postérieurs à peine plus long que le premier.

Patrie : La Russie méridionale, la Georgie, la Perse occidentale, les déserts de Kisil-Koum.

2. **H. latiusculus**; Motschoulsky.

Oblong; médiocrement convexe; pointillé; noir ou d'un noir brun; pieds moins obscurs. Antennes grossissant graduellement vers l'extrémité. Prothorax arrondi aux angles antérieurs jusqu'au tiers, subparallèle ensuite; échancré en arc faible et régulier, à la base; rayé d'une ligne au devant des côtés de celle-ci; à rebord très-étroit et tranchant sur les côtés, près d'une fois plus large que long. Elytres subparallèles jusqu'à la moitié, en ogive à l'extrémité; offrant au moins sur les deux tiers internes de leur largeur des traces de très-légères côtes. Prosternum rebordé.

♂ et ♀. Comme dans l'espèce précédente.

Heliophilus latiusculus, Motschoulsky.

Long. 0,0056 à 0,0067 (2 1/2 à 3). Larg. 0,0021 à 0,0028 (1 à 1 1/4).

Patrie : Les bords de la mer Caspienne.

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente; elle nous a paru s'en éloigner par ses antennes grossissant assez faiblement et graduellement vers l'extrémité; par son corps un peu plus long; par les élytres offrant sur une plus grande largeur des traces de sillons et de côtes; par son prosternum rebordé de chaque côté; par les pieds plus

obscurs ; mais la couleur de ceux-ci, ainsi que celle du corps, paraît varier.

DEUXIÈME RAMEAU.

—

Penthicates.

Caractères. *Prothorax* non échancré en arc régulier à sa base, avec les angles postérieurs s'appuyant sur les élytres ; tantôt en ligne presque droite ou à peine échancrée sur ses deux tiers ou trois quarts médiaires, tantôt faiblement bissinuée à ladite base. *Yeux* débordés latéralement par les joues qui les entourent plus ou moins notablement. *Antennes* offrant généralement les 7e à 10e articles subcomprimés ; les 8e à 10e au moins submoniliformes ou transverses : le 3e deux fois et demie à trois fois aussi long que large. *Elytres* sans repli basilaire ; à repli marginal non prolongé jusqu'à l'angle sutural, moins large vers la partie postérieure du postépisternum que le quart de la largeur totale de la poitrine. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral subparallèle entre les hanches, large et peu obtusément tronquée en devant, aussi large généralement que la partie postérieure du métasternum. *Tibias* antérieurs comprimés. *Corps* oblong ou suballongé.

Les insectes de ce groupe se distinguent de ceux du premier, par leurs yeux notablement entamés par les joues et débordés par ces organes ; surtout par leur prothorax non échancré à sa base en arc régulier, avec les angles postérieurs s'appuyant sur les élytres (quelques-uns des derniers Parvilabres semblent quelquefois offrir ce caractère, mais ils ont les tibias antérieurs festonnés ou dentés et les postérieurs râpeux ou spinosules). Ils ne peuvent être confondus avec ceux des Opatraires ayant comme eux le repli des élytres rac-

courci, car ces derniers ont la base du prothorax plus fortement bissinuée et la partie médiaire en arc dirigé en arrière. L'étroitesse du repli des élytres suffit pour les distinguer des Blacodaires, dont les étuis ont d'ailleurs un repli basilaire plus ou moins marqué. Les Cœdiaires ont en général la base du prothorax un peu anguleusement dirigée en arrière ou régulièrement bissinuée, et la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral étroite, ordinairement en pointe ou en ogive; le corps assez régulièrement ovale, le plus souvent garni de soies courtes; les derniers articles des antennes ordinairement plus serrés. Enfin ils ne peuvent être confondus avec les Lichenaires, ayant soit le repli des élytres prolongé jusqu'à l'angle sutural, soit l'épistome entier.

Cette branche se compose des genres suivants :

Genres.

- Prothorax
  - offrant à sa base deux sinuosités apparentes.
    - Yeux coupés et débordés extérieurement par les joues, jusqu'à leur extrémité postérieure. Prothorax un peu plus large en devant que la tête; à sinuosités basilaires en ligne courbe régulière. — *Opatroïdes.*
    - Yeux entamés jusqu'à la moitié environ de leur longueur par les joues qui les débordent extérieurement et sont en général obliquement coupées à leur bord postérieur. Sinuosités basilaires du prothorax non en ligne courbe régulière.
      - Tibias intermédiaires et postérieurs non râpeux. Base du prothorax coupée en ligne droite près des angles, avec la partie médiaire arquée en arrière. — *Lobodera.*
      - Tibias intermédiaires et postérieurs râpeux ou spinosules. Angles postérieurs du prothorax dirigés en arrière, avec la partie médiaire de la base presque en ligne droite. Elytres non élargies après l'angle huméral; à rebord marginal au moins en partie invisible, quand l'insecte est examiné en dessus. — *Penthicus.*
  - tronqué à la base, ou à peine arqué en devant sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci et sans sinuosités sensibles, ou n'offrant que des traces d'un angle rentrant très ouvert. Elytres élargies après l'angle huméral, et à rebord marginal visible après cet angle. — *Melanesthes.*

Genre *Opatroides*, Opatroide; Brullé (1).

Caractères. *Yeux* coupés et débordés latéralement par les joues jusqu'à leur extrémité postérieure. *Antennes* offrant ordinairement les 7e à 11e articles plus gros, subcomprimés: les 7e à 10e submoniliformes. *Prothorax* un peu plus large en devant que la tête; n'offrant pas le côté externe de ses angles antérieurs en ligne correspondante avec le côté externe des joues; médiocrement bissinué à sa base, à sinuosités en ligne courbe régulière. *Elytres* au moins aussi large en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à repli assez étroit, rétréci à partir du bord postérieur du 4e arceau et prolongé jusqu'à la moitié du 5e; à rebord marginal généralement visible quand l'insecte est examiné en dessus. *Ailes* existantes. *Prosternum* déclive ou convexement déclive postérieurement. *Tibias* antérieurs comprimés ; graduellement élargis de la base à l'extrémité; ni dentés, ni festonnés sur leur tranche externe; râpeux en dessous: les intermédiaires et postérieurs râpeux ou spinosules.

Obs. Ce genre se distingue de tous les autres de cette branche par les joues enclosant les yeux jusqu'à leur extrémité postérieure et non obliquement coupées à leur bord postérieur qui est assez étroit.

1. **O. punctulatus**; Brullé.

Oblong; subparallèle; médiocrement convexe; noir; assez finement ponctué sur la tête et sur le dos du prothorax, plus grossièrement sur les

(1) M. Brullé (Expédit. scient. de Morée, p. 377), a établi le genre *Opatroides*, qu'il plaçait dans sa famille des *Crypticides*. Les caractères donnés par cet auteur sont assez généraux pour s'appliquer à plusieurs autres genres de nos Parvilabres. Dans l'état actuel de la science, nous avons dû donner à ce genre des limites plus restreintes.

côtés de celui-ci et avec quelque tendance à la réticulation : le prothorax, élargi en ligne peu courbe depuis les angles de devant jusqu'aux trois septièmes de sa longueur, subparallèle ensuite ; de la largeur des élytres, bissinué à la base ; rebordé latéralement ; muni à la base d'un rebord interrompu sur le quart médiaire au moins de celle-ci. Elytres subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers ; à stries ponctuées. Intervalles presque plans ; pointillés ou finement ponctués. Prosternum trisillonné. Tibias antérieurs graduellement élargis.

Pedinus oblongus (Latreille), *in* Mus. parisiens.

Phylax punctulatus (Dejean), Catal. (1821), p. 65.

Opatroides punctulatus, Brullé, Expéd. de Morée (1832), p. 377. 220, pl. xl. fig. 9 (Type existant au muséum de Paris).

Phylax punctulatus (Dejean), Catal. (1833), p. 192. — Id (1837), p. 213. — Lucas, Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, *in* Revue et Magasin de Zoologie, publié par M. Guérin-Menneville, nº 11, 1853. — Id. tiré à part, p. 41. 83 (type).

Penthicus subcylindricus, Ménétriés, insectes recueillis par M. Lehmann, *in* Mém. de l'Acad. i. des sc. de Saint-Pétersb. 5e série (scienc. natur.) t. 6. p. 238. 459. — Id. tiré, à part p. 22. 459. (type).

Long. 0,0067 à 0,0093 (3 à 4 1/2). Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3).

Patrie : La Grèce, la Russie méridionale, la Turquie d'Europe et d'Asie, l'Arménie, l'Egypte, l'Algérie.

Obs. Les 4e et 5e stries des élytres, postérieurement unies, sont prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis, et encloses par les stries voisines.

Cette espèce, suivant les différentes circonstances dans lesquelles a vécu la larve, présente des modifications qui en varient un peu la physionomie. Le corps paraît proportionnellement plus large quand il est plus faiblement convexe. Les stries des élytres sont plus ou moins prononcées ou plus ou moins légères ; les intervalles plans ou un peu convexes, marqués de petits points plus ou moins apparents.

Le *Penthicus subcylindricus*, Ménétriés, dont le savant conservateur du Muséum de Saint-Pétersbourg a eu la bonté

de nous communiquer un exemplaire, ne semble être qu'une variété de l'*opatroides* de M. Brullé ; il aurait fallu en avoir sous les yeux un certain nombre d'individus pour émettre à cet égard une opinion plus positive.

Nous avons également reçu en communication, de feu le comte Mannerheim, sous le nom de *Penthicus cylindricus*, un individu chez lequel les stries plus faibles sont réduites à des rangées striales de points, à partir de la 3e; et dont les intervalles plans sont presque indistinctement pointillés. Le corps est plus faiblement convexe, et paraît ainsi proportionnellement plus large ou moins étroit. Nous avons vu, dans la collection de M. Deyrolle, sous le nom d'*Opatroides orientalis,* des individus semblables, provenant de Syrie. Mais ces divers exemplaires nous semblent encore devoir se rattacher à la même espèce.

Quant au *Penthicus parvulus*, Faldermann, (Faun. Ent. transcanc. *in* Nouv. Mém. de la Soc. i. d. Nat. de Mosc. t. 5, 2e part. p. 62, pl. 1, f. 4.) dont nous devons à l'obligeance de M. Ménétriés la communication d'un exemplaire qui paraît typique, il a le corps proportionnellement un peu plus étroit, plus convexe; les élytres parallèles seulement jusqu'à la moitié de leur longueur ou à peine au-delà ; les stries réduites à des rangées striales de points très-petits ; les intervalles plans et peu distinctement pointillés. Il semblerait, par ces derniers caractères surtout, constituer une espèce particulière; mais peut-être la petitesse des points des stries des élytres et ces stries elles-mêmes réduites à de simples rangées, ne sont-elles qu'une variation accidentelle. Nous avons reçu de M. de Motschoulsky et de feu le comte Mannerheim, sous le nom de *Penthicus parvulus*, des exemplaires qui nous ont paru ne pas s'éloigner de notre *P. punctulatus.*

2. **O. minutus.**

Oblong ou suballongé; subparallèle; faiblement ou très-médiocrement convexe; noir; uniformément ponctué sur la tête et sur le prothorax, avec quelque tendance à la réticulation: le prothorax arqué sur les côtés, offrant un peu après le milieu sa plus grande largeur; rebordé latéralement; à peine de la largeur des élytres à la base; bisubsinué à celles-ci, et muni d'un rebord très-étroit interrompu au moins sur le quart médiaire. Elytres subparallèles jusqu'aux deux tiers; à rangées striales de points postérieurement transformées en stries ponctuées. Intervalles plans; pointillés. Prosternum bissillonné. Tibias antérieurs graduellement élargis.

Opatroides minutus (Deyrolle), *in* litter.

Long. 0,0056 (2 1/2). Larg. 0,0026 (1 1/3).

Corps subparallèle; peu ou très-médiocrement convexe; noir ou d'un noir brun. *Antennes* d'un noir brun à la base, graduellement moins obscures ou plus claires; à 3e article d'un tiers environ plus grand que le suivant. *Prothorax* arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'à peu après la moitié de la longueur de ses côtés, et moins sensiblement rétréci ensuite; faiblement bissinué à la base; à peine aussi large à celle-ci que les élytres à leur partie antérieure; à angles postérieurs un peu courbés en arrière. *Ecusson* en demi-hexagone; ponctué. *Elytres* un peu écointées aux angles huméraux; subparallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu moins, en ogive postérieurement; à neuf stries ponctuées, réduites en devant à des rangées striales de points; ceux-ci à peine séparés longitudinalement par un espace plus grand ou aussi grand que leur diamètre: les 4e et 5e stries prolongées jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur des étuis, unies et encloses par les voisines. *Repli* brusquement terminé vers l'extrémité du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* et *pieds* noirs ou d'un brun noir; finement ponctués; peu garnis de poils. *Tibias* antérieurs graduellement élargis, à

peine plus large en devant que le tiers de la longueur de leur arète externe.

Patrie : Beyrouth (Deyrolle); Tarsous (Wachanru).

♂. Quatre premiers articles des tarses garnis de poils en dessous; ovalairement dilatés : les 2e et 3e élargis.

Obs. Cette espèce se distingue du *P. punctulatus*, par sa taille moindre; par le moins grand développement du 3e article des antennes; par sa tête et son prothorax uniformément ponctués; par son prothorax arqué sur les côtés, à peine aussi large à sa base que les élytres, plus faiblement bissinué; par les stries des élytres réduites en devant à des rangées striales; par son prosternum marqué de deux sillons longitudinaux étroits, séparés par une côte ou partie médiaire plus saillante que les latérales.

3. **O. thoracicus**; Rosenhauer.

Oblong, très-médiocrement ou faiblement convexe; noir; assez finement ponctué sur la tête et sur le dos du prothorax, plus fortement sur les côtés de celui-ci, avec quelque tendance à la réticulation : ce dernier élargi en ligne courbe presque jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite ou à peine rétréci vers les angles postérieurs; plus large à sa base que les élytres à la leur; rebordé latéralement; bissinué à sa base et muni à celle-ci d'un rebord étroit, à peine interrompu dans son milieu. Elytres à peine plus larges vers la moitié, rétrécies ensuite; à stries ponctuées. Intervalles presque plans, finement ponctués. Prosternum bissillonné. Tibias antérieurs graduellement élargis, denticulés.

Phylax laticollis (Dejean), Catal. (1837), p. 213.

Opatroides thoracicus, Rosenhauer, die Thiere Andalusiens, p. 205.

Long. 0,0059 à 0,0067 (2 2/3 à 3l.). Larg. 0,0020 à 0,0022 (9/10 à 1).

Patrie : L'Espagne. (Coll. Deyrolle).

Obs. Cette espèce se distingue facilement des deux espèces

précédentes par son prothorax plus large à sa base que les élytres ; muni d'un rebord basilaire à peine interrompu dans son milieu ; par ses élytres graduellement mais faiblement élargies jusque vers la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement ; par son prosternum à deux sillons seulement, séparés par une sorte de côte médiane longitudinale.

La base ou même la totalité des antennes et les pieds sont parfois d'un brun rouge ou rougeâtre, avec les tarses un peu moins obscurs ou plus clairs.

Genre *Lobodera*, Lobodère.

(λοϐὸς, lobe ; δέρη cou).

Caractères. *Yeux* entamés, jusqu'à la moitié de leur côté externe, par les joues qui les débordent extérieurement et qui sont obliquement coupées à leur bord postérieur. *Epistome* entaillé en angle ouvert. *Labre* échancré. *Prothorax* offrant le côté externe de ses angles de devant en ligne correspondante avec le côté externe des joues ; coupé à la base en ligne droite sur chaque cinquième externe de celui-ci, avec la partie médiaire arquée en arrière. *Elytres* à rebord marginal ordinairement invisible quand l'insecte est examiné en dessus. *Tibias* intermédiaires et postérieurs très-grêles et non râpeux. *Corps* suballongé.

Obs. L'insecte sur lequel cette coupe a été établie était en assez mauvais état. Il manquait d'antennes et de pieds antérieurs.

1. L. rufescens.

Suballongé ; convexe ; glabre ; d'un brun rougeâtre en dessus, plus clair en dessous. Prothorax un peu élargi en ligne médiocrement arquée sur les

côtés; en ligne droite sur chaque cinquième externe de sa base, avec la partie médiaire arquée en arrière; pointillé sur le dos; ponctué sur les côtés. Elytres subparallèles jusqu'à la moitié, subarrondies postérieurement; obsolètement ponctuées; à stries légères, étroites et ponctuées, à peine distinctes sur leur moitié externe. Pieds grêles.

Heliopates rufescens (MANNERHEIM), *in* litter.

Long. 0,0067 (3 l.). Largeur 0,002 (1 1/8).

Corps suballongé ou allongé; convexe; glabre; d'un brun rougeâtre, en dessus. *Tête* finement ponctuée; anguleuse; à peine sillonnée sur la suture frontale. *Epistome* entaillé en angle ouvert. *Labre* échancré. *Yeux* noirs; à fossettes assez grosses. *Palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* fortement échancré en arc, en devant, avec les angles antérieurs avancés en forme de dent jusqu'au bord postérieur des joues; élargi en ligne médiocrement arquée sur les côtés; coupé en ligne droite sur chaque cinquième externe de sa base, avec la partie médiaire arquée en arrière; à peine rebordé sur les côté; sans rebord à la base; de deux tiers plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; convexe; un peu arqué longitudinalement; d'un rouge brunâtre; ponctué sur les côtés, pointillé sur le dos; offrant les faibles traces d'une ligne médiane à peine élevée. *Ecusson* en triangle une fois plus large que long. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; trois fois environ aussi longues que lui sur son milieu; en ligne droite à la base, avec l'angle huméral rectangulairement ouvert; subparallèles jusqu'à la moitié, en ogive ou subarrondies postérieurement; munies d'un rebord latéral très-étroit, peu visible quand l'insecte est examiné en dessus; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; d'un brun rougeâtre; obsolètement ponctués; marquées de rangées striales de points ou de légères stries ponctuées, peu distinctes sur leur moitié externe et indistinctes à

l'extrémité. *Repli* d'un rouge testacé; à peine plus large que le postépisternum vers l'extrémité postérieure de celui-ci; rétréci à partir du bord postérieur du 4e arceau et terminé vers la moitié de la longueur du 5e. *Dessous du corps* d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé; faiblement ponctué sur les côtés de l'antépectus et sur le ventre. *Prosternum* convexement déclive après les hanches; sillonné sur son milieu. *Pieds* d'un rouge testacé : les intermédiaires et postérieurs (les seuls existant chez l'individu) très-grêles : tibias non râpeux. Dernier article des tarses postérieurs plus long que le premier.

PATRIE : Steppes des Kirghises. (Coll. Mannerheim).

Genre *Penthicus*, PENTHIQUE ; Faldermann (1).

(πενθικὸς, lugubre)

CARACTÈRES. *Yeux* entamés environ jusqu'à la moitié de la longueur de leur côté externe, par les joues qui les débordent et qui sont ordinairement coupées d'une manière oblique à leur bord postérieur. *Epistome* profondément entaillé ; à côtés de l'entaille en ligne courbe. *Labre* échancré et cilié. *Antennes* offrant ordinairement les 7e à 11e articles plus gros, subcomprimés: les 7e à 10e submoniliformes. *Prothorax* offrant le côté externe de ses angles de devant ordinairement en ligne correspondante avec le côté externe des joues; faiblement bissinué à la base, à sinuosités non en ligne courbe

(1) Faldermann a établi son genre *Penthicus* dans le bulletin de la Soc. i. d. Natur. de Mosc. t. 9 (1836), p. 384, et dans le t. 5, 2e partie (1837), p. 61 des nouv. Mém. de la Soc. i. d. Naturalistes de Mosc. Ce genre correspondait à peu près à celui d'*Opatroides* de M. Brullé; il a ici des limites plus étroites.

Faldermann plaçait son genre *Penthicus* dans le voisinage de celui de *Tenebrio*; il semble plus naturellement appartenir à nos *Opatrites*.

régulière, avec les angles dirigés en arrière et la partie médiaire en ligne presque droite, à peine aussi prolongé en arrière que les angles. *Ecusson* de deux tiers au moins plus large que long. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax; non élargies après l'angle huméral; à rebord marginal au moins en partie invisible quand l'insecte est examiné en dessus. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral large, tronquée. *Tibias* antérieurs en général assez faiblement élargis; ni dentés, ni festonnés sur leur tranche externe : les intermédiaires et postérieurs râpeux ou spinosules.

Obs. Les insectes de ce genre se distinguent de ceux qui composent le genre *Opatroides*, par les joues prolongées jusqu'à la moitié seulement du côté externe des yeux et ordinairement obliquement coupées à leur bord postérieur; par les sinuosités de la base du prothorax non régulièrement arquées; par le rebord des élytres en partie invisible, quand l'insecte est examiné en-dessus, etc.

A. Prothorax n'offrant pas sur les côtés un rebord tranchant et relevé.

B. Ecusson en demi-hexagone, à peine une fois plus large que long.

1. **P. molestus**; Faldermann.

Suballongé; noir, avec les tarses d'un rouge brun et les antennes grêles, d'un rouge testacé. Tête subanguleuse. Prothorax arqué sur les côtés; subsinué et déprimé vers chaque quart externe, à la base; relevé en rebord sur la partie médiaire de celle-ci; latéralement rebordé; convexe; ponctué, avec quelque tendance à la réticulation sur les côtés. Ecusson en demi-hexagone. Elytres un peu plus larges à la base que le prothorax; à rebord marginal apparent jusque vers la moitié; à stries ponctuées. Intervalles plans et peu densement ponctués en devant, à peine convexes et subgranuleusement ponctués postérieurement. Tibias antérieurs sinueusement élargis d'arrière en avant, avec l'angle antéro-externe en forme de dent.

Penthicus molestus, Falderm. Bereicherung z. Kaefer-Kunde, etc. *in* Bullet. de la

Soc. imp. d. Natur. de Mosc. t. 9 (1836), p. 388. — Ménétriés, Insectes recueillis par M. Lehemann, *in* Mém. de l'Acad. i. d. Sc. de Saint-Pétersb. 6e série (Sciences natur.) t. 6, p. 238. 460. — Id. tiré à part, p. 22. 460.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5). Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2).

Corps oblong; assez convexe; glabre; noir, avec les palpes et les antennes d'un rouge testacé. *Antennes* d'un rouge testacé; à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; grêles; à 3e article deux fois et demie à trois fois aussi long que large, un peu moins long que les deux suivants réunis: les 9e à 10e, en ovale transverse. *Tête* faiblement déprimée ou subsillonnée transversalement sur la suture frontale. *Prothorax* près d'une fois plus large à la base que long sur son milieu; arcuément élargi sur les côtés, offrant vers la moitié de sa longueur, ou un peu après, sa plus grande largeur; à angles postérieurs vifs et un peu ouverts; en ligne droite, mais un peu obliquement rentrante jusqu'à la moitié ou moins de l'espace intermédiaire entre chaque angle et la ligne médiane, offrant vers chaque quart externe de la largeur de sa base une sinuosité sensible, avec la moitié médiaire de son bord postérieur en ligne presque droite ou subsinuée dans son milieu et sensiblement relevée en un rebord obtus et épais; ordinairement marqué d'une faible dépression un peu après chaque sinuosité postoculaire, plus sensiblement déprimé vers chaque sinuosité basilaire. *Ecusson* près d'une fois plus large que long; presqu'en demi-cercle ou plutôt en demi-hexagone. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base; non émoussées à l'angle huméral; subparallèles jusqu'à la moitié ou un peu plus, en ogive postérieurement. *Dessous du corps* ruguleusement ponctué, même sur les côtés de l'antépectus et sur le ventre, et plus sensiblement sur la partie médiane de la poitrine; tarses antérieurs. *Prosternum* trisillonné; à sillons à peu près égaux. *Tibias antérieurs* élargis assez fortement d'arrière en avant;

à tranche externe; tranchants; sinués depuis les deux cinquièmes jusqu'aux quatre cinquièmes; élargis en forme de dent à leur angle antéro-externe. *Tarses* d'un rouge brun.

Patrie : La Turcomanie. (Collect. Mannerheim).

Obs. Cette espèce se distingue du *P. pinguis* par son corps proportionnellement plus court; par son prothorax plus sensiblement arqué, par conséquent plus rétréci en arrière et un peu plus étroit à la base que les élytres; par la forme de son écusson pentagonal ou en demi-hexagone subparallèle sur la moitié basilaire de ses côtés et en angle très-ouvert postérieurement; par ses élytres offrant l'angle huméral prononcé, rectangulairement ouvert, muni d'un rebord basilaire et d'un latéral; par son prosternum offrant le sillon médiaire plus large et les intervalles ou côtes étroites séparant les sillons, plus sensiblement crénelées ou onduleuses; par ses élytres à stries assez fortement ponctuées et postérieurement plus profondes, à rebord marginal visible en-dessus jusqu'à la moitié, surtout par la forme des tibias antérieurs. Faldermann n'a pas fait mention de ce caractère si distinctif.

Le prothorax offre quelques légères dépressions, mais qui peuvent être individuelles et avoir conséquemment peu d'importance. Quelquefois, comme dans l'exemplaire décrit par Faldermann, il est moins déclive ou comme légèrement relevé en rebord sur les côtés.

BB. Cuisses en triangle souvent plus large que long.

C. Bord marginal des élytres en partie apparent en dessus.

2. **P. saginatus**; Ménétriés.

Oblong; convexe; d'un noir mat. Prothorax un peu élargi en arc sur les côtés, offrant sur les trois quarts de ceux-ci sa plus grande largeur; tronqué ou à peine échancré sur le tiers médiaire de sa base, et sinué en arc assez régulier entre cette partie et chaque angle; muni d'un rebord latéral

et d'un rebord très-étroit au-devant de chaque sinuosité; large; marqué de points peu rapprochés, plus faibles sur le dos. Ecusson en triangle à côtés curvilignes. Elytres au moins aussi larges en devant que le prothorax; à rebord marginal à peine apparent en dessus; à rangées striales de points ou à stries ponctuées légères. Intervalles superficiellement et peu densement ponctuées. Tibias antérieurs régulièrement élargis.

Opatrum saginatum, MÉNÉTRIÉS, Catalogue, etc., p. 203. 882.

Long. 0,0112 (5). Larg. 0,0051 à 0,0056 (2 1/2 à 2 1/2).

PATRIE: Les environs de Bakou, dans la Russie méridionale. (Collect. Ménétriés, *type*).

3. P. pinguis; FALDERMANN.

Suballongé; noir, avec les tarses d'un rouge brun, et les antennes d'un rouge testacé. Tête et prothorax marqués de points offrant sur les côtés une faible tendance à la réticulation: le prothorax, élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, à peine rétréci ensuite; subsinué vers chaque quart externe de sa base, avec la partie médiaire de celle-ci en ligne presque droite et peu sensiblement relevée en rebord obtus; latéralement rebordé; convexe. Ecusson en triangle une fois plus large que long. Elytres en devant que le prothorax; à rebord marginal à peine apparent en dessus jusqu'à la moitié; obsolètement ruguleuses, à stries légères et faiblement ponctuées. Intervales plans, marqués de points obsolètes. Tibias antérieurs régulièrement élargis d'arrière en avant.

Tenebrio pinguis (FALDEMANN), (voy. Bullet. d. l. Soc. d. Nat. d. Mosc. t. 9. p. 386).

Penthicus pinguis, FALDERM. Bereicherung z. Kaefer-Kunde, etc. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Nat. de Mosc. t. 9 (1836), p. 386. pl. 8. fig. 1. — MÉNÉTR. ins. recueill. par M. LEHMANN, *in* Mém. de l'Acad. imp. d. sc. de Saint-Pétersbourg. 6e série (Sciences nat.) t. 6. p. 239. 463. — *Id.* tiré à part. p. 23. 463.

Long. 0,0100 à 0,0123 (4 1/2 à 5 1/2). Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2).

Corps suballongé; subparallèle; convexe; glabre; noir, avec les palpes et les antennes d'un rouge testacé. *Antennes* grêles; à peine prolongées au-delà de la moitié des côtés du prothorax, à

3e article trois fois aussi long que large, presque aussi long que les deux suivants réunis : les 7e à 10e en ovale transverse. *Tête* déprimée transversalement ou marquée d'un sillon léger à la partie antérieure du front. *Prothorax* inégalement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe depuis les angles antérieurs jusque vers les deux tiers de sa longueur, à peine rétréci ensuite en ligne peu courbe : à angles postérieurs vifs et à peu près droits ; en ligne droite, mais un peu obliquement rentrante jusqu'à la moitié de l'espace intermédiaire entre chaque angle postérieur et la ligne médiane, offrant vers chaque quart externe de la largeur de sa base une sinuosité sensible, avec la moitié médiaire un peu plus postérieure, en ligne à peu près droite, peu sensiblement relevée en rebord épais. *Ecusson* en triangle au moins une fois plus large que long. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; émoussées à l'angle huméral ; parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, en ogive obtuse postérieurement. *Dessous du corps* lisse et obsolètement ridé longitudinalement sur les côtés de l'antépectus ; granuleux sur les parties sternales et sur la partie antéro-médiaire du ventre. *Pieds* ponctués. *Prosternum* trissillonné, à sillon médiaire notablement plus large. *Tibias antérieurs* graduellement et médiocrement dilatés depuis la base jusqu'à l'extrémité, à peine aussi larges à cette dernière que le tiers de leur côté externe. *Tarses* d'un rouge brun.

PATRIE : La Turcomanie. (Collect. Mannerheim) ; steppes des Kirghises (Ménétriés, *type*).

4. **P. iners** ; MÉNÉTRIÉS.

Suballongé ; noir, avec le dernier article des antennes d'un brun rougeâtre. Tête et prothorax marqués de points médiocres, séparés par des intervalles notés de points plus petits. Le prothorax un peu arqué et rebordé sur les côtés ; subsinué vers chaque quart externe de la base, avec la partie médiaire presque

en ligne droite ; muni à son bord postérieur d'un rebord étroit, interrompu dans son milieu; convexe. Ecusson en triangle à côtés curvilignes ou anguleux. Elytres à peu près aussi larges en devant que le prothorax; à rebord marginal à peine apparent en dessus jusqu'au cinquième de sa longueur; à stries légères et faiblement ponctuées. Intervalles plans, légèrement ponctués. Côtés de l'antépectus longitudinalement ridés. Tibias antérieurs régulièrement élargis d'arrière en avant.

Heliophilus iners, MÉNÉTRIÉS, Catal. raisonné, etc. p. 202. 877 (type).

Heliopates iners, FELDERMANN, Faun. entom. transcaucas. *in* nouv. Mém. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 5, 2e part. p. 53. 323.

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2). Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 1/2).

Corps suballongé; subparallèle; peu fortement convexe; glabre; noir. *Tête* marquée de points médiocres, séparés par des intervalles offrant des points plus petits, sur un fond imperceptiblement pointillé; déprimée sur la suture frontale. *Antennes* à peine prolongées au-delà des trois cinquièmes des côtés du prothorax; noires, avec le dernier article d'un brun rouge ou testacé; à 3e article à peu près égal aux deux suivants réunis: les 7e et 8e en ovale transverse: les deux suivants cupiformes: le dernier rétréci dans ses deux tiers postérieurs. *Prothorax* inégalement et assez faiblement arqué, c'est-à-dire élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois septièmes, rétréci ensuite plus faiblement jusqu'aux angles postérieurs; peu émoussé et en angle un peu ouvert à ceux-ci; en ligne droite, mais un peu obliquement rentrante jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'espace intermédiaire entre chaque angle postérieur et la ligne médiane, offrant vers chaque cinquième externe de la largeur de sa base, une sinuosité sensible, avec les trois cinquièmes médiaires un peu plus postérieurs, en ligne presque droite ou à peine arquée en arrière; rebordé latéralement; rayé au devant du bord postérieur d'une ligne interrompue dans son milieu, qui le fait paraître muni d'un rebord étroit et inter-

rompu dans le quart ou le cinquième médiaire; une fois plus large à la base que long sur son milieu; marqué d'une ponctuation analogue à celle de la tête, légère sur le dos, offrant sur les côtés quelque tendance à la réticulation. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax, ou à peine plus larges que lui jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement ; offrant à peine jusqu'au sixième de la longueur le bord interne du repli visible en dessus ; à stries légères et marquées de points peu profonds : les 4e et 5e un peu plus courtes et encloses par les voisins. *Intervalles* plans; marqués de points légers ou subsolètes. *Dessous du corps* longitudinalement ridé sur les côtés de l'antépectus : celui-ci offrant latéralement un rebord aplani ; granuleux sur les parties pectorales; ruguleux et peu densement ponctué sur le ventre. *Prosternum* trisillonné. *Pieds* ponctués: tibias antérieurs graduellement élargis, aussi larges à leur extrémité que les deux cinquièmes de leur tranche externe: tibias intermédiaires et postérieurs râpeux.

Patrie : Zouvant. (Muséum de Saint-Pétersbourg (type).

CC. Bord marginal des élytres invisible en dessus.

5. **P. altaicus**; Gebler.

Suballongé; noir, avec l'extrémité des antennes noire, obscure ou testacée. Tête et prothorax assez finement ponctués : la première, sillonnée transversalement à la partie antérieure du front: le prothorax arqué sur les côtés; rebordé et subsinué à la base vers chaque cinquième externe de celle-ci; subconvexement déclive au devant de celui-ci, sans rebord, mais ordinairement moins déclive sur les côtés. Ecusson en triangle une fois plus large que long. Elytres à rebord marginal invisible en dessus; assez finement ponctuées; rugulosules; obsolètement striées. Tibias antérieurs régulièrement élargis.

Pedinus altaicus, Gebler, Ledebour's Reise, t. 2. p. 123.

Heliopates altaicus, Gebler, (Dejean), Catal. (1837), p. 212. — Gebler, Notæ et addit. etc. *in* Bullet, de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. (1841) , p. 595. — *Id.* Verzeichniss, etc. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. (1847), p. 479. 1. — *Id.* tiré à part p. 189. 1.

Long. 0,0101 à 0,0106 (4 1/2 à 4 3/4). Larg. 0,0033 à 0,0042 (1 1/2 à 1 7/8) à la base des élytres ; 0,0042 à 0,0048 (1 7/8 à 2 1/8 vers le milieu de celles-ci.

Corps suballongé; médiocrement convexe; noir, peu luisant. *Tête* ponctuée assez finement, d'une manière plus serrée sur l'épistome, moins serrée et avec tendance à la réticulation sur le front; déprimée ou transversalement sillonnée sur le front. *Antennes* hérissées de poils peu épais; noires ou brunes à la base, testacées à l'extrémité, sur les deux à cinq derniers articles: le 3e grêle, trois fois et demie aussi long que large, aussi long que les deux suivants réunis; les 7e à 10e, en ovale transverse. *Prothorax* arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; en ligne transversale, droite ou à peine rentrante depuis les angles postérieurs jusqu'au cinquième externe de sa largeur, à la base, subsinuée vers chaque cinquième externe, avec la partie médiaire à peine arquée en arrière; muni à la base d'un rebord plus marqué sur la partie médiaire que sur les latérales; peu fortement convexe; subconvexement déclive au-devant du tiers médiaire de la base; sans rebord latéral ou à peine rebordé, mais ordinairement moins déclive et formant ainsi sur les côtés une sorte de rebord plus ou moins aplani, égal au dixième et au huitième de sa largeur totale vers la moitié de sa longueur; ponctué un peu moins finement que la tête, moins finement et avec quelque tendance à la réticulation, sur les côtés; parfois marqué de deux fossettes. *Ecusson* en triangle au moins une fois plus large que long. *Elytres* tantôt émoussées à l'angle huméral (surtout chez le ♂), tantôt paraissant offrir une très-petite dent; un peu élargies jusque vers la moitié de leur longueur, en ogive subsinuée, postérieurement; très-médiocrement convexes sur le dos; ruguleuses ou rugulosules; assez finement ponctuées; à stries obsolètes. *Dessous*

du corps obsolètement garni de rides indistinctes sur les côtés de l'antépectus; granuleux sur la partie médiaire de celui-ci; ponctué sur les autres parties pectorales; plus finement ponctué et rugulosule sur le ventre. *Prosternum* faiblement trisillonné. *Pieds* ponctués. *Tibias antérieurs* graduellement élargis de la base à l'extrémité; à peine plus large à celle-ci que le tiers de leur arête externe: celui-ci un peu crénelé. *Tarses* moins obscurs.

PATRIE: Les montagnes de l'Altaï. (Collect. Chevrolat, Mannerheim, Ménétriés, Motschoulsky).

OBS. Le prothorax, ordinairement moins déclive sur les côtés, n'offre quelquefois point de traces de cette sorte de rebord presque aplani.

Cette espèce se distingue facilement des *P. pinguis* et *molestus* par le bord interne du repli des élytres entièrement indistinct quand l'insecte est examiné en dessus, etc.

A A. Prothorax offrant sur les côtés une gouttière suivie d'un rebord relevé et tranchant.

6. **P. hypolithus**; GEBLER.

Suballongé, noir, avec l'extrémité des antennes moins obscure. Tête et prothorax ponctués: la première, d'une manière un peu rude; sillonnée en arc obtus sur la suture frontale: le prothorax arqué sur les côtés et légèrement sinué près des angles postérieurs; muni sur les côtés d'un rebord relevé en gouttière, assez faiblement rebordé à la base et sinué vers chaque cinquième externe de celle-ci. Ecusson presque en demi-cercle une fois plus large que long. Elytres munies d'une petite dent obtuse à l'angle huméral; à rebord marginal invisible en dessus; rugulosules; à stries ou lignes légères et en partie peu distinctes. Tibias antérieurs régulièrement élargis.

Heliophilus hypolithus, GEBLER, Coléopt. tria nova, *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 9 (1836) p. 341, pl. 5, fig. 3.

Heliopates hypolitus, GEBLER, Verzeich der. im. Süd-West Sibiriens beobach. Kaef. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. (1847) p. 479. 3. — *Id.* tiré à part, p. 189. 3.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 à 4l). Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3) à la base des élytres; 0,0036 à 0,0047 (1 2/3 à 2l) vers le milieu des élytres.

Patrie : Les montagnes au sud-ouest de la Sibérie. Suivant Gebler elle est commune sous les pierres.

Obs. Cette espèce a le corps moins parallèle que les espèces précédentes ; les élytres plus sensiblement élargies vers la moitié de la longueur. Elle semble faire pressentir la forme plus ovalaire que présentera le *P. gibbulus*, dont elle s'éloigne par ses élytres munies d'une petite dent à l'angle huméral et régulièrement élargies après celui-ci, et par ses tibias antérieurs non terminés par une dent dirigée en dehors. Elle se distingue de toutes les espèces précédentes par son prothorax offrant sur les côtés une gouttière suivie d'un rebord relevé et tranchant.

Le *P. hypolithus* a l'écusson en triangle ou en demi-cercle une fois plus large que long ; les côtés de l'antépectus finement granuleux ; le prosternum rayé de trois sillons, dont le juxta-médiaire plus faible.

7. **P. gibbulus** ; Faldermann.

Ovalaire ; noir. Tête densement et assez finement ponctuée ; déprimée sur le milieu de la suture frontale et ordinairement sur celui du front. Prothorax arqué sur les côtés, offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur ; relevé sur les côtés en rebord étroit et tranchant ; à peine rebordé et faiblement bissinué vers chaque cinquième externe, à la base, avec la partie médiaire arquée en arrière ; ponctué. Ecusson presque en demi-cercle deux fois aussi large que long. Elytres légèrement élargies en ligne un peu courbe et à rebord visible après l'angle huméral ; presque indistinctement granuleuses ; à stries légères, en partie interrompues. Tibias antérieurs élargis d'une manière sinuée, armés d'une dent à l'angle antéro-externe et crénelés

Heliophilus gibbulus, Faldermann, Coléopt. ab illustr. Bungio etc. (1835). p. 76.
Heliopates gibbulus, Gebler, Verzeich. der. im. Süd-West Sibiriens beob. Kaef. *in* Bullet. de la Soc. i. des Nat. de Mosc. (1847), p. 477. 2. — *Id.* tiré à part p. 189. 2.

Long. 0,0069 (3). Larg. 0,0033 (1 1/2).

Patrie : Les montagnes du sud-ouest de la Sibérie.

Obs. Cette espèce semble former la transition avec les insectes du genre suivant. Elle s'en rapproche par la forme

de son corps; par le rebord de son prothorax; par ses élytres s'élargissant un peu en ligne courbe depuis l'angle huméral jusqu'au douzième ou dixième de leur longueur; par les tibias antérieurs denticulés et offrant l'angle antéro-externe terminé par une dent; mais elle s'en éloigne par son prothorax bissinué à la base. Chaque sinuosité est en courbe assez régulière, offrant le point le plus avancé vers le huitième externe du bord postérieur, avec les trois quarts médiaires arqués assez régulièrement en arrière et plus prolongé dans leur milieu que les angles postérieurs. Ces caractères suffisent pour séparer cette espèce de toutes les précédentes. Les côtés de l'antépectus sont superficiellement ridés; le ventre est ponctué, ruguleux; le prosternum trisillonné.

Genre *Melanesthes;* Melanesthe (1).

(μέλαν, noir; ἐσθής, vêtement).

Caractère. *Yeux* entamés environ jusqu'à la moitié de la longueur de leur côté externe, par les joues qui les débordent et qui sont ordinairement coupées d'une manière oblique à leur bord postérieur. *Epistome* profondément entaillé; à côtés de l'entaille en ligne courbe. *Labre* échancré et cilié. *Antennes* ordinairement assez grêles; à 3e article deux fois et demie à trois fois aussi long que large: les cinq derniers plus gros, subcomprimés: les 7e à 10e généralement submoniliformes ou plus larges que longs. *Prothorax* offrant généralement le côté externe de ses angles de devant en ligne correspondante avec le côté externe des joues; tronqué à la base ou à peine arqué en devant sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, et sans sinuosités sensibles, ou n'offrant que de faibles traces

(1) (Dejean), Catal. (1833), p. 191. — *Id.* (1837), p. 213.

d'un angle rentrant très ouvert; fortement arqué sur les côtés, moins déclive ou relevé en gouttière près de ceux-ci; deux fois au moins aussi large à la base qu'il est long sur son milieu. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; élargies après l'angle huméral et offrant le rebord marginal cilié et visible après cet angle; sinuées près de l'extrémité; souvent gibbeuses, convexement déclives sur les deux cinquièmes postérieurs. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, tronquée ou en arc. *Tibias* antérieurs soit arqués et festonnés ou multidentés à leur tranche externe, soit armés de deux fortes dents: la première, vers les deux cinquièmes: l'autre, à l'extrémité antérieure: tibias postérieurs et intermédiaires fortement râpeux: les intermédiaires prismatiques.

Obs. Les insectes de ce genre sont faciles à distinguer des précédents par leur prothorax ordinairement sans sinuosités sensibles à sa base ou n'en offrant que de faibles traces, et fortement arqué et moins déclive ou en gouttière sur les côtés, puis par les dents des tibias extérieurs.

A. Tibias antérieurs festonnés ou munis au moins de quatre ou cinq dents sur leur tranche externe.

1. **M. laticollis**; Gebler.

Oblong; convexe; d'un noir un peu luisant. Antennes d'un rouge brun. Prothorax un peu élargi sur les côtés en ligne très-arquée, et sinué près des angles, offrant vers les trois septièmes de ceux-ci sa plus grande largeur; en ligne droite ou à peine arquée en devant, à la base, avec les angles un peu dirigés en arrière, offrant ainsi vers chaque cinquième externe les traces d'un angle rentrant très-ouvert; muni à la base d'un rebord affaibli dans son milieu, et marqué au devant de celui-ci d'une raie plus profonde au-devant de chaque cinquième externe; ponctué, avec tendance à la réticulation sur les côtés; moins déclive ou un peu relevé en gouttière latéralement. Elytres à rebord marginal cilié, élargi en arc et visible en dessus jusqu'au sixième de leur longueur; granuleuses; offrant de légères traces de stries ou rangées striales de points. Tibias antérieurs arqués et festonnés sur leur tranche externe.

Pedinus laticollis, GEBLER, LEDEBOUR'S, Reise, p. 123.

Melanesthes laticollis (DEJEAN), Catal. (1833), p. 191. — *Id.* (1837), p. 213. GEBLER, Verzeichn. etc. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Nat. de Mosc. (1847), p. 480. — *Id.* tiré à part, p. 190.

Long. 0,0100 (4 1/2). Larg. 0,0048 (2 1/8).

Corps ovale-oblong; convexe; d'un noir un peu luisant. *Tête* ponctuée; obsolètement sillonnée sur la suture frontale; labre brun ou d'un brun rouge. *Palpes* et *antennes* de même couleur. Celles-ci prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; subcomprimées et grossissant un peu à partir du 6e ou 7e article: le 3e trois fois aussi long que large: le 7e obconique: les 9e à 10e submoniliformes. *Prothorax* échancré en arc obtus en devant; en ligne faiblement arquée en devant sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, avec les angles postérieurs un peu dirigés en arrière, offrant ainsi, vers chaque cinquième externe, les traces d'un angle rentrant très-ouvert; offrant vers ses deux cinquièmes ou trois septièmes sa plus grande largeur; deux fois au moins aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; muni d'un rebord basilaire un peu plus large sur les trois cinquièmes médiaires et un peu affaibli dans le milieu de ceux-ci; offrant au devant de ce rebord une raie sulciforme plus profonde vers chaque cinquième externe de la largeur; à peine rebordé sur les côtés, qui sont moins déclives. *Ecusson* en triangle ou en demi-cercle deux fois et demie aussi large que long; ponctué. *Elytres* offrant le rebord marginal cilié, élargi en arc et visible jusqu'au sixième de leur longueur; assez faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes, et plus fortement ensuite jusqu'à l'extrémité; sinuées près de celle-ci; longitudinalement arquées, convexement déclives à partir des trois cinquièmes. *Repli* garni de poils fauves. *Dessous du corps* noir; ridé et garni de poils sur les côtés de l'antépectus; ponctué et ruguleux sur le ventre. *Prosternum* à trois sillons.

Pieds noirs avec les tibias et surtout les tarses un peu moins obscurs. *Cuisses* intermédiaires et postérieures assez grossièrement ponctuées. *Tibias* antérieurs arqués et festonnés et à six ou sept dents sur leur tranche externe : les autres râpeux. Dernier article des tarses postérieurs le plus long.

Patrie : Les steppes de Kirguises. (Col. Mannerheim) ; Russie méridionale (de Kiesenwetter).

Obs. Cette espèce se distingue facilement des suivantes par ses tibias antérieurs arqués, festonnés ou multidentés. Nous avons vu dans la collection de M. V. de Motchoulky, sous le nom de *M. acuminatus*, deux exemplaires provenant de la Sibérie occidentale, offrant sur les élytres des traces de stries, mais ayant d'ailleurs tant d'analogie avec cette espèce qu'ils n'en sont peut-être que de faibles variétés.

A A. Tibias antérieurs armés de deux fortes dents à leur côté externe : l'une vers les deux cinquièmes : l'autre vers l'angle antéro-externe.

2. **M. maximus** ; Motschoulsky.

Oblong ; convexe ; d'un noir luisant. Prothorax élargi en lignes très-arquées sur les côtés et sinué près des angles postérieurs ; offrant vers les trois quarts de sa longueur sa plus grande largeur ; légèrement arqué en devant, avec ses angles postérieurs dirigés en arrière, offrant ainsi les traces sensibles d'un angle rentrant très-ouvert vers chaque cinquième externe, à la base ; muni d'un rebord basilaire plus prononcé sur les trois cinquièmes médiaires ; ponctué avec tendance à la réticulation près des côtés ; un peu relevé en gouttière à ceux-ci. Elytres à rebord marginal cilié, élargi en arc et visible en dessus jusqu'au sixième ; granuleuses, presque sans traces de stries. Tibias antérieurs armés de deux fortes dents.

Melanesthes maximus, (Ménétriés), Motschoulsky, Etud. entom. an. 1854.

Long. 0,0112 (5). Larg. 0,0056 (2 1/2).

Corps oblong ; convexe ; d'un noir luisant. *Tête* ruguleusement ponctuée ; transversalement sillonnée ou déprimée sur

la suture frontale : labre noir. *Palpes* d'un brun rouge. *Antennes* noires, avec les trois ou quatre derniers articles graduellement moins obscurs : le dernier, en partie fauve; prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; grêles, avec les cinq derniers articles subcomprimés, un peu plus gros : le 3e, trois ou quatre fois aussi long que large, au moins aussi long que les deux suivants réunis ; le 7e obconique et les 8e à 10e submoniliformes. *Prothorax* très-échancré en devant, presque en ligne droite derrière la tête, avec les angles avancés ; offrant vers les deux tiers ou trois quarts de sa longueur sa plus grande largeur ; en ligne presque droite ou à peine arquée en devant sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, avec les angles plus sensiblement dirigés en arrière, offrant ainsi, vers chaque cinquième basilaire externe les traces assez distinctes d'un angle rentrant très-ouvert; muni à la base d'un rebord plus large sur ses trois cinquièmes médiaires, rayé au-devant de ce rebord d'un sillon plus profond vers chaque cinquième externe et faisant paraître le prothorax creusé dans ce point d'une sorte de fossette en triangle très-élargi; plus de deux fois aussi large à la base qu'il est long sur son milieu. *Ecusson* en triangle ou en demi-cercle deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; ponctué. *Elytres* offrant leur rebord marginal cilié, élargi en arc et visible jusqu'au sixième de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes, puis plus fortement jusqu'à l'extrémité; sinuées près de celle-ci; longitudinalement un peu arquées, convexement déclives à partir des trois cinquièmes. *Repli* granuleux , garni de poils fauves. *Dessous du corps* noir; ridé, un peu granuleux et garni de poils fauves sur les côtés de l'antépectus ; ponctué et ruguleux sur le ventre. *Prosternum* trisillonné. *Pieds* noirs. *Cuisses* intermédiaires et postérieures grossièrement ponctuées, un peu râpeuses. *Tibias* antérieurs, armés de deux

fortes dents sur leur tranche externe: les autres fortement râpeux.

Patrie : La Mongolie. (Collect. Mannerheim.)

3. **M. Faldermanni** ; Mannerheim.

Ovale-oblong; convexe; d'un noir luisant. Antennes noires. Prothorax peu élargi sur les côtés en ligne très-arquée et sinuée près des angles postérieurs; offrant vers les deux cinquièmes ou la moitié sa plus grande largeur; en ligne droite, ou à peine arquée en devant sur ses trois cinquièmes médiaires à la base; muni à celle-ci d'un rebord plus prononcé; ponctué, presque réticulé ou granuleux sur les côtés; aplani ou un peu relevé en gouttière latéralement. Elytres à rebord marginal non élargi en arc, et visible jusqu'au tiers de leur longueur; gibbeuses; granuleuses; à stries légères. Tibias antérieurs armés de deux fortes dents sur leur tranche externe.

Melanesthes laticollis (Faldermann), (Dejean), Catal. (1833), p. 191. — *Id.* (1837). p. 213. — Faldermann, Lettres sur deux nouveaux Mélasomes, *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 8 (1835), p. 167, pl. 6, fig. 2.

Melanesthes Faldermanni (Mannerheim), *in* litter.

Melanesthes erosus (V. de Motschoulsky).

Long. 0,0078 à 0,0087 (3 1/2 à 3 7/8). Larg. 0,0045 à 0,0048 (2 à 2 1/8).

Corps ovale-oblong; convexe; d'un noir luisant. *Tête* ruguleusement ponctuée, souvent un peu granuleuse; déprimée ou sillonnée transversalement sur la suture frontale. *Labre* et *palpes* noirs ou obscurs. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus des côtés du prothorax; noires, moins obscures vers l'extrémité, avec le dernier article en partie fauve; assez grêles avec les cinq derniers articles subcomprimés, graduellement un peu plus gros: le 3e, trois fois aussi long que large, aussi long que les deux suivants réunis; les 6e et 7e obtriangulaires; les 8e à 10e submoniliformes. *Prothorax* échancré en arc obtus en devant; offrant vers les deux

cinquièmes ou près de la moitié de sa longueur sa plus grande largeur ; au moins deux fois aussi large à la base qu'il est long sur son milieu ; en ligne presque droite à la base, ou à peine arqué en devant sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, et en ligne droite sur chaque cinquième externe ; muni d'un rebord basilaire moins large sur chaque cinquième externe ; rayé au-devant de ce rebord d'un sillon ou d'une ligne sulciforme, plus profonde vers chaque cinquième externe et faisant paraître le prothorax comme creusé dans ce point d'une fossette en triangle très-élargi ; à peine rebordé sur les côtés, qui sont un peu relevés en gouttière assez large et peu profonde. *Ecusson* en triangle ou en demi-cercle une fois plus large que long ; ponctué. *Elytres* à rebord marginal cilié régulièrement un peu élargi et visible jusqu'aux tiers de leur longueur ; subparallèles presque jusqu'aux deux tiers ou à peine plus large dans leur milieu, rétrécies ensuite à partir des deux tiers jusqu'à l'angle sutural ; sinuées près de l'extrémité ; longitudinalement relevées jusqu'aux trois cinquièmes, subconvexement déclives postérieurement. *Repli* granuleux ; un peu garni de poils. *Dessous du corps* noir ; obsolètement ridé et un peu granuleux sur les côtés de l'antépectus ; ponctué et ruguleux sur le ventre. *Prosternum* trisillonné. *Pieds* noirs ; tarses moins obscurs ou brun. *Cuisses* grossièrement ponctuées. *Tibias* antérieurs armés de deux fortes dents sur leur tranche externe : les postérieures fortement râpeuses.

Patrie : La Mongolie. (Collect. Mannerheim (type), Chevrolat, Deyrolles, de Motschoulsky).

Obs. Le nom de *laticollis* ayant été plus anciennement donné par Gebler, à une autre espèce, M. le comte Mannerheim a dédié celle-ci à Faldermann, qui l'avait décrite sous le nom de *laticollis*.

Elle se distingue de l'espèce précédente par sa taille moindre ; par son prothorax n'ayant pas les angles postérieurs

dirigés en arrière, n'offrant pas vers chaque cinquième externe les traces d'un angle rentrant; par ses élytres subparallèles jusqu'aux deux tiers, à peine plus large vers la moitié de leur longueur, et n'offrant pas le rebord marginal élargi en arc après l'angle huméral.

4. M. sibiricus ; FALDERMANN.

Ovale-oblong ; convexe ; d'un noir mat et souvent un peu cendré. Prothorax un peu élargi sur les côtés en ligne arquée et sinuée près des angles ; offrant vers les quatre septièmes de sa longueur sa plus grande largeur ; en ligne droite à sa base ou à peine arquée en devant sur ses trois cinquièmes médiaires ; muni au devant de ceux-ci d'un rebord prononcé, affaibli et plus grêle extérieurement ; ruguleusement ponctué surtout près des côtés ; assez fortement relevé en gouttière latéralement. Elytres gibbeuses ; à rebord marginal élargi en ligne oblique jusqu'au septième de leur longueur et visible jusqu'au tiers ; garnies de poils clairsemés indistincts ; finement et uniformément granuleuses ; à stries légères et finement ponctuées. Tibias antérieurs munis de deux dents à leur côté externe.

Opatrum sibiricum, FALDERMANN, Spec. nov. Coleopt. *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 6 (1833), p. 55, pl. 3, fig. 3.

Melanesthes sibiricus (DEJEAN), Catal. (1833), p. 191. — *Id.* (1837), p. 213, — FALDERMANN, Lettres sur deux nouv. Mélasomes, *in* Bullet. de la Soc. imp. des Natur. de Mosc. t. 8 (1835). p. 170

Long. 0,0078 à 0,0095 (3 1/2 à 4 1/2). Larg. 0,0045 (2 l).

Corps ovale-oblong ; convexe ; d'un noir mat, et parfois d'un noir cendré. *Tête* rugueusement ponctuée ; déprimée ou largement sillonnée sur la suture frontale. *Labre* noir. *Palpes* bruns. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts environ des côtés du prothorax ; noires, avec le dernier article d'un brun fauve, et parfois les deux premiers d'un rouge brun ; assez grêles, avec les cinq derniers articles subcomprimés, grossissant graduellement un peu : le 3ᵉ deux fois et demie aussi long que large, presque aussi long que les deux suivants réunis : les 7ᵉ à 10ᵉ submoniliformes, plus longs que larges. *Prothorax*

fortement échancré en devant, avec la partie médiaire presque en ligne droite, et les angles antérieurs avancés; offrant vers la moitié sa plus grande largeur; en ligne presque droite à sa base, ou paraissant à peine arqué en devant sur les trois cinquièmes médiaires, parfois légèrement entaillé dans le milieu de ceux-ci, en ligne droite sur chaque cinquième externe, ou avec les angles très-faiblement dirigés en arrière; muni sur les trois cinquièmes médiaires d'un rebord prononcé, très-étroit extérieurement; rayé au devant de la partie prononcée de ce rebord d'un sillon un peu plus approfondi vers les extrémités et paraissant former, dans ce point, une petite fossette, puis se rapprochant de la base en s'affaiblissant, et ne laissant sur chaque cinquième externe qu'un très-étroit rebord; à peine rebordé sur les côtés qui sont assez fortement relevés en gouttière. *Ecusson* en triangle une fois plus long que large; ponctué. *Elytres* offrant le rebord marginal cilié et assez régulièrement élargi en ligne courbe jusqu'au sixième, visible en dessus presque jusqu'au tiers; faiblement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural; sinuées près de l'extrémité; gibbeuses ou longitudinalement arquées jusqu'aux trois cinquièmes, subconvexement déclives postérieurement; couvertes en dessus de petits grains, d'une petitesse égale; garnies de poils clairsemés et indistincts; à rangées striales de points, ou stries plus ou moins marquées. *Repli* garni de poils fauves. *Dessous du corps* noir, luisant; légèrement ridé et garni de quelques points granuleux sur les côtés de l'antépectus; ruguleusement ponctué et presque granuleux sur les premiers arceaux du ventre. *Prosternum* à trois sillons. *Pieds* noirs, avec les tarses bruns. *Cuisses* grossièrement ponctuées. *Tibias* antérieurs armés à leur tranche externe de deux fortes dents: les intermédiaires et postérieurs fortement râpeux.

Patrie : La Sibérie orientale. (Collect. Mannerheim, V. de Motschoulsky.)

Obs. Cette espèce se distingue de toutes les précédentes par ses antennes offrant le 3e article proportionnellement un peu moins long : le 6e à peine plus long ou aussi long que large : le 5e souvent à peine aussi long que large : le 7e cupiforme, plus large que long; par son prothorax à rebord basilaire très-affaibli et rétréci sur chaque cinquième externe; presque réticuleux ou granuleux sur les côtés; par leurs cuisses proportionnellement moins larges et moins courtes; par ses élytres couvertes de grains plus fins, uniformément petits, et garnies de poils clairsemés et indistincts à la simple vue.

Nous avons reçu en communication de feu M. le comte Mannerheim et de M. V. de Motschoulsky, sous le nom de *M. aleutaceus*, Ménétriés, deux exemplaires s'éloignant du *M. sibiricus* par les élytres couvertes de grains un peu inégalement petits, et par quelques autres caractères assez faibles et peut-être variables.

Un exemplaire offrant des stries sulciformes apparentes, portait dans la collection de M. de Motschoulsky le nom de *M. striatulus*.

Nous n'avons pas vu un assez grand nombre d'exemplaires des *M. aleutaceus* et *striatulus*, pour émettre une opinion sur leur valeur spécifique.

DEUXIÈME BRANCHE.

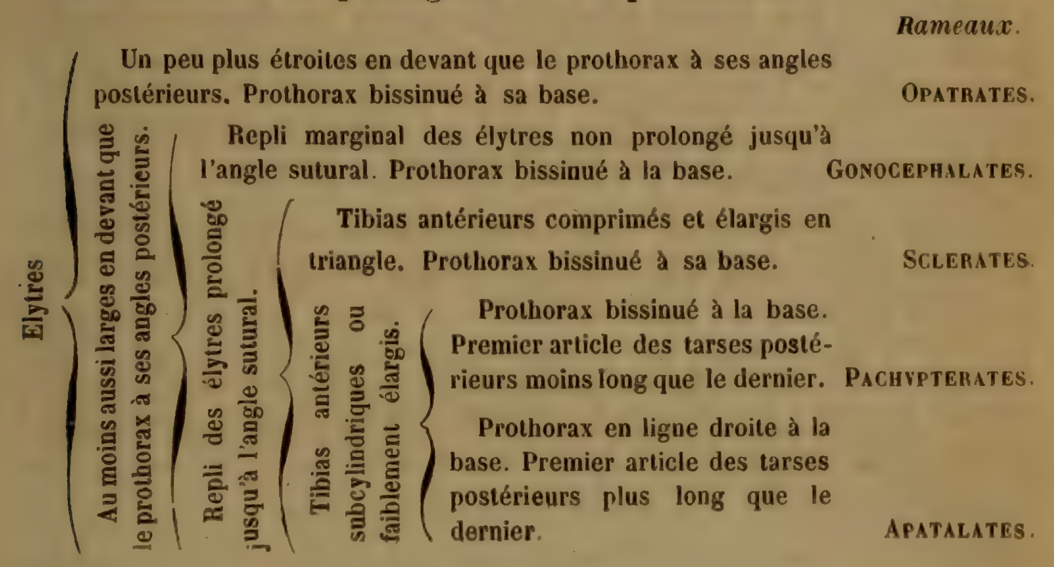
—

OPATRAIRES.

Caractères. *Yeux* entamés par les joues, formant à leur côté externe un canthus à peine prolongé jusqu'à la moitié

de leur longueur, et obliquement coupé d'avant en arrière, pour permettre au côté interne des angles antérieurs du prothorax de venir ordinairement s'appliquer contre le bord postérieur de ce canthus. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Antennes* à 7e article rarement moniliforme. *Prothorax* le plus souvent bissinué à sa base; généralement rebordé ou relevé en gouttière sur les côtés. *Elytres* ordinairement coupées plus ou moins obliquement sur les côtés de leur base; sans repli basilaire sur celle-ci; rarement ciliées sur les côtés; ordinairement garnies en dessus de poils ou de soies, ou chargées de tubercules; à repli marginal moins large que le tiers de sa partie visible du médipectus. *Tibias* antérieurs non dentés. *Partie antéro-médiaire* du 1er arceau ventral tronquée ou en ogive.

Ces insectes se partagent en cinq rameaux:



Rameaux.

Elytres
- Un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs. Prothorax bissinué à sa base. — OPATRATES.
- Au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs.
  - Repli marginal des élytres non prolongé jusqu'à l'angle sutural. Prothorax bissinué à la base. — GONOCEPHALATES.
  - Repli des élytres prolongé jusqu'à l'angle sutural.
    - Tibias antérieurs comprimés et élargis en triangle. Prothorax bissinué à sa base. — SCLERATES.
    - Tibias antérieurs subcylindriques ou faiblement élargis.
      - Prothorax bissinué à la base. Premier article des tarses postérieurs moins long que le dernier. — PACHYPTERATES.
      - Prothorax en ligne droite à la base. Premier article des tarses postérieurs plus long que le dernier. — APATALATES.

PREMIER RAMEAU.

Opatrates.

CARACTÈRES. *Elytres* un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs. *Prothorax* bissinué à sa

base. *Menton* ordinairement moins long ou à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand ; élargi d'arrière en avant jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de sa longueur à partir de sa base; tronqué ou échancré à son bord antérieur, avec les angles parfois subarrondis. *Ailes* nulles ou rudimentaires. Premier article des tarses postérieurs moins long que le dernier.

Ce rameau se divise en deux genres:

		Genre.
Repli des élytres	non prolongé jusqu'à l'angle sutural	*Opatrum*.
	prolongé jusqu'à l'angle sutural.	*Tricholum*.

Genre *Opatrum*, Opatre ; Fabricius (1).

Caractères. *Elytres* un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; plus ou moins obliquement coupées d'avant en arrière de dedans en dehors sur le côté externe de leur base; à bord marginal le plus souvent invisible quand l'insecte est examiné en dessus; à repli non prolongé jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Epistome* profondément entaillé. *Antennes* assez courtes; subcomprimées et grossissant plus ou moins à partir du 7e au 8e article: le 3e moins long ou à peine aussi long que les deux suivants réunis : les 6e et 7e ordinairement moins longs ou à peine aussi longs que larges: les 8e à 10e généralement plus larges que longs. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Prothorax* transverse ; embrassant la tête jusqu'aux yeux ; à deux entailles ou sinuosités basilaires, dont le point le plus avancé correspond au 5e intervalle des élytres ou plus extérieurement. *Ecusson* plus large que long. *Menton* ordinairement moins long ou à peine aussi long qu'il

(1) Fabricius, Syst. Entomol. (1775), p. 76. Genre 23.

est large dans son diamètre transversal le plus grand ; élargi d'arrière en avant, jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de la longueur de ses côtés à partir de la base, tronqué ou échancré à son bord antérieur, avec les angles parfois émoussés ou subarrondis. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Tibias* antérieurs comprimés ; graduellement et médiocrement élargis de la base à l'extrémité ; râpeux en dessous : les intermédiaires et postérieurs droits, peu ou point comprimés ; râpeux, souvent glabres ou à peu près. *Corps* oblong, convexe.

Le genre *Opatre* est un de ceux qui réclameraient le plus un travail monographique. Parmi les nombreuses espèces qui figurent dans les collections, il en est encore un certain nombre d'inédites, et la plupart de celles qui ont été décrites l'ont été souvent d'une manière assez incomplète, pour en rendre la détermination difficile ou très-douteuse. On a généralement négligé certains caractères ayant une importance réelle par les distinctions spécifiques. Ainsi, la forme et la profondeur des sinuosités basilaires du prothorax offrent des différences parfois utiles à signaler. Le point le plus avancé de ces sinuosités correspond à une strie ou à un intervalle de ces stries qui paraît constant chez les mêmes espèces, mais qui varie chez des espèces rapprochées. Le repli des élytres est, chez plusieurs, la seule partie des étuis qui soit visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous ; chez des espèces à corps plus bombé, l'intervalle juxta-marginal est au contraire apparent en partie ou même en totalité. Ce même repli se termine parfois au niveau de l'extrémité du 4e arceau ventral ; d'autrefois il se rétrécit à partir de ce point et se prolonge jusqu'à la moitié du 5e arceau. Les formes du menton, du sternum et de diverses autres parties ont été ordinairement trop négligées. N'ayant pas à notre disposition un assez grand nombre de matériaux, pour signaler tout le parti qu'on pourrait tirer des caractères qui

correspondent aux modifications dans les formes extérieures, nous nous bornerons aux indications suivantes :

A. Intervalle juxta-marginal des élytres en partie au moins visible sur toute sa longueur, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en-dessous. (s. g. *Colpophorus*).

B. Sixième ou presque septième intervalle des élytres, à partir de la suture, correspondant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax : cette sinuosité, en angle rentrant presque rectangulairement ouvert, laissant un intervalle vide assez notable, entre cette partie du bord postérieur du prothorax et la base des élytres, dont la partie anguleuse est au 5e intervalle : le juxta-marginal entièrement visible ou à peu près quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous.

C. Partie anguleuse de la base des élytres laissant vide un espace de la sinuosité basilaire du prothorax.

1. **O. emarginatum** ; Lucas.

Oblong ; médiocrement convexe ; noir, un peu luisant ; glabre en dessus. Front à trois lignes saillantes. Prothorax fortement arqué sur les côtés ; profondément entaillé vers chaque sixième externe de sa base, avec la partie intermédiaire arquée en arrière et à peu près aussi prolongée que les angles ; médiocrement convexe sur le dos, moins déclive sur les côtés ; granuleux ; chargé sur son disque de sept empâtements presque lisses : le médiaire sublinéaire jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, puis presque en carré large. Elytres chargées de cinq côtes couronnées de petits points granuleux ; offrant entre chaque côte une double rangée de tubercules, longitudinalement séparés par une ligne de points tuberculeux : la 3e de ces lignes ou le 6e intervalle à partir de la suture correspondant au point le plus avancé de chaque sinuosité. Intervalle juxta-marginal visible en dessous.

Opatrum emarginatum (Lucas), Explor. sc. de l'Algér. p. 333. 907, pl. 29, fig. 8.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l). Larg. 0,0047 (2 1,8 l) à la base des élytres ; 0,0056 (2 1/2) vers la moitié de la longueur du prothorax et de celle des élytres.

Patrie : L'Algérie, dans les environs de Philippeville ; découverte par M. le général Ch. Levaillant. (Muséum de Paris, *type* décrit par M. Lucas).

Obs. Le prothorax est fortement élargi en arc, sur les côtés ; presque aussi profondément entaillé à sa base que le quart

de sa longueur; chargé sur son disque de sept empâtements presque lisses, granuleux sur le reste : l'empâtement médiaire sublinéaire, presque en forme de carène obtuse, naissant un peu après le bord antérieur et prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur, où il est suivi d'un empâtement presque en carré une fois plus large que long, échancré postérieurement; offrant, de chaque côté de cette partie sublinéaire, trois autres empâtements : le juxta-médiaire, une fois plus large que long, prolongé depuis le quart jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur : l'intermédiaire, échancré dans sa moitié antéro-externe : l'externe, subtuberculeux, naissant vers le quart de sa longueur, à peine prolongé au-delà de sa moitié ; rayé d'un faible sillon longitudinal, en dehors de ce dernier empâtement.

CC. Partie anguleuse de la base des élytres remplissant l'entaille ou la sinuosité basilaire du prothorax.

2. **O. porcatum** ; Fabricius.

Oblong ; noir, terreux. Front caréné longitudinalement. Prothorax élargi en arc sur les côtés; entaillé à chaque cinquième externe de sa base ; convexe sur ses six huitièmes médiaires ; planiuscule sur les côtés ; granuleux. Ecusson large échancré. Elytres anguleuses sur les deux septièmes externes de leur base, et remplissant l'entaille prothoracique ; ornées chacune de cinq côtes assez faibles, chargées d'une rangée de points tuberculeux ; parées entre chacune de ces côtes de deux rangées de tubercules plus gros, surtout depuis la moitié jusqu'aux deux tiers, ces rangées séparées par une rangée longitudinale irrégulièrement double de petits points tuberculeux : la 3e côte à partir de la suture correspondant au point le plus avancé de chaque entaille basilaire du prothorax. Intervalle juxta-marginal visible en dessous.

Opatrum porcatum, Fabricius, Entom. syst. t. 1. 1, p. 89. 2. — *Id*. Syst. éleuth. t. 1, p. 116. 4. — Herbst, Naturs. t. 5, p. 213. 2. — Schoenh. Syn. ins. t. 1, p. 121. 6.

Long. 0,0012 (5). Larg. 0,0056 (2 1/2) vers la moitié de la longeur des élytres.

Corps oblong; médiocrement convexe; noir mais ordinairement terreux et cendré; glabre. *Tête* plus large que longue; à peine moins courte sur le front que sur le milieu de l'épistome; ponctuée; râpeuse; chargée d'une carène longitudinale sur le milieu du front. *Suture frontale* creusée d'un sillon transverse. *Epistome* profondément entaillé. *Labre* brun noir; entaillé à son bord antérieur. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; d'un noir terreux; peu garnies de poils; grêles à la base, avec les cinq derniers articles subcomprimés; grossissant graduellement; le 3ᵉ, filiforme, trois fois aussi long que large; les 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ un peu plus longs que larges: les 7ᵉ et 8ᵉ suborbiculaires, au moins aussi larges que longs: les 9ᵉ et 10ᵉ transverses: le 11ᵉ en ogive. *Prothorax* échancré presqu'en demi-cercle ou plutôt en demi-hexagone, en devant; avec les angles de devant prononcés, avancés au-delà des yeux jusqu'à la partie latéralement anguleuse des joues; élargi en arc d'avant en arrière, offrant vers les deux tiers de ses côtés sa plus grande largeur; bissinué à la base, c'est-à-dire vers chaque cinquième externe de la largeur de celle-ci, avec les trois cinquièmes médiaires arqués en arrière et au moins aussi prolongés en arrière dans leur milieu que les angles postérieurs: chaque entaille égale en profondeur au sixième environ de sa longueur; à peine rebordé sur les côtés, sans rebord à la base; deux fois et demie aussi large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu; planiuscule ou assez convexe sur les six huitièmes médiaires de sa largeur, légèrement relevé en large gouttière sur chaque huitième externe de celle-ci; d'un noir terreux; chagriné, c'est-à-dire couvert de poils tuberculeux, généralement séparés les uns des autres par un diamètre au moins égal au diamètre de leur base. *Ecusson* transverse; deux fois et demie environ aussi large qu'il est long sur son milieu; un peu arqué en

arrière à son bord postérieur, échancré à l'antérieur; noir, terreux. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; obliquement coupées sur les deux septièmes externes de leur base; échancrées en arc dirigé en arrière (prises ensemble) sur les cinq septièmes médiaires: la partie anguleuse de leur base s'adaptant parfaitement à l'entaille basilaire du prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers, ou plutôt faiblement élargies en ligne peu courbe jusque vers la moitié et légèrement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers; en ogive obtuse postérieurement; planiuscules longitudinalement sur le dos presque jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis convexement déclives d'abord, ensuite subperpendiculaires; peu convexes sur le dos, convexes latéralement; munies sur les côtés d'un rebord invisible quand l'insecte est examiné en dessus; d'un noir terreux; ornées chacune de cinq côtes longitudinalement assez faibles (comprises la suturale et la marginale), chargées sur leur arête d'une rangée de petits points tuberculeux rapprochés (environ 70 à 75 sur la 3e); parées sur le milieu de l'espace compris entre chacune de ces côtes, c'est-à-dire sur les intervalles alternes, d'une rangée longitudinale de petits points tuberculeux semblables, généralement disposés sur deux lignes inégalement rapprochées; chargées, entre chacune de ces rangées et chaque côte, d'une rangée longitudinale de tubercules ou points tuberculeux sublinéaires, un peu moins petits près de la base que près des côtés, peu rapprochés les uns des autres, graduellement plus gros jusqu'à la moitié de la longueur des étuis, où ils se maintiennent jusqu'aux deux tiers ou trois quarts, pour s'affaiblir ensuite: chacun de ces tubercules aussi long dans ce dernier espace que trois des points tuberculeux des côtes, y compris les intervalles qui les séparent (environ 15 de ces tubercules sur les 3e et 4e rangées,

comprises entre les 2e et 3e côtes). *Repli* à peine plus large vers le mileu de sa longueur que la largeur d'un intervalle ; assez brusquement terminé un peu après le 4e arceau ventral ; noir, obscur ou terreux ; finement granuleux. *Dessous du corps* noir ou terreux ; chargé de points tuberculeux assez petits ou médiocres sur l'antépectus et le métasternum ; ponctué sur le reste. *Prosternum* un peu élargi d'avant en arrière jusqu'à l'extrémité des hanches, anguleusement prolongé après celle-ci. *Mésosternum* entaillé. *Postépisternums* parallèles ; trois fois à trois fois et demie aussi longs que larges. *Pieds* médiocres, noirs ou terreux ; granuleux sur les cuisses, râpeux sur les tibias : ceux-ci subgraduellement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité : les antérieurs comprimés, un peu crénelés sur l'arête externe. *Tarses* grêles ; garnis en dessous de poils spinosules : le premier article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, un peu moins long que le dernier.

Patrie : La Barbarie. (Muséum de Copenhague, type de la collection de Wahl, décrit par Fabricius).

Obs. Olivier a dit à tort (Encycl. Méth. t. 8 (1811), p. 502, article *Opatre*, que l'*O. porcatum* appartient au *genre Asida* ; cette erreur a été reproduite par M. Hope (Coléopter. Manual, 3e part. p. 69).

BB. 5e intervalle ou 4e strie des élytres, à partir de la suture, correspondant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax : cette sinuosité moins profonde, plus régulièrement en arc, ne laissant souvent qu'un faible espace vide, entre elles et la base des élytres.

3. **O. bœticum** ; Rosenhauer.

Opatrum bœticum (Rambur) (Dejean), Catal. (1833), p. 193. — *Id*. (1837), p. 214. — Rosenhauer, Die Thiere Andalus. p. 206.

AA. Intervalle juxta-marginal des élytres invisible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous, ou visible seulement en partie vers son extrémité postérieure. (s. g. *Opatrum*).

D. Sixième intervalle des élytres correspondant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax.

E. Elytres obliquement coupées à la base, seulement à partir de la 5e strie, à compter de la suture; convexes, même à la base. Corps épais. Partie anguleuse de la base du prothorax ne remplissant pas exactement la sinuosité basilaire du prothorax.

4. O. obesum; Olivier.

Oblong; convexe; noir, souvent un peu terreux; garni de poils courts couchés, d'un blanc cendré. Antennes et palpes d'un brun rougeâtre. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite; bissinué à la base, avec les deux tiers médiaires arqués en arrière; faiblement relevé en gouttière sur les côtés; finement granuleux; chargé d'une ligne longitudinale médiane. Elytres à neuf sillons peu profonds, séparés par des intervalles subconvexes: le 5e correspondant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire du prothorax; offrant la partie anguleuse de leur base un peu plus en dehors. Repli ne dépassant pas le 4e arceau ventral.

Opatrum obesum, Olivier, Encycl. méth. t. 8 (1811) p. 497. 5 (type).

Long. 0,0090 (4). Larg. 0,0045 (2l).

Corps oblong; convexe; noir ou noir brun, garni de soies ou de poils apparents, courts, d'un blanc cendré. *Tête* un peu granuleuse et garnie de poils sur le front, grossièrement ponctuée sur l'épistome; creusée d'un sillon transverse sur la suture frontale. *Labre* brun; échancré. *Palpes* d'un brun rougeâtre. *Antennes* de même couleur; prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à 3e article une fois plus long que large, moins long que les deux suivants réunis; le 4e plus long que large: les 9e et 6e à peine aussi longs que larges: les 7e à 10e subcomprimés, grossissant graduellement: les 7e à 10e plus larges que longs. *Prothorax* fortement échancré en devant; élargi en ligne courbe jusqu'à la

moitié, puis subparallèle ou faiblement élargi en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; bissinué à la base, offrant vers chaque sixième externe de celle-ci le point le plus avancé de chaque sinuosité, avec les deux tiers médiaires arqués en arrière et plus prolongés que les angles, qui sont aigus et vifs; presque sans rebord sur les côtés, sans rebord à la base; deux fois et quart aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; convexe, avec les côtés relevés en gouttière assez étroite, peu profonde ou peu affaiblie d'avant en arrière; noir ou noir brun, souvent terreux; finement granuleux; garni de poils peu serrés, courts et couchés, d'un blanc cendré ou jaunâtre; chargé sur la ligne médiane d'une saillie linéaire ou ligne élevée. *Ecusson* presque en demi-cercle une fois plus long que large; noir; garni de poils. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à son bord postérieur; un peu obliquement coupées sur les côtés de la base seulement à partir de la 5e strie ou presque du 6e intervalle à partir de la suture, de telle sorte que leur partie anguleuse est plus en dehors que le point le plus avancé de la sinuosité prothoracique, et laisse dans ce point un petit espace vide entre elle et le bord postérieur du prothorax; subparallèles ou à peine élargies jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement; munies d'un rebord marginal finement denticulé et à peu près visible, quand l'insecte est vu en dessus; assez régulièrement convexes, même à la base, un peu gibbeuses, fortement déclives en pente peu courbe sur le tiers postérieur; à neuf faibles sillons chacune, séparés par des intervalles subconvexes de largeur à peu près égale; les 4e et 5e sillons plus courts postérieurement, prolongés au moins jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des étuis: le 5e correspondant en devant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax; noires, parfois terreuses; garnies sur les intervalles de poils plus courts, couchés, d'un

blanc cendré, apparents, assez rapprochés. *Repli* prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* noir ou noir brun; garni de poils d'un blanc cendré ou jaunâtre, peu serrés; à peine garni de quelques poils granuleux sur les côtés de l'antépectus, ruguleux sur le ventre. *Prosternum* déclive après les hanches; légèrement relevé à son extrémité; rayé de trois lignes. *Pieds* noirs ou d'un noir brun; finement granuleux sur les cuisses; râpeux sur les tibias antérieurs et sur les autres : les antérieurs, droits, comprimés, graduellement et médiocrement élargis de la base à l'extrémité, aussi larges à celle-ci que le tiers environ de leur tranche externe: les autres à peine élargis.

PATRIE : L'île de Scio (Muséum de Paris, type d'Olivier).

5. O. verrucosum, GERMAR.

Oblong; noir ou noir brun. Prothorax élargi en arc sur les côtés; entaillé profondément vers chaque cinquième externe de sa base; convexe, relevé en large gouttière sur ses côtés; presque réticuleusement granuleux. Elytres médiocrement convexes; ornées chacune de cinq côtes assez faibles, chargées de points tuberculeux disposés deux ou trois de front; parées entre chacune de ces côtes de deux rangées de tubercules arrondis assez gros, séparés par une rangée de petits points tuberculeux de la grosseur de ceux des côtes: la 3e de ces rangées ou 6e intervalle correspondant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire, que la partie anguleuse de leur base ne remplit pas.

Opatrum verrucosum, GERMAR, Reise nach Dalmat. p. 188. 48. (type.)

Long. 0,0090 (4). Larg. 0,0045 (2) vers la moitié de la longueur des élytres.

Corps oblong ou suballongé; convexe; noir ou d'un noir brun. *Tête* plus large que longue; à peine aussi longue sur le front que sur le milieu de l'épistome; ruguleusement ponctuée; creusée d'un sillon transverse sur la suture frontale. *Epistome* profondément entaillé. *Labre* brun noir; entaillé à son bord antérieur, cilié de fauve. *Antennes* prolongées

environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; d'un fauve brunâtre ou d'un rouge brun; peu garnies de poils; grêles à la base, avec les cinq derniers articles subcomprimés, grossissant graduellement: le 3e filiforme, deux fois et demie aussi long que large: le 4e un peu plus long que large: les 5e à 10e au moins aussi larges ou plus larges que longs, cupiformes: le 10e, suborbiculaire, en ogive obtuse à son extrémité. *Prothorax* échancré, presque en demi-cercle à son bord antérieur; avec les angles de devant prononcés, avancés au-delà des yeux jusqu'à la partie latéralement anguleuse des joues; élargi en ligne courbe ou arqué jusqu'aux angles postérieurs, offrant vers la base ou vers les deux tiers sa plus grande largeur; fortement bissinué à la base, offrant vers chaque sixième ou chaque cinquième externe de celle-ci, une entaille profonde, égale au moins au sixième de sa longueur, avec les trois cinquièmes médiaires arqués en arrière et à peu près aussi prolongés dans leur milieu que les angles postérieurs; muni d'un rebord épais et peu saillant au devant des trois cinquièmes médiaires de sa base, sans rebord sur les côtés de celle-ci; deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu; convexe, avec les côtés relevés et constituant une gouttière latérale; noir ou d'un noir brun; granuleux, presque réticulé ou couvert de points saillants, séparés par des sortes de points enfoncés donnant chacun naissance à une soie très-courte, fine, couchée, d'un fauve livide, peu apparente; chargé sur la ligne médiane d'une faible carène ou ligne élevée longitudinale. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à côtés un peu curvilignes; brun noir; densement ponctué ou finement granuleux. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; un peu obtusément anguleuses chacune vers le tiers externe de leur largeur, c'est-

à-dire obliquement coupées sur leur tiers externe et sur leurs deux tiers internes : la partie anguleuse ne remplissant pas exactement et laissant vide la partie la plus avancée de l'entaille de sa base prothoracique à laquelle elle correspond ; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies en ligne un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; planiuscules longitudinalement sur le dos jusqu'aux deux tiers, subconvexement très-déclives postérieurement; peu convexes sur le dos, convexement déclives latéralement; munies sur les côtés d'un rebord invisible quand l'insecte est examiné en dessus ; noires ou d'un noir brun; ornées chacune de cinq côtes longitudinales (comprises la suturale et la marginale) chargées sur leur arête de petits points tuberculeux irrégulièrement disposés jusqu'aux deux cinquièmes sur trois ou deux de front, puis réduits à deux sortes de rangées un peu moins irrégulières (environ 70 à 75 de ces points sur une rangée longitudinale); parées sur le milieu de l'espace compris entre chacune de ces côtes, c'est-à-dire sur les intervalles alternes, d'une seule rangée de petits points tuberculeux semblables; chargées entre ces dernières rangées et chaque côte d'une rangée de tubercules égaux, arrondis, assez gros, séparés longitudinalement les uns des autres par un espace ordinairement moindre que leur diamètre (environ quinze sur la 1e rangée). *Repli* à peine plus large, vers le milieu de sa longueur que la largeur d'un intervalle; assez brusquement terminé un peu après le 4e arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir brun ou brun; chargé de points granuleux sur l'antépectus et sur le milieu du médipectus, un peu aspèrement ou rugueusement ponctué sur le ventre. *Prosternum* en fer de lance; subconvexe; rayé de trois lignes longitudinales. *Mésosternum* entaillé. *Postépisternums* parallèles, deux fois et demie à trois fois aussi longs que larges. *Pieds* médiocres; noirs, bruns

ou d'un brun rougeâtre; granuleux sur les cuisses, râpeux sur les tibias: ceux-ci, subgraduellement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité: les antérieurs comprimés, crénelés sur l'arête externe. *Tarses* grêles; garnis en dessous de poils spinosules: le 1er article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, sensiblement moins long que le dernier.

Patrie : La Dalmatie (type de la collection de Germar).

Obs. L'*O. verrucosum* de M. Brullé, quoique ayant beaucoup d'analogie avec l'insecte décrit par Germar, semble s'en éloigner par son prothorax moins profondément ponctué, paraissant presque granuleux ; par ses élytres chargées de tubercules sensiblement plus petits, ponctiformes; par ses côtes couronnées de points granuleux plus serrés, un peu râpeux; par les rangées longitudinales de points granuleux situées entre les côtes, souvent aussi larges que le dos des côtes et formées de plusieurs rangées confuses de points au lieu de l'être d'une seule; par ses points granuleux plus râpeux; par ses tibias antérieurs paraissant moins comprimés, moins tranchants, moins denticulés sur leur tranche externe. Cet insecte, dont nous avons eu le type sous les yeux, et qui pourrait paraître, en raison de différences signalées ci-dessus, constituer une espèce particulière *(O verruciferum)*, n'est probablement qu'une variation de l'insecte décrit par Germar.

DD. 5e intervalle ou 4e strie des élytres correspondant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax.

6. **O. sabulosum** ; Linné.

Voy. Mulsant, hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Latigènes) p. 164. 1.

(*) Expédit sc. de Morée, p. 216, no 373.

Genre *Trichotum*, Trichote; Hope (1).

(τριχωτὸν, partie de la tête couverte de cheveux.)

Caractères. *Elytres* un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; obliquement coupées d'avant en arrière, de dedans en dehors, sur le côté externe de leur base; à bord marginal visible, quand l'insecte est vu en dessus; à repli prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Antennes* assez courtes; subcomprimées et grossissant assez faiblement à partir du 7e ou du 8e article: le 3e visiblement aussi long ou plus long que les deux suivants réunis: les 5e à 7e plus longs que larges. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme. *Prothorax* transverse; embrassant la tête jusqu'aux yeux; à deux sinuosités régulières à la base, dont le point le plus avancé correspond à la 3e strie ou au 4e intervalle. *Ecusson* plus large que long. *Menton* élargi d'arrière en avant; moins long que large. *Tibias* antérieurs incourbés sur le tiers antérieur. *Corps* ovalaire; couvert de soies ou poils grossiers.

1. **T. rotundatum.**

Ovalaire; médiocrement convexe; noir, revêtu en dessus de soies ou poils très-grossiers, d'un fauve cendré. Prothorax transverse; élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; à deux sinuosités régulières à la base, avec la moitié médiaire obtusément arquée en arrière et moins prolongée que les angles. Elytres en ogive à partir des deux cinquièmes de leur longueur; à neuf stries: la 4e correspondant au point le plus avancé de la sinuosité du prothorax. Intervalles presque plans: le marginal moins déclive. Repli prolongé jusqu'à l'angle sutural. Tibias antérieurs incourbés sur leur tiers antérieur.

---

(1) *Trichoton*, Hope, Coléopt. Man. 3e part. p. 110 et 111.
Nous avons cru devoir rendre à ce nom générique la terminaison latine.

Epilasium rotundatum, (Dejean) catal. (1833) p. 192. — *Id.* (1837) p. 214.

Tichoton cayennense. Hope, Coléopt. Man. 3e part. (1840), p. 110.

Long. 0,0160 (3l 1/2). Larg. 0,0045 (2).

Corps ovalaire; médiocrement arqué longitudinalement; médiocrement convexe; noir, mais revêtu de soies ou poils grossiers, d'un fauve cendré ou testacé qui cachent presque entièrement la couleur foncière, en dessus. *Tête* une fois plus large que longue; marquée de points rapprochés donnant chacun naissance à une soie ou poil grossier; transversalement sillonnée sur la suture frontale. *Epistome* plus finement ponctué que le front; entaillé jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, avec la partie postérieure de l'entaille subarrondie. *Labre* brun; non échancré. *Yeux* entamés par les joues jusqu'à la moitié de leur côté externe, et enclos par ces organes et par le côté interne des angles antérieurs du prothorax. *Palpes* bruns ou d'un brun rougeâtre; à dernier article subcomprimé, ou fortement sécuriforme. *Antennes* noires ou d'un noir brun; garnies de poils cendrés et couchés; prolongées un peu moins longuement que les angles postérieurs du prothorax; filiformes sur leur première moitié, avec les cinq derniers articles grossissant graduellement à peine: le 3e une fois au moins plus long que large : les 4e à 7e un peu plus longs ou au moins aussi longs que larges : les 8e à 10e un peu élargis de la base à l'extrémité, plus larges que longs : le 11e en ogive et plus pâle à son extrémité. *Prothorax* obtusément et profondément échancré en devant; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles postérieurs, qui sont dirigés en arrière; de deux tiers plus larges à ceux-ci qu'aux antérieurs; à deux sinuosités assez régulières à la base, avec la moitié médiaire de celle-ci obtusément

arquée en arrière et moins prolongée que les angles; deux fois et demie environ aussi large à sa base qu'il est long sur son milieu; sans rebord apparent; convexe; noir ou noir brun; marqué de points serrés, assez petits, donnant chacun naissance à une soie ou poil grossier, d'un fauve cendré. *Ecusson* en triangle près d'un tiers plus large que long; noir brun; pointillé; ordinairement glabre. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; un peu élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes, en ogive postérieurement; munies d'un rebord latéral à peine cilié, et visible en dessus; médiocrement convexes, moins déclives près du bord marginal; noires ou d'un noir brun; à neuf stries glabres ou à peu près, peu distinctement ou obsolètement ponctuées : la 4e correspondant en devant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire du prothorax : les 4e et 5e plus courts, prolongés jusqu'aux sept huitièmes. *Intervalles* plans ou à peine subconvexes; obsolètement marqués de points, donnant chacun naissance à un poil grossier, d'un fauve cendré; complètement revêtus ou à peu près de ces poils : le 10e intervalle à partir de la suture ou juxta-marginal moins déclive et plus large que le voisin. *Repli* garni de poils; au moins aussi large en devant que le quart de la partie visible du médipectus; prolongé en se rétrécissant jusqu'à l'angle sutural. *Dessus du corps* brun; pointillé; garni de poils moins grossiers et moins serrés que le dessus. *Prosternum* en fer de lance, rétréci après les hanches; garni assez densement de poils grossiers et cendrés. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral subarrondie. *Pieds* bruns; ponctués et garnis de poils comme le dessous du corps. *Cuisses* non renflées. *Tibias* antérieurs subcomprimés, faiblement élargis de la base à l'extrémité; fortement incourbés sur leur tiers anté-

rieur (au moins chez l'un des sexes) : tibias intermédiaires munis d'un très-court talus à l'extrémité de la tranche interne : les postérieurs droits, à peine élargis. *Tarses* postérieurs à 1[er] et dernier articles presque égaux.

Patrie : Cayenne (Musée de Paris).

Obs. Nous n'avons vu que l'un des sexes.

DEUXIÈME RAMEAU.

—

Gonocephalates.

Caractères. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Prothorax* bissinué à la base. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que le dernier.

Les insectes de ce rameau se repartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Menton	élargi d'arrière en avant, plus large en devant qu'il est long sur son milieu. Antennes à 5e article visiblement plus long que les deux suivants réunis. Elytres ciliées latéralement.		*Trichopodus.*
	ordinairement plus long que large, commençant à se rétrécir d'arrière en avant à partir de la moitié environ de la longueur de ses côtés.	Antennes grêles, offrant les 5e à 7e articles des antennes de moitié plus longs que larges. Repli aussi large à la base que le tiers au moins du médipectus.	*Hadrus.*
		Antennes offrant les 5e à 7e articles moins longs ou à peine plus longs que larges. Repli des élytres à peine plus large ou moins large en devant que le tiers de la partie visible du médipectus.	*Gonocephalum.*

Genre *Trichopodus*, Trichopode.

(θριξ, poil ; ποῦς-οδός, pied).

Caractères. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; un peu obliquement coupées d'avant en arrière, de dedans en dehors sur le côté externe de leur base ; à bord marginal cilié et visible quand l'insecte est examiné en dessus ; à repli rétréci à partir du 4° arceau et prolongé en se rétrécissant jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral, et seule partie visible en-dessous. *Epistome* profondément entaillé. *Antennes* de longueur très-médiocre ; subcomprimées et grossissant assez faiblement à partir du 7e article : le 3e, visiblement plus long que les deux suivants réunis : les 5e à 7e obconiques, au moins aussi longs que larges : les 8e à 10e submoniliformes. *Palpes* maxillaires à dernier article sécuriforme. *Prothorax* transverse ; embrassant souvent à peine jusqu'aux yeux les côtés de la tête ; à deux sinuosités basilaires, dont le point le plus avancé correspond à la 4e strie, au 5e intervalle des élytres. *Ecusson* plus large que long. *Menton* élargi d'arrière en avant jusqu'aux deux tiers de ses côtés, à partir de sa base ; tronqué en devant, avec les angles antérieurs émoussés ou subarrondis ; moins long que large. *Tibias* antérieurs droits, comprimés, graduellement et très-médiocrement élargis de la base à l'extrémité ; râpeux en-dessous : les intermédiaires et postérieurs peu comprimés, droits, graduellement et faiblement élargis de la base à l'extrémité ; granuleux ou finement râpeux ; garnis sur toute leur surface de poils rigides et assez épais. *Corps* ovale-oblong.

1. T. validus.

Oblong; longitudinalement arqué; convexe; d'un noir mat. Antennes brunes. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, rétréci ensuite d'une manière sinuée; sinué vers chaque sixième externe de sa base, avec les angles dirigés en arrière; convexe sur les côtés à peine relevés et ciliés; marqué de points un peu râpeux et finement granuleux près des côtés. Elytres à peine élargies jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite; obliquement coupées chacune sur leur tiers externe; à neuf sillons, séparés par des intervalles plus larges et médiocrement convexes; parsemées de petits points tuberculeux, donnant naissance près des côtés à un poil hérissé, obscur.

Philax validus (Dejean), (Buquet).

Long. 0,0135 (6 l). Larg. 0,0056 à 0,0067 (2 1/2 à 3 l).

Corps oblong; obtusément arqué longitudinalement; convexe; d'un noir mat; hérissé de poils sur les côtés des élytres. *Tête* noire; assez finement ponctuée sur le vertex; marquée de gros points sur le front et surtout sur l'épistome; légèrement râpeuse; à peine relevée sur le côté des joues. *Suture frontale* creusée d'un sillon. *Epistome* entaillé jusqu'au milieu de sa longueur; à côtés de l'entaille presque un peu courbes. *Labre* échancré; noir, garni de poils moins obscurs. *Palpes* noirs ou d'un noir brun. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des côtés du prothorax; brunes ou d'un brun de sanguine; garnies de poils un peu rigides; subfiliformes jusqu'au 6e article, avec les quatre ou cinq derniers un peu plus gros : le 2e court : le 3e trois fois au moins aussi long que large, visiblement plus long que les deux suivants réunis : le 4e d'un quart environ plus long que large : les 5e à 7e à peu près aussi longs que larges : les quatre der-

niers subcomprimés : le 8e moniliforme : les 9e et 10e plus larges que longs, cupiformes : le 11e plus long que large, rétréci en angle tronqué à partir du tiers de sa longueur. *Prothorax* échancré en arc en devant ; à angles antérieurs assez prononcés ; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, rétréci ensuite d'une manière un peu sinuée en se rapprochant des angles postérieurs ; bissinué ou presque trisinué à la base, tronqué ou sinueusement tronqué sur le tiers médiaire ou un peu plus de celle-ci, et à sinuosité régulière en arc assez faible vers chaque sixième externe, avec les angles postérieurs dirigés en arrière et à peine aussi prolongés que la partie médiaire ; une fois au moins plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; très-étroitement rebordé à la base ; rebordé sur les côtés ; convexe sur ses trois quarts médiaires au moins de sa largeur plus ou moins sensiblement, relevé sur les côtés ; noir ; marqué de points un peu râpeux et médiocrement rapprochés, plus légers sur le dos, plus marqués ensuite, très-finement granuleux près des bords latéraux ; cilié assez brièvement à ceux-ci. *Ecusson* en triangle une fois au moins plus large que long ; noir. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de trois fois aussi longues que lui ; à peine élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural ; obliquement coupées en arrière chacune sur le tiers externe de leur base ; un peu obtusément anguleuses dans la partie de leur base correspondant à la sinuosité basilaire du prothorax ; munies d'un rebord latéral étroit, visible en dessus ; convexes ; convexement déclives longitudinalement sur leur deux cinquièmes postérieurs ; d'un noir mat ; paraissant à une forte loupe ornées de points à peine saillants et un peu luisants ; à neuf sillons postérieurement affaiblis et séparés par des intervalles plus larges et peu fortement convexes ; le 4e sillon à partir

de la suture correspondant au point le plus avancé de la sinuosité du prothorax : le 5e intervalle postérieurement prolongé jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins et peu distinctement enclos par les voisins: le 8e un peu plus court; parsemées de petits points granuleux, plus faibles sur le dos , plus marqués et plus rapprochés près des côtés et donnant, près de ceux-ci, naissance à un poil hérissé, obscur. *Repli* brun ou d'un brun rougeâtre; à peine marqué de petits points granuleux; rétréci depuis la base jusqu'à l'extrémité du 4e arceau, puis plus sensiblement jusque près de l'angle sutural ; près d'une fois plus large que les postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci. *Dessous du corps* noir, noir brun ou brun; finement granuleux sur les côtés de l'antépectus; garni de points râpeux et finement granuleux sur le ventre; garni, surtout sur le prosternum et sur le ventre, de poils d'un brun roussâtre. *Prosternum* finement granuleux; non sillonné. *Postépisternums* subparallèles ou à peine élargis d'avant en arrière. *Pieds* médiocres; noirs sur les cuisses, paraissant moins obscurs, brun ou d'un brun roussâtre sur les tibias, par l'effet des poils plus nombreux et moins courts dont ils sont garnis; subsquamuleux sur les cuisses, granuleux sur les tibias. *Cuisses* antérieures à peine plus grosses. *Tibias* comprimés: les intermédiaires et postérieurs faiblement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité: les antérieurs plus sensiblement élargis, surtout sur leur derniers tiers, aussi larges à l'extrémité que les deux cinquièmes de leur largeur. *Tarses* postérieurs, à 1er article aussi longs que les deux suivants réunis, moins long que le dernier.

Patrie : Les îles du Cap-Vert (Deyrolle; muséum de Paris; Perroud).

Genre *Hadrus*, Hadre ; Wollaston (1).

(αδρος, robuste),

Caractères : *Menton* obtusément ovale ; à peine plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand, offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur, arqué sur les côtés, obtusément arqué en devant ; sans traces de parties latérales ; chargé d'une carène longitudinale. *Epistome* assez profondément entaillé. *Labre* échancré. *Antennes* assez courtes ; grêles, avec les quatre ou cinq derniers articles subcomprimés et grossissant graduellement : le 3e au moins aussi long que les deux suivants réunis : le 4e à 7e visiblement plus longs que larges. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Prothorax* notablement plus large que long ; à deux sinuosités basilaires dont le point le plus avancé correspondant au 5e intervalle des élytres. *Ecusson* notablement plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base ; un peu obliquement coupées à la base à partir de la 4e strie ou de la moitié de leur largeur ; à rebord marginal visible, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus. *Repli*, seule

---

(1) Ce genre indiqué par Dejean, Catal. (1833), p. 192. — *Id* (1837), p. 214, a été caractérisé par M. Wollaston, dans son bel ouvrage sur les insectes de Madère (insecta Maderiensia, p. 502, genre 171), de la manière suivante : *Corpus* mediocre plus minusve ovale : *Fronte* ad latera leviter elevatâ, ad apicem profunde bilobâ : *Prothorace* ad latera complanato : *Metasterno* postice vis bifido : *Elytris* subconnatis : *Alis* obsoletis. *Instrumenta cibaria* fere ut in Opatro, sed *mentum* quasi è laminis duabus (unâ ad alteram arcte applicatâ) formatum, superâ subrotundatâ basi truncatâ, inferâ ad angulos anticos porrectâ acutâ (superne conspicuâ) ante angulos sinuatâ. *Pedes* graciles : *Tibiæ* minutissime setulosis, ad apicem externum (praesertim in *anticis*) oblique excavatis ; *anticis* vis dilatatis. *Tarsis* heteromeris ; *posterioribus* (praesertim *posticis*) articulo primo longiusculo : ultimo in *omnibus* elongato, *unguiculis* simplicibus munito.

partie des élytres visible en dessous, plus large en devant que le tiers de la partie visible du médipectus ; rétréci à partir du bord postérieur du 4e arceau ventral, prolongé jusqu'à la moitié au moins du 5e arceau. *Tibias* antérieurs comprimés, peu élargis, peu râpeux en dessous : les autres peu ou point comprimés, peu élargis, peu râpeux. *Corps* ovalaire.

1. **H. carbonarius**; SCHŒNHER.

Ovalaire; peu convexe; d'un noir obscur ou sale. Tête et prothorax ruguleux: le dernier élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes, subparallèle ensuite; bissinué à la base, en ligne à peu près droite sur la moitié médiaire de celle-ci, avec les angles dirigés en arrière; médiocrement convexe sur les deux tiers médiaires, planiuscules ou légèrement en gouttière de chaque côté. Elytres subparallèles jusqu'au tiers, rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural; obliquement coupées sur la moitié externe de leur base; munies d'un rebord marginal tranchant; finement granuleuses; substriées: le 5e intervalle correspondant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire.

Platynatus carbonarius, SCHŒNHER, Syn. Ins. t. 1, p. 142. 5 (décrit par Quensel), suivant le type existant au muséum de Stockholm).
Asida acuminata, KOLLAR.
Hegeter granulosus, FALDERMANN.
Hadrus cinerascens, (DEJEAN), Catal. (1833), p. 192. — *Id.* (1837), p. 214. — WOLLASTON, Insect. maderens. p. 503. 383, pl. XI, fig. 4.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5). Larg. 0,0054 (2 1/2).

Corps ovalaire; peu convexe; d'un noir obscur, souvent d'un noir sale ou tirant sur le cendré. *Tête* ruguleuse ou ruguleusement et assez finement ponctuée; transversalement déprimée sur la suture frontale. *Antennes* noires, avec l'extrémité graduellement testacée; prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ou un peu au-delà chez le ♂ ; grêles avec les quatre ou cinq derniers articles graduellement un peu plus gros: le 3e près de quatre fois aussi long que large, au moins aussi long que les deux suivants réunis: les 4e à 7e plus longs que larges: les 9e à 10e aussi

larges que longs: le dernier, presque orbiculaire, comprimé. *Prothorax* échancré presqu'en demi-cercle en devant; élargi d'abord en ligne presque droite, puis en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur de ses côtés, subparallèles ensuite; sans rebord latéralement, mais relevé en un rebord presque aplani ou légèrement en gouttière, égal de chaque côté, vers la moitié de sa longueur, au moins au tiers de la moitié de sa largeur; en ligne presque droite ou plutôt un peu arquée en arrière sur la moitié médiaire de sa base, dirigé en arrière en ligne droite sur chaque quart externe de celle-ci; offrant ainsi vers chaque quart externe une sinuosité ou plutôt un angle très-ouvert, et les angles postérieurs en forme de large dent dirigée en arrière; une fois plus large à la base que long sur son milieu; rayé au-devant de chaque sinuosité d'un sillon assez léger qui le fait paraître rebordé dans ce point, sans rebord sur le reste de sa base ; médiocrement convexe sur les deux tiers médiaires de sa largeur, presque aplani latéralement; subconvexement déclive d'arrière en avant; ruguleux comme la tête. *Ecusson* en triangle, à côtés curvilignes ou en demi-cercle, un peu plus large que long. *Elytres* d'un douzième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui sur son milieu; subparallèles jusqu'au tiers environ de leur longueur, rétrécies en ligne d'abord courbe, puis à peu près droite jusqu'à l'angle sutural; un peu obliquement coupées en arrière sur la moitié externe environ de leur base, c'est-à-dire après la 4e strie; à angles huméraux peu ou point émoussés et un peu relevés; munies latéralement d'un rebord tranchant, formant jusqu'à la moitié ou un peu moins une gouttière graduellement très-étroite et moins apparente en dessus postérieurement; presque planes à la base, très-médiocrement convexes ensuite; légèrement relevées longitu-

dinalement d'avant en arrière, jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu moins de leur longueur, fortement et subconvexement déclives à partir de ce point; finement granuleuses; à neuf stries très-légères, souvent en partie à peine distinctes. *Intervalles* plans; granuleux: le 5e correspondant en devant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire du prothorax. *Repli* à peine granuleux; aussi large en devant que la moitié du médipectus visible; trois fois environ aussi large que chaque postépisternum, sur le côté de celui-ci, graduellement et assez faiblement rétréci d'avant en arrière jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, prolongé jusqu'à la moitié au moins du 5e arceau. *Dessous du corps* granuleux sur les parties sternales; ruguleux et garni de poils indistincts, sur le ventre. *Prosternum* peu ou point déclive postérieurement; prolongé après les hanches presque de la longueur de celles-ci; trisillonné. *Pieds* granuleux: cuisses antérieures moins médiocres que les autres: tibias garnis de poils courts, subspinosules: les antérieurs et intermédiaires à peine arqués: les postérieurs droits: les antérieurs un peu moins grêles que les autres, graduellement et faiblement élargis, à peine aussi larges à l'extrémité que le quart de leur arête externe. *Tarses* grêles, un peu garnis de poils roussâtres en dessous: 1er article des postérieurs au moins aussi long que les deux suivants réunis, à peu près égal au dernier.

PATRIE: (Muséum de Stockholm (*type*); Madère (muséum de Paris; Heer, Wollaston).

Genre *Gonocephalum*, GONOCEPHALE; Mulsant (1)

CARACTÈRES. *Menton* ordinairement plus large que long, commençant à se rétrécir d'arrière en avant à partir environ

---

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (Latigènes), p. 168.

de la moitié de la longueur de ses côtés. *Yeux* entamés sur les côtés, jusqu'à la moitié, par les joues qui sont obliquement coupées d'avant en arrière, en ligne droite ou à peu près. *Epistome* profondément entaillé. *Antennes* assez courtes ou très-médiocres, grossissant vers l'extrémité, ordinairement à partir du 7e ou du 8e article : les 8e à 10e généralement plus larges que longs. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Prothorax* notablement plus long que large, embrassant la tête jusqu'aux yeux ; à deux sinuosités basilaires, dont le point le plus avancé correspond le plus souvent au 4e intervalle ou à la 4e strie. *Ecusson* plus large que long. *Elytres* au moins aussi larges ou un peu plus larges que le prothorax à ses angles postérieurs ; plus ou moins obliquement coupées d'avant en arrière, de dedans en dehors sur le côté externe de leur base ; à rebord marginal assez souvent visible, quand l'insecte est examiné en dessus. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Ailes* souvent développées. *Tibias* antérieurs comprimés ; graduellement et médiocrement élargis de la base à l'extrémité ; râpeux en dessous : les intermédiaires et postérieurs droits, râpeux. *Corps* généralement oblong ou suballongé ; ordinairement garni de poils.

Les insectes de ce genre se distinguent en général de celui d'Opatre par un corps moins épais et moins convexe ; par la forme du menton ; par la présence d'ailes le plus souvent développées ; mais surtout par les élytres plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur.

1. **G. æquatoriale**; BLANCHARD.

Oblong ou suballongé; peu convexe; d'un noir sale; garni de soies courtes, couchées, d'un livide fauve. Prothorax élargi en ligne arquée, à peine sinuée près des angles; sinué vers chaque quart externe, à la base, avec les cinq neuvièmes médiaires arqués en arrière; à bords latéraux uniformément aplanis

sur une largeur égale au dixième de celle de la base. Elytres à stries étroites et finement ponctuées; anguleuses à peine après la moitié de la largeur de leur base, et remplissant la sinuosité prothoracique. Intervalles subconvexes; pointillés et garnis de soies moins grossières que le prothorax; le 4e aboutissant au point le plus avancé de sa sinuosité prothoracique. Repli, seule partie des élytres visible en dessous. Tibias antérieurs comprimés, un peu arqués.

Opatrum æquatoriale, BLANCHARD, Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélie*, t. 4. 1853. p. 152. pl. 10. fig. 10 et 11. (type).

Long. 0,0100 à 0,0123 (4 1/2 à 5 1/2) larg. 0,0045 (2) à la base des élytres 0,0052 (2 1/3) vers le milieu des élytres.

Corps oblong ou suballongé; subparallèle; peu convexe; d'un noir sale ou tirant sur le fauve. *Tête* garnie de soies ou poils grossiers, courts, d'un livide fauve; un peu déprimée sur la strie frontale. *Epistome* entaillé jusqu'au tiers de sa longueur. *Antennes* brunes ou d'un brun fauve; prolongées jusqu'aux trois quarts du côté du prothorax; peu épaisses; à 3e article trois fois ou trois fois et demie aussi long que large; à peu près égal aux deux suivants réunis : les 4e à 6e plus longs que larges : les 7e à 11e graduellement plus gros : le 7e obconique à peine plus long que large : les 8e à 10e, submoniliformes ou cupiformes, plus larges que longs. *Prothorax* une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu; sans rebords; médiocrement convexe avec les côtés aplanis sur une largeur uniforme, égale au dixième de celle de la base; garni de soies ou poils courts, couchés, peu serrés, naissant de points indistincts. *Ecusson* en triangle, à côtés curvilignes, une fois plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui sur son milieu; subparallèles ou à peine élargies jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement; munies latéralement d'un rebord denticulé, à peine visible quand l'insecte est examiné en dessus; très-médiocrement convexes; obliquement coupées à leur base presque sur la moitié externe de

celle-ci, c'est-à-dire jusqu'à la 4e strie ou la moitié du 5e intervalle à partir de la suture, échancrées (prises ensemble) en arc dirigé en arrière, entre la partie anguleuse de chacune, remplissant exactement la sinuosité basilaire du prothorax; à neuf stries étroites, marquées de points fins, ne crénelant pas les intervalles : les 4e et 5e plus courtes postérieurement, unies et prolongées environ jusqu'aux sept huitièmes : les 7e et 8e non avancées jusqu'à la base. *Intervalles* subconvexes ou légèrement en toit; peu distinctement pointillés; garnis de soies ou poils courts, couchés, d'un livide jaunâtre, paraissant un peu moins grossiers que ceux du prothorax. *Repli*, seule partie des élytres visible en dessous; d'un noir brun; rebordé; très-finement granuleux; à peine prolongé au-delà du bord postérieur du 4e arceau ventral. *Dessus du corps* d'un noir brun; presque lisse sur les côtés de l'antépectus; à peine granuleux, garni de poils d'un livide jaune sur le ventre. *Menton* ovalaire; anguleux en devant; caréné. *Prosternum* prolongé après le bord de l'antépectus, rétréci et peu déclive après les hanches; pubescent; rebordé. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral subarrondie ou en ogive large. *Pieds* médiocrement robustes; d'un noir brun. *Cuisses* peu ou point renflées. *Tibias* antérieurs comprimés, un peu arqués sur leur tranche externe jusqu'au tiers de celle-ci; granuleux; garnis de poils rigides, qui font paraître la tranche denticulée. *Cuisses* intermédiaires et postérieures granuleuses : tibias des mêmes pieds à peine élargis; râpeux; garnis de poils rigides. *Tarses* postérieurs à dernier article le plus long.

PATRIE : La côte sud de l'île de Bornéo, à Benjer-Massin (type décrit par M. Blanchard).

2. G. famelicum; Olivier.

Suballongé; convexe; noir, mais souvent comme encollé de cendré grisâtre et garni de soies courtes, livides et couchées. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, plus faiblement rétréci ensuite en ligne presque droite; sinué vers chaque sixième externe de la base; convexe, avec une gouttière latérale graduellement plus étroite en arrière. Elytres obliquement coupées chacune sur leur quart externe; anguleuses vers la partie antérieure du 6e intervalle; à neuf stries ponctuées, séparées par des intervalles subconvexes ou en toit: ceux-ci garnis de soies variablement divergentes, disposées sur deux rangées irrégulières: la 4e strie correspondant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire du prothorax.

Opatrum famelicum, Olivier, Encycl. méth. t. 8. p. 497. 4.

Long. 0,0090 (4). Larg. 0,0033 (1 1/2).

Corps oblong ou suballongé; convexe; noir ou d'un brun noir, mais comme encollé d'une couche mince de couleur grisâtre, parfois réduite en pellicules presque squammiformes, et garni de soies courtes, livides et couchées qui le font paraître d'un gris cendré. *Tête* d'un noir brun; marquée de points peu apparents desquels sortent des soies livides, couchées, courtes, assez épaisses; non rétrécie sur le côté des joues; creusée sur la suture frontale d'un sillon transverse. *Epistome* entaillé jusqu'à la moitié de sa longueur : côtés de l'entaille en ligne courbe. *Labre* brun, échancré. *Palpes* d'un brun fauve. *Antennes* de même couleur; prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; assez grêles; peu garnies de poils; à 3e article trois fois aussi long que large, un peu moins long que les deux suivants réunis : les 4e à 7e au moins aussi longs que larges : les 8e à 11e subcomprimés, plus gros : le 8e, presque obtriangulaire, à peu près aussi long que large : les 9e et 10e cupiformes, plus larges que longs : le 11e, rétréci en angle tronqué à partir du tiers de sa longueur. *Prothorax* échancré presque en

demi-cercle obtus, en devant; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, plus faiblement rétréci ensuite presque en ligne droite; bissinué à la base vers chaque sixième externe de celle-ci, avec les deux tiers médiaires arqués en arrière et aussi prolongés dans leur milieu que les angles postérieurs; muni sur les côtés d'un bord tranchant et un peu relevé, de manière à former près des bords latéraux une gouttière assez étroite de largeur uniforme; presque sans rebord à la base; près d'une fois plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe jusqu'à la gouttière : celle-ci presque égale environ à la moitié de la largeur du bord interne de chaque angle postérieur; d'un brun noir; mais presque entièrement couvert, comme la tête, d'une couche membraneuse livide, ou de pellicules presque squammiformes et de soies courtes, livides, couchées, qui le font paraître d'un gris fauve et cendré. *Ecusson* en triangle presque équilatéral: gris cendré. *Elytres* à peine plus larges en devant ou à peu près de la même largeur que le prothorax à ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; échancrées en arc assez faible et dirigé en arrière (prises ensemble) presque sur les trois quarts médiaires de leur base, un peu obliquement coupées en arrière chacune sur le quart externe de leur largeur, un peu anguleuses dans le point qui correspond à la partie antérieure du 6e intervalle, et un peu plus en dehors que le point le plus avancé de la sinuosité basilaire que cet angle ne remplit pas exactement; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; munies d'un rebord latéral étroit, peu visible quand l'insecte est examiné en dessus; convexes ou peu fortement convexes; noir ou d'un noir brun, mais souvent garnies ou comme encollées d'une couche grisâtre; à neuf rangées striales de points longitudinalement séparés par des espaces

subconvexes, subtuberculiformes : ces rangées paraissant des stries sulciformes, en raison des intervalles en toit qui les séparent; la 4e strie ou presque le 5e intervalle correspondant en devant au point le plus avancé de chaque sinuosité basilaire du prothorax. *Intervalles* un peu saillants, garnis de soies courtes, couchées et livides, variablement divergeantes et généralement disposées sur deux rangées : le 2e de ces intervalles postérieurement uni au 8e : le 3e au 7e : le 4e au 6e en enclosant le 5e qui est plus court et prolongé jusqu'aux trois quarts : le 9e aussi court et postérieurement uni au 8e. *Repli* assez brusquement terminé à l'extrémité du quatrième arceau ventral; garni de soies courtes et livides. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun ; ordinairement englué, quand il est frais, d'une couche ou d'un pellicule grisâtre, qui disparaît parfois par le frottement; garni de poils livides, courts, couchés et peu serrés; ruguleux sur les côtés de l'antépectus, finement ponctué sur le ventre. *Menton* anguleux en devant; caréné. *Prosternum* convexement déclive après les hanches; garni de soies. *Postépisternums* subparallèles ; quatre fois au moins aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* médiocres; garnis de poils fins, livides, peu épais. *Cuisses* antérieures faiblement plus grosses. *Tibias* comprimés : les intermédiaires et postérieurs faiblement élargis de la base à l'extrémité : les antérieurs moins grêles, à peine plus larges à l'extrémité que le tiers de leur arête externe; peu ou point arqués.

Patrie : L'Egypte et quelques autres parties de l'Afrique (muséum de Paris, *type* décrit par Olivier).

TROISIÈME RAMEAU.

Sclérates.

CARACTÈRES. *Elytres* environ aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à repli prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Prothorax* à deux sinuosités basilaires. *Tibias* antérieurs comprimés et triangulairement élargis. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que le premier. *Corps* subparallèle; chargé de granulations ou de tubercules.

Cette branche se divise en deux genres:

		Genres.
Tibias intermédiaires et postérieurs	faiblement élargis vers leur extrémité. Elytres au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs.	***Sclerum.***
	triangulairement élargis sur leurs deux cinquièmes postérieurs. Elytres un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs.	***Platysum.***

Genre: *Sclerum*, SCLÈRE. (1).

(σκληρὸς, rude).

CARACTÈRES. *Tibias antérieurs* comprimés; triangulairement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité, aussi larges à celle-ci que sur leur tranche externe: les intermédiaires et pos-

---

(1). (DEJEAN), Catal. (1833), p. 193. — *Id.* (1837), p. 215. Dénomination que M. Hope a changée en celle de *Scleron* (Coléopt. Man. 3e partie, p. 111, voyez: MULSANT, Opuscules entom. 4e cah. p. 20). (Nous avons cru devoir rendre à ce nom sa terminaison latine). — ROSENHAUER, die. Thie. Andalus. p. 209.

térieurs faiblement élargis. *Tête* notablement plus large que longue. *Joues* offrant leur plus grande largeur ou leur angle externe au niveau du bord antérieur des yeux, rétrécies ensuite en ligne droite jusqu'à la moitié du côté externe de ces organes, que n'embrassent pas les tempes. *Yeux* suborbiculaires, en dessus. *Epistome* ordinairement chargé d'une carène transversale; entaillé en angle aigu. *Labre* échancré et cilié. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Antennes* courtes; grossissant graduellement à partir du 5e ou du 6e article: le 3e une fois plus long que les deux suivants réunis: les 3e à 10e plus larges que longs. *Prothorax* sinué près de chaque angle postérieur, à la base, avec la partie intermédiaire arquée en arrière et plus prolongée que les angles. *Elytres* contiguës ou à peu près à la partie médiaire de la base du prothorax; obliquement coupées sur le tiers environ du côté externe de leur base, échancrées (prises ensemble) sur leur partie médiaire; subparallèles au moins jusqu'aux deux tiers; à neuf stries ou rangées striales de points. *Repli*, seule partie des élytres visible, quand l'insecte est vu en dessous; à peine aussi large en devant que le sixième visible du médipectus, anguleusement un peu élargi vers l'extrémité du 4e arceau ventral, rétréci ensuite graduellement jusqu'à l'angle sutural. *Menton* élargi d'arrière en avant en ligne faiblement arquée; plus large en devant qu'il est long sur son milieu; échancré à son bord antérieur; concave. *Prosternum* déclive et non comprimé postérieurement, ne dépassant pas le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* parallèles; trois à cinq fois aussi longs que larges, partie antéro-médiaire ou premier arceau ventral en ogive. *Pieds* assez courts. *Tibias* antérieurs comme il a été dit: les intermédiaires et postérieurs comprimés, râpeux, un peu anguleusement élargis à leur extrémité. *Tarses* antérieurs

repliés, dans le repos, sous ses tibias: dernier article des postérieurs presque aussi long que les trois précédents réunis.

1. **S. orientale**; FABRICIUS.

Allongé; subparallèle; convexe; cendré; garni de soies courtes, livides, couchées. Epistome chargé d'une saillie transversale. Prothorax élargi jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite et sinué près des angles postérieurs qui sont dirigés en arrière; sinué vers chaque sixième externe de sa base; offrant au moins sur le milieu de sa ligne médiane un point tuberculeux. Elytres plus de deux fois aussi longues qu'elles sont larges, réunies; chargées de trois ou quatre lignes élevées (la submarginale peu marquée), formées de petits points saillants; offrant entre celles-ci une ligne pareille, non saillante, indistincte; chargées sur chaque intervalle de tubercules arrondis et couvrant toute sa largeur, longitudinalement peu rapprochés. Tibias antérieurs triangulaires.

Opatrum orientale, FABR. Syst. entom. p. 76, 4. — *Id.* Spec. Ins. t. 1, p. 90, 6. — *Id.* Mant. Insec. t. 1, p. 51. 6. — *Id.* Entom. syst. t. 1. 2, p. 91. 12. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1, p. 119. 20. — GMEL. C. LINN. Syst. Natur. t. 1, p. 1630. 6. — *Id.* HERBST, Naturs. t. 5. p. 220. 12. — SCHOENH. Syst. Ins. t. 1, p. 123. (en excluant la synonymie de Forskal). — OLIV. Encycl. méth. t. 8, p. 500, 19. (suivant le type de cet auteur, conservé au muséum de Paris).

Scleron orientale (Hope), Coleopt. Manual, 3e part. p. 110.

Long. 0,0090 (4). Larg. 0,0033 (1 1/2).

Corps oblong; convexe; généralement cendré. *Tête* granuleuse; rayée sur la suture frontale d'un sillon terminé à chacune de ses extrémités par un petit tubercule peu saillant, offrant après les yeux un sillon transversal peu affaibli: ces deux sillons faisant paraître souvent le front chargé d'une faible saillie transversale et granuleuse; chargée sur l'épistome d'une élévation transversale plus marquée. *Epistome* entaillé. *Labre* échancré et cilié de poils d'un fauve livide. *Antennes* brunes ou d'un brun rouge; prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; grossissant

presqu'à partir du 6e article: le 3e, deux fois et demie aussi long que large: le 4e un peu plus long que large: le 5e submoniliforme: les 6e à 10e plus larges que longs: les quatre ou cinq derniers subcomprimés: les 8e à 10e et surtout les 9e et 10e plus longs: le 11e arrondi en devant. *Prothorax* en ligne un peu arquée en devant à son bord antérieur, entre les faibles sinuosités postoculaires; avec les angles antérieurs avancés; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite en offrant une sinuosité assez marquée près des angles postérieurs; bissinué à la base, c'est-à-dire sinué vers chaque sixième externe de celle-ci, avec les angles en forme de dent dirigée en arrière et la partie médiaire arquée en arrière et un peu plus prolongée que les angles; peu ou point sensiblement rebordé sur les côtés et à la base; cilié à cette dernière de courtes soies, livides; plus large que long; convexe; déprimé au-devant de chaque sinuosité basilaire; chagriné ou chargé de petits points élevés médiocrement serrés; garni de soies ou poils livides, courts et couchés; chargé sur le dos de trois tubercules: l'un sur le milieu de la ligne médiane: un de chaque côté de cette ligne un peu plus en avant; déprimé près de la base, de chaque côté de la ligne médiane, et offrant souvent sur celle-ci et à chaque côté externe des dépressions une légère saillie. *Ecusson* assez petit; au moins aussi long qu'il est large à la base; en triangle à côtés curvilignes; cendré fauve. *Elytres* un peu ou à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui sur son milieu; échancrées à la base (prises ensemble) sur leurs trois cinquièmes ou deux tiers médiaires, en ligne presque droite, ou peu obliquement coupées en arrière chacune sur le sixième externe de leur base, et peu anguleuses vers chaque sixième externe; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, subarrondies

postérieurement; munies latéralement d'un rebord étroit; convexes; cendrées; garnies de soies courtes, livides et couchées; offrant outre la suture et le bord marginal, quatre lignes longitudinales élevées, formées d'une rangée de petits points élevés et garnis d'une soie; la 4e ou subexterne, plus faible et indistincte en devant, offrant (à une forte loupe, et surtout en les examinant de côté), entre chacune de ces lignes élevées, c'est-à-dire sur les intervalles alternes, les traces d'une ligne semblable non saillante; chargées enfin sur chaque intervalle de tubercules arrondis et obscurs couvrant toute la largeur de chaque intervalle, liés aux lignes longitudinales saillantes et non saillantes, un peu irrégulièrement disposés, souvent accolés deux à deux d'une manière oblique, et longitudinalement séparés les uns des autres par un espace double de leur diamètre: la 1re des lignes élevées, postérieurement unie à la 3e vers les neuf dixièmes de la longueur des étuis, en enclosant la 2e qui est plus courte. *Repli* à peine plus large que les postépisternums vers l'extrémité postérieure de ceux-ci, brusquement un peu dilaté après le 4e arceau ventral et prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* cendré ou d'un fauve cendré; granuleux sur les côtés de l'antépectus, assez finement ponctué et garni de soies courtes, livides, couchées sur le ventre. *Prosternum* convexement déclive après les hanches. *Postépisternums* subparallèles; six fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* médiocres ou assez courts; cendrés ou d'un cendré fauve ou brunâtre; garni de soies courtes, livides et couchées, naissant de points un peu râpeux. *Tibias* antérieurs comprimés, triangulairement élargis, à peu près aussi larges à l'extrémité que longs sur leur tranche externe: les intermédiaires et postérieurs très-légèrement arqués en dedans, graduellement et assez faiblement élargis de la base à l'extrémité. *Tarses* grêles; garnis de

soies, et en dessous de poils spinosules : dernier article des postérieurs presque aussi longs que les trois précédents réunis.

PATRIE : L'Egypte (muséum de Paris, type décrit par Olivier).

2. S. Mariae.

Suballongé; médiocrement convexe; brun, garni de soies courtes et livides; front chargé d'une carène transversale interrompue. Prothorax étroitement et assez profondément sinué près de chaque angle postérieur, celui-ci en forme de dent, avec les deux tiers médiaires arqués de la base et plus prolongés en arrière; chargé de grains râpeux. Elytres chargées chacune de trois côtes un peu onduleuses couronnées par des grains, entre lesquels naissent des soies courtes : la 2e, moins longue : l'interne, interrompue. Intervalles creusés d'une double rangée de fossettes larges, contiguës et peu profondes.

Long. 0,0047 (3). Larg. 0,0027 (1 1/2).

Corps suballongé; subparallèle; médiocrement convexe; brun. *Tête* chargée sur le milieu du front d'une carène transverse, interrompue dans son milieu, et d'une autre sur l'épistome. *Antennes* courtes; brunes; à 3e article le plus grand, une fois plus long que large : les suivants plus larges que longs : les quatre derniers subcomprimés, plus gros, composant une massue. *Prothorax* obtusément échancré en devant; un peu émoussé aux angles antérieurs; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou un peu moins, subparallèle ou faiblement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs; profondément et étroitement sinué, à la base, près de chaque angle postérieur, qui est dirigé en arrière en forme de dent, arqué en arrière sur les deux tiers médiaires de ladite base, et sensiblement plus prolongé en arrière dans le milieu de celle-ci qu'aux angles; plus large que long; convexe; longitudinalement déprimé ou creusé d'un sillon inégal, avancé depuis chaque sinuosité basilaire, jusque vers le milieu de

sa longueur; chargé de grains râpeux, près de chacun desquels naît une soie courte et livide. *Ecusson* petit; triangulaire. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; une fois à peine plus longues que lui; parallèles jusqu'aux deux tiers; arrondies à l'extrémité; déprimées sur le dos, convexement déclives sur les côtés; à suture pourvue d'un rebord granuleux; chargées chacune de trois côtes longitudinales un peu onduleuses, couronnées par des grains entre chacun desquels naît une soie courte, livide et couchée: la 1re, vers le quart interne ou un peu plus de la largeur, prolongée jusqu'aux sept huitièmes, un peu plus saillante postérieurement: la 2e, plus courte, à peine prolongée au-delà des deux tiers de la longueur des étuis, vers les deux cinquièmes de leur largeur: la 3e, entre la 2e et le bord externe, interrompue, un peu moins longuement prolongée que la 1re. *Intervalles* compris entre les côtes, creusés de deux rangées de fossettes suborbiculaires, larges, peu profondes, contiguës ou parfois confondues. *Dessous du corps* et *Pieds* bruns ou d'un brun noir; garnis de soies courtes et livides.

Patrie : Tarsous.

Nous avons consacré cette espèce à rappeler le souvenir de cette bonne Marie Wachanru, à qui l'Entomologie est redevable de diverses découvertes.

3. **S. armatum**; Waltl.

Sclerum scutigerum (Bedeau), *in* mus. Paris.
Sclerum lineatum (Dejean), Catal. 1833, p. 193. — *Id.* (1837) p. 215.
Opatrum armatum, Waltl, Reise nach Span. p. 72.
Opatrum (Sclerum) algiricum, Lucas, Explor. sc. de l'Algérie, p. 335. 911, pl. 29, fig. 10.

Patrie : L'Espagne méridionale, le nord de l'Afrique.

4. **S. foveolatum**: Olivier.

Oblong, subparallèle; peu fortement convexe; d'un noir cendré. Epistome presque sans saillie transversale. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, faiblement rétréci ensuite; arqué en arrière à la base, avec de faibles sinuosités près des angles postérieurs; crénelé sur les côtés; ponctué et granuleux, marqué de deux ou quatre fossettes près de la base. Elytres moins de deux fois aussi longues qu'elles sont larges, réunies; chargées chacune (non comprise la suture et le bord marginal) de trois ou quatre lignes élevées et obtusément crénelées (la submarginale peu marquée), avec les intervalles alternes peu ou point saillants; marqués entre les côtes de deux rangées de points séparés longitudinalement par des espaces subtuberculeux. Tibias antérieurs triangulaires.

Sylpha Multistriata, Forskal, Descript. Anim. p. 77. 1.
Opatrum foveolatum, Olivier, Encycl. Méth. t. 8 (1811). p. 500. 20.

Long. 0,0069 (3). Larg. 0,0028 (1 1/4).

Patrie : Les lieux incultes de l'Egypte (muséum de Paris, *type* d'Olivier).

Obs. Cette espèce se distingue de la précédente par sa taille plus faible, ses élytres proportionnellement moins longues; son épistome presque sans carène transversale ; son prothorax non sinué sur les côtés près des angles postérieurs, assez fortement arqué en arrière et à peine sinué près des angles postérieurs, à la base; marqué au devant de sa base de deux fossettes: l'une, près de la ligne médiane: l'autre, entre celle-ci et le bord marginal; par les élytres marquées de stries ou rangées striales de points longitudinalement séparés par des espaces subtuberculeux, avec les intervalles alternes relevés en forme de côtes subdenticulées sur l'arête ; la 1re, postérieurement unie à la 3e, en enclosant la 2e : la 4e moins marquée; par ses tibias intermédiaires et postérieurs dilatés en dent très-marquée à l'extrémité de leur arête externe.

Nous n'avons pu découvrir des soies sur l'exemplaire un peu terreux que nous avons eu sous les yeux.

Genre: *Platysum*, Platyse.

Caractères. *Tibias antérieurs* comprimés, triangulairement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité; aussi larges à celle-ci que sur leur tranche externe: les intermédiaires et postérieurs, triangulairement élargis sur leurs deux cinquièmes postérieurs. *Joues* relevées sur les côtés; enclosant les yeux. *Antennes* courtes; à 3e article plus long que large: les 4e à 8e très-courts: les 9e à 11e brusquement plus larges et comprimés. *Prothorax* en arc bissubsinué et dirigé en arrière, à la base. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; de moitié à peine plus longues que lui; échancrées en devant, prises ensemble, presque en demi-cercle, avec l'angle huméral avancé et assez vif. *Repli*, seule partie des élytres visible en dessous. *Dernier article des tarses postérieurs* presque aussi grand que tous les précédents réunis.

1. **P. Paulinae.**

Oblong; subparallèle; médiocrement convexe; brun, souvent poudré de blanc. Tête granuleuse; chargée sur le front de deux tubercules arrondis. Epistome quatre fois aussi large que long. Prothorax subparallèle sur les côtés; en demi-cercle, bissubsinué et dirigé en arrière à la base, aussi longuement prolongé que sur les côtés; couvert de points granuleux; rayé de deux lignes longitudinales raccourcies à leurs extrémités. Elytres garnies de soies courtes; à huit stries marquées de gros points, crénelant les intervalles: ceux-ci subtuberculeux. Tibias triangulairement élargis: les antérieurs depuis la base: les autres à partir des trois cinquièmes de leur longueur.

Long. 0,0033 (1 1/2). Larg. 0,0011 (1/2).

Corps subparallèle; médiocrement convexe, brun, noir, ordinairement poudré de blanc. *Tête* granuleuse; chargée sur le milieu du front de deux gros tubercules arrondis, séparés par un sillon. *Epistome* transverse, quatre fois aussi large qu'il est long; échancré dans le milieu de son bord antérieur. *Labre* court. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; d'un rouge brun, avec les derniers articles plus pâles; à 3e article plus long que large: les 4e à 8e très-courts; les 9e à 11e brusquement plus larges, comprimés: les 9e et 10e une fois plus larges que longs: le 11e moins court. *Yeux* noirs; enclos par les joues: celles-ci relevées sur les côtés. *Prothorax* échancré en devant; élargi en ligne courbe aux angles de devant, puis à peu près en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; en demi-cercle, subsinué près des angles et dirigé en arrière à la base: en demi-cercle aussi prolongé que les bords latéraux; sans rebords; un peu plus large dans son diamètre transversal et plus grand qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; chargé de points tuberculeux assez rapprochés; rayé de deux sillons ou lignes longitudinales, voisines de la partie médiane et raccourcies à leur extrémité; marqué, en dehors de ces lignes, d'une ligne ou dépression transverse, vers le milieu de sa longueur. *Ecusson* peu apparent. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; de moitié à peine plus longues que lui; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement: de moitié plus longues qu'elles sont larges, réunies; médiocrement convexes; convexement perpendiculaires à leur extrémité; garnies de soies couchées, courtes et peu apparentes; à huit stries, marquées de gros points séparés par des espaces subconvexes (environ 17 de ces points de la 4e): la 1re terminale: la 2e postérieurement unie à la 7e: la 3e à la 6e: les 4e et 5e plus courtes

et encloses par les voisines. *Intervalles* crénelés par les points des stries et rendus, par là, tuberculeux. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural; granuleux. *Dessous du corps* d'un brun rouge sur la poitrine, brun ou brun noir sur le ventre; garni de soies courtes et livides. *Prosternum* ovalaire; concave longitudinalement. *Pieds* bruns ou d'un brun rougeâtre; garnis de soies courtes et livides. *Cuisses* subcomprimées, peu renflées. *Tibias* antérieurs triangulairement élargis; presque aussi larges à leur extrémité qu'ils sont longs sur leur tranche externe; subsinués à celle-ci: tibias intermédiaires et postérieurs triangulairement élargis sur leurs deux cinquièmes postérieurs. *Tarses* grêles, spinosules: dernier article des postérieurs presque aussi grand que tous les précédents réunis.

Patrie : Les environs de Nazareth, en Galilée.

Cette espèce a été découverte par Me Pauline Mulsant, religieuse à Nazareth, à qui nous nous faisons un plaisir de la dédier.

QUATRIÈME RAMEAU.

—

Pachyptérates.

Caractères. *Élytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; en ovale allongé; à repli prolongé à l'angle sutural; à intervalle juxta-marginal en partie visible quand l'insecte est vu en dessous. *Prothorax* sinué ou échancré aux deux extrémités de sa base, avec les angles moins prolongés en arrière que la partie médiaire. *Tibias* antérieurs comprimés assez faiblement élargis de la base à l'extrémité; échancré à cette dernière. *Dernier* article des tarses postérieurs plus long que le premier. *Corps* allongé; convexe; granuleux.

Genre *Pachypterus*, Pachyptère. (1).

(παχὺς, épais; πτερὸν, élytre).

Caractères. *Tibias antérieurs* comprimés et faiblement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité. *Tête* notablement plus large que longue. *Joues* offrant leur plus grande largeur ou leur angle externe au niveau du bord antérieur des yeux, rétrécies ensuite jusqu'à la moitié ou un peu plus du côté externe de ces organes, où elles se lient ou à peu près aux tempes, pour les enclore. *Yeux* transverses. *Epistome* échancré en angle très-ouvert. *Labre* transverse; peu caché par l'épistome; échancré en devant. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Antennes* courtes ou très-médiocres; grossissant à partir du 5e ou 6e article: le 3e moins long que les deux suivants réunis. *Prothorax* sinué ou échancré près de chaque angle postérieur, avec la partie intermédiaire de sa base à peu près en ligne droite et plus prolongée en arrière que les angles. *Elytres* séparées du prothorax par une sorte de pédoncule; non anguleuses à la base, ni obliquement coupées au côté externe de celle-ci; ovalairement allongées; à neuf stries. *Repli* et partie de l'intervalle juxta-marginal visibles quand l'insecte est vu en dessous: le repli à peine aussi large en devant que le sixième de la partie visible du médipectus; rétréci à partir de l'extrémité du 4e arceau ventral et prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Menton* plus long que large; tridenté en devant, avec la dent médiane notablement plus avancée

(1) (Solier), (Dejean), Catal. (1833), p. 192. — *Id.* (1837), p. 214. — Lucas, Explor. sc. de l'Alger. p. 325.

que les latérales ; caréné longitudinalement. *Prosternum* déclive et comprimé après les hanches; ne dépassant pas le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* subparallèles; trois fois aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral subarrondie ou en ogive. *Pieds* peu épais. *Tibias* antérieurs comme il a été dit: les autres subcylindriques, médiocrement râpeux. *Tarses* à premier article des intermédiaires et postérieurs visiblement plus court que le dernier. *Corps* allongé; étroit; convexe.

1. P. elongatus.

Allongé; convexe; d'un noir gris; garni de soies ou poils grossiers d'un livide fauve. Prothorax arqué et denticulé sur les côtés et brièvement sinué près des angles postérieurs; échancré près de ceux-ci, à la base, avec les trois cinquièmes médiaires en ligne à peu près droite et plus prolongée en arrière; réticuleusement ponctué. Elytres ovalairement allongées; à neuf sillons; granuleuses même dans les sillons. Intervalles assez convexes; le juxta-marginal visible en dessus. Menton anguleux en devant; caréné. Tibias antérieurs peu élargis, comprimés.

♂. Tibias antérieurs incourbés à l'extrémité de leur arête inférieure et constituant une sorte de talon: les intermédiaires légèrement échancrés entre le milieu et l'extrémité de leur arête inférieure.

♀. Tibias antérieurs et intermédiaires presque en ligne droite sur leur arête inférieure.

Pachypterus elongatus (DEJEAN), Catal. (1833), p. 192. — *Id.* (1837), p. 214.

Long. 0,0112 (5). Larg. 0,0033 (1 1/2) à la base des élytres; 0,0036 à 0,0039 (1 2/3 à 1 3/4) vers la moitié de la longueur de celles-ci.

Corps allongé; épais; convexe; d'un noir gris; garni de poils peu épais, d'un livide fauve, rigidiuscules, mi-relevés. *Tête* granuleuse; garnie de poils; sans traces de sillon sur la suture frontale. *Epistome* entaillé en angle ouvert. *Labre* large, en majeure partie apparent; échancré; noir ou noir brun;

cilié de fauve, en devant. *Palpes* bruns. *Antennes* de même couleur ; prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; subcomprimées et grossissant graduellement à partir du 5e au 6e article ; le 3e à peine une fois plus long que large, une fois plus long que le 2e : le 4e un peu plus long que large : les 5e à 10e submoniliformes, plus larges que long. *Prothorax* obtusément échancré en devant, avec les angles de devant avancés en forme de dent et embrassant les côtés de la tête jusqu'au milieu des yeux ; arqué ou subarrondi sur les côtés et brièvement sinué près des angles postérieurs, qui, par là, sont rectangulairement ouverts ; à peine plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; échancré à sa base sur chaque cinquième externe de celle-ci, avec les trois cinquièmes médiaires à peu près en ligne droite et visiblement plus prolongés que les angles, qui sont rectangulairement ouverts ou en forme de dent un peu dirigée en dehors ; un peu plus large à la base, d'un angle à l'autre, qu'il est long sur son milieu, notablement plus large dans son diamètre transversal le plus grand ; sans rebords ; denticulé sur les côtés ; convexe ; d'un noir gris ; profondément ponctué, presque réticulé, c'est-à-dire marqué de points profonds, séparés par des intervalles saillants, garnis de soies couchées, d'un livide roussâtre. *Ecusson* en triangle un peu plus large que long ; confondu en devant avec le reste du dos du mésothorax ; pointillé ; garni de soies cendrées. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui ; en ligne presque droite, à la base ; armées d'une petite dent dirigée en dehors, à l'angle huméral ; graduellement et faiblement renflées dans leur milieu, rétrécies ensuite et plus sensiblement dans leur tiers postérieur ; obtuses à l'extrémité ; munies d'un rebord latéral invisible quand l'insecte est examiné en dessus ; convexes ; à neuf stries ou sillons, garnies dans le fond de petites granulations : la 7e abou-

tissant au côté interne de l'angle huméral: la 8e n'arrivant pas à cet angle: la 4e postérieurement raccourcie, prolongée jusqu'aux sept huitièmes, enclose par les 3e et 5e. *Intervalles* assez convexes; garnis de granulations assez rapprochées, donnant chacune naissance à une soie ou poil grossier mi-hérissé, d'un livide fauve : intervalle juxta-marginal presque entièrement visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous. *Repli* rétréci à partir de l'extrémité du 4e arceau ventral et prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Menton* anguleux en devant; caréné. *Dessous du corps* d'un noir gris; garni de poils d'un livide fauve; ponctué comme le prothorax, sur les côtés de l'antépectus, moins grossièrement ponctué sur le ventre. *Prosternum* ponctué; convexement déclive et comprimé après les hanches, denticulé sur la tranche; dépassant à peine le bord postérieur de l'arceau. *Pieds* peu épais; d'un noir gris; garnis de poils. *Cuisses* peu ou point renflées; réticuleusement ponctuées. *Tibias* antérieurs comprimés, assez faiblement ou faiblement élargis de la base à l'extrémité : tibias intermédiaires et postérieurs finement granuleux; à peine élargis. *Tarses* postérieurs à dernier article presque aussi long que les trois précédents réunis.

Patrie : Le Sénégal (Muséum de Paris).

CINQUIÈME RAMEAU.

—

Apatèlates.

Caractères. *Elytres* plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à repli prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se rétrécissant presque graduellement : ce repli la seule partie des élytres visible en dessous. *Antennes* grêles. *Yeux* transverses, peu entamés par les joues. *Angle*

externe de celles-ci correspondant plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Prothorax* en ligne droite à la base. Premier article des tarses postérieurs moins long que le dernier. *Corps* oblong; garni de poils.

		Genres.
Antennes	Grossissant seulement à partir du 9e article. Tibias antérieurs subcylindriques.	*Prionotus.*
	Grossissant à partir du 7e ou du 8e article. Tibias antérieurs comprimés.	*Apatelus.*

Genre *Prionotus ;* PRIONOTE.

CARACTÈRES. Tibias antérieurs subcylindriques. *Tête* plus large que longue. *Joues* offrant leur plus grande largeur ou leur angle externe au niveau de la suture frontale; rétrécies ensuite jusqu'aux yeux qu'elles échancrent à peine. *Yeux* transverses dans leur partie visible sur la tête. *Epistome* échancré en arc ou en angle très-ouvert. *Labre* transverse; peu caché par l'épistome; échancré en devant. *Palpes maxillaires* à dernier article sécuriforme ou obtriangulaire. *Antennes* très-médiocres; grossissant assez faiblement et seulement à partir du 9e article : le 3e plus long que les deux suivants réunis. *Prothorax* en ligne droite à la base; plus large que long. *Élytres* un peu séparées du prothorax par une sorte de pédoncule ; non anguleuses à la base ; à cinq intervalles doubles, représentant chacun dix intervalles ordinaires; chargées (outre la suture et le rebord marginal) de quatre côtes longitudinales. *Repli*, seule partie des élytres visible en dessous ; aussi large en devant que le tiers de la partie visible du médipectus, trois fois aussi large que les postépisternums vers l'extrémité postérieurs de ceux-ci ; prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se rétrécissant graduellement depuis le niveau de la moitié du 1er arceau ventral. *Menton* obtriangulaire ; plus large en devant qu'il est long sur son milieu. *Prosternum* convexement déclive après les hanches, ne dépassant pas le

bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* subparallèles, trois fois ou trois fois et demie aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral subarrondie ou en ogive. *Pieds* grêles. *Tibias antérieurs* comme il a été dit: les autres médiocrement râpeux. *Tarses* à premier article des intermédiaires et des postérieurs plus long que le dernier. *Corps* large; peu convexe.

Les insectes de ce genre semblent rappeler les formes et certains caractères des Eurynotaires, dont ils s'éloignent par les élytres n'offrant aucune partie de l'intervalle juxta-marginal visible quand l'insecte est examiné en dessous; par la forme du prosternum et quelques autres caractères. Ils s'éloignent de tous les autres Opatrates par leurs joues plus antérieurement anguleuses, entamant à peine leurs yeux; par le prothorax en ligne droite à la base; par les élytres à dix intervalles; par la forme du menton; par les tibias antérieurs cylindriques; par le dernier article des tarses intermédiaires et postérieurs moins long que le premier.

1. **P. denticollis**; Blanchard.

Oblong; peu convexe; d'un noir brun; garni de poils peu épais et peu apparents. Prothorax arqué et crénelé sur les côtés; en ligne droite à la base; réticuleusement ponctué; relevé uniformément sur les côtés, sur une largeur égale au cinquième de la base. Elytres un peu séparées du prothorax; subarrondies aux épaules: subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement; à rebord marginal denticulé, invisible après les épaules; granuleuses et garnies de poils obscurs; chargées chacune (outre la suture et le bord marginal) de quatre lignes saillantes et granuleuses; rayées d'une strie juxta-suturale. Tibias antérieurs cylindriques.

Opatrum denticolle, E. Blanchard, Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*, (Zoologie), t. 4, p. 154, pl. 10, fig. 13.

Long. 0,0100 (4 1/2 l). Larg. 0,0045 (2 l).

Corps oblong; peu convexe; d'un noir brun; garni de

poils fins, peu épais, presque indistincts. *Tête* presque réticuleusement ponctuée ou marquée de points séparés par des intervalles saillants; peu garnie de poils; creusée d'un sillon transverse sur la suture frontale ; un peu relevée sur les côtés des joues. *Épistome* échancré en arc ou en angle très-ouvert dirigé en arrière. *Labre* transverse; échancré. *Palpes* d'un rouge brun. *Antennes* prolongées presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; brunes; garnies de poils; filiformes jusqu'à l'extrémité du 8e article, avec les trois derniers graduellement un peu plus gros: le 3e trois fois aussi long que large, plus long que les deux suivants réunis : les 4e à 10e au moins aussi longs que larges: les 4e à 8e subovalaires : les 9e et 10e obtriangulaires: le 10e à peu près aussi long que large: le 11e ovalaire, plus grand. *Prothorax* échancré en devant, c'est-à-dire faiblement échancré en arc derrière la tête, avec les angles avancés en forme de dent; arqué et denticulé sur les côtés ; un peu plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; en ligne droite à la base; de moitié plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; médiocrement convexe, avec les côtés relevés sur une largeur uniforme, égale au cinquième de la largeur de la base, et constituant par là une sorte de gouttière; d'un noir brun ; marqué de points grossiers, irréguliers, plutôt carrés qu'arrondis, séparés par des intervalles saillants et tranchants, paraissant ainsi râpeux, réticuleusement ponctué; garni dans chacun de ces points d'un poil livide ou d'un livide-fauve, court, couché, peu apparent. *Écusson* en triangle subéquilatéral, confondu en devant avec le reste du dos du mésothorax ; ponctué ; râpeux. *Élytres* séparées du prothorax par un intervalle ou sorte de pédoncule égal à la moitié de leur largeur ; émoussées ou subarrondies aux épaules, subparallèles ensuite jusqu'aux trois cinquièmes, puis rétrécies en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural qui semble un peu prolongé; munies d'un rebord

marginal denticulé, invisible après les épaules, quand l'insecte est examiné en dessus; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; garnies de poils obscurs, peu apparents, mi-relevés; marqués de points précédés chacun d'une granulation, ou ruguleusement granuleuses; chargées, outre la suture et le bord marginal, de quatre côtes ou lignes longitudinales, également granuleuses et paraissant ainsi denticulées: ces lignes saillantes constituant les limites des intervalles alternes: la 1re ou juxta-suturale postérieurement liée à la 3e en enclosant la 2e, qui est un peu plus courte: la 4e isolée, à peu près aussi longue que la 2e; rayées d'une strie apparente entre la suture et la première côte, sans stries entre les autres signes saillants. *Intervalles* existant entre les côtés, plans. *Repli*, seule partie des élytres visible en dessous; prolongé à peu près jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un noir brun; grossièrement et râpeusement ou presque réticuleusement ponctué; garni de poils noirs indistincts sur le ventre. *Prosternum* convexement déclive après les hanches; un peu prolongé après le bord postérieur de l'antépectus; faiblement sillonné postérieurement. *Pieds* d'un brun noir, avec les tarses bruns; grêles. *Cuisses* non renflées. *Tibias* surtout les antérieurs, subcylindriques. *Premier article des Tarses* intermédiaires et postérieurs plus long que le dernier.

Patrie: La Tasmanie (muséum de Paris, *type* décrit par M. Blanchard).

Genre *Apatelus;* Apatèle.

(ἀπατηλὸς, trompeur.)

Caractères. *Tibias antérieurs* subcomprimés. *Joues* offrant leur angle externe un peu plus avant que le bord antérieur des yeux qu'elles coupent en se rétrécissant jusqu'à la moitié. *Yeux* à grosses facettes; subarrondis, dans leur partie visible

en dessus. *Antennes* grossissant assez faiblement à partir du 7e ou du 8e article : le 3e deux fois et demie aussi long que large; un peu moins long que les deux suivants réunis : les 4e à 7e un peu plus longs que larges : le 7e faiblement obconique : les 8e à 9e plus fortement obconiques, à peine plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité : le 10e plus large que long, submoniliforme : le 11e obtusément conique, notablement plus long que large. *Élytres* peu ou point séparées du prothorax, à deux stries ou rangées striales de points. *Repli* à peine plus large en devant que le quart de la partie visible du médipectus. *Tibias* antérieurs comme il a été dit. *Premier article des tarses postérieurs* à peine moins long ou aussi long que le dernier. *Corps* peu convexe; peu large.

Les autres caractères comme dans le genre précédent.

1. A. Hopli.

Oblong; peu convexe; d'un noir brun; garni de soies peu épaisses. Antennes d'un brun rouge. Prothorax assez faiblement arqué sur les côtés et subsinué près des angles postérieurs; en ligne droite à la base; déprimé à celle-ci près des angles; faiblement convexe, à peine étroitement relevé sur les côtés; presque réticuleusement ponctué. Elytres à peine séparées du prothorax; à peine émoussées aux épaules; subparallèles jnsqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement; à rebord marginal invisible en dessus; à dix stries assez fortement ponctuées. Intervalles subconvexes; granuleux; garnis de soies courtes: les 3e et 5e un peu saillants. Tibias antérieurs subcylindriques.

♂. Tibias antérieurs très-étroits à la base, graduellement et faiblement élargis jusqu'aux deux tiers de leur arête interne, plus légèrement rétréci ensuite, à peine plus larges à celle-ci que le sixième de la longueur de leur tranche externe; canaliculés sur leur tranche interne ou inférieure.

♀. Tibias graduellement et faiblement élargis en ligne droite sur leur tranche inférieure ou interne, depuis la base jusqu'à l'extrémité; peu ou point sensiblement canaliculés sur ladite tranche.

Long. 0,0078 (3 1/2). Larg. 0,0028 (1 1/3).

Corps oblong ; peu convexe ; d'un noir brun ; garni de soies courtes, couchées, peu serrées ; d'un livide fauve. *Prothorax* échancré en arc régulier en devant ; faiblement arqué sur les côtés jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, sinué ensuite peu profondément jusqu'aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts ; d'un quart plus large à sa base qu'il est long sur son milieu ; à peine relevé en gouttière étroite sur les côtés. *Ecusson* en triangle au moins aussi large que long. *Elytres* plus larges en devant que le prothorax ; non anguleuses à la base ; peu émoussées à l'angle huméral ; à rebord latéral à peine denticulé, à peine visible aux épaules, invisible ensuite en dessus ; à 10 stries marquées de points médiocres ou assez gros : les 5e et 6e plus courtes et encloses par les 5e et 7e intervalles. Ceux-ci subconvexes ou un peu en toit ; garnis de granulations peu saillantes et garnis de soies courtes. *Menton* plus large que long ; obtriangulaire, avec les angles de devant un peu déclives ; à peine caréné. *Prosternum* rayé de deux lignes. *Cuisses* antérieures et intermédiaires rayées de deux lignes. *Premier article des tarses postérieurs* à peine aussi long ou moins long que le postérieur.

Patrie : La Nouvelle-Hollande. (Collect. Hope).

TROISIÈME BRANCHE.

—

BLACODAIRES.

Caractères. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral généralement d'une largeur uniforme entre les hanches postérieures ; tronquée ou en ogive en devant ; à peine aussi large que le mésosternum. *Elytres* munies d'un repli basilaire sur la moitié externe au moins de leur largeur. *Repli latéral des élytres* la seule partie de celles-ci visible en dessous sur les côtés ; à peine prolongé au-delà du

4e arceau ventral; presque de même largeur sur la majeure partie de sa longueur; aussi large que le tiers de la moitié de la largeur du médipectus. *Corps* plus ou moins arqué longitudinalement; convexement déclive ou subperpendiculaire sur le tiers postérieur environ des élytres.

A ces caractères, ajoutez, au moins pour les espèces ci-après décrites: *Antennes* moins longuement ou à peine aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; de onze articles: le 3e le plus long, de moitié au moins plus long que large: les 4e à 6e à peu près de même grosseur: les 7e à 11e, surtout les 8e à 11e plus larges, subcomprimés, moins longs que larges. *Yeux* transverses; entamés par les joues. *Prothorax* plus large que long; muni d'un rebord latéral. *Ecusson* court, en triangle beaucoup plus large que long. *Elytres* en ogive obtuse ou obtusément arrondies à l'extrémité; à neuf stries ou sillons chez toutes les espèces suivantes. *Pieds* assez courts. *Tarses* simples: trois premiers articles des postérieurs courts: le 4e presque aussi long que les trois précédents réunis. *Ongles* simples.

Ces insectes se repartissent dans les genres suivants:

Tibias antérieurs
- Armés d'une forte dent vers la moitié ou un peu plus de leur arête externe, et d'une autre dent vers l'extrémité. Tibias postérieurs armés seulement d'une dent vers l'extrémité. Prothorax échancré en arc sur la majeure partie médiane de sa base. — ***Stizopus.***
- Non armés d'une forte dent vers la moitié de leur arête externe.
  - Prothorax offrant sa plus grande largeur vers la moitié de sa longueur, rétréci à partir de la moitié de ses côtés, et d'une manière sinuée près des angles postérieurs; échancré en arc sur la majeure partie médiane de sa base, visiblement moins prolongé en arrière à celle-ci, qu'aux angles postérieurs. — ***Helibatus.***
  - Prothorax non sinué sur les côtés près des angles postérieurs.
    - Angle huméral des élytres rectangulairement ouvert, ou à peu près. — ***Blacodes.***
    - Angle huméral des élytres obliquement coupé en arrière, sur le tiers externe de la largeur de la base de chacune. Angles postérieurs du prothorax dirigés en arrière. — ***Planodes.***

Stizopus, Stizope; Erichson (1).

(στίζω, je marque; πούς, pied).

Caractères. *Tibias antérieurs et intermédiaires* armés d'une forte dent vers la moitié ou un peu plus de leur arête externe, et d'une autre dent vers l'extrémité. *Tibias postérieurs* armés seulement d'une dent vers l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc sur la majeure partie médiane de sa base. *Repli basilaire des élytres* peu marqué.

Ajoutez à ces caractères, au moins pour les espèces suivantes: *Prothorax* fortement arqué sur les côtés; plus large que les élytres; muni d'un rebord latéral et d'un autre à la base. *Elytres* munies d'une dent à l'angle huméral. *Pieds* robustes.

1. **S. laticollis**; Erichson.

Oblong; convexe ou médiocrement convexe; glabre, ordinairement noir, luisant en dessus. Tête presque sans rebord. Prothorax arqué sur les côtés, un peu moins large aux angles postérieurs, qui sont arrondis, qu'aux antérieurs; rebordé; échancré en arc à la base; réticuleux sur les côtés, ponctué sur le dos. Cuisses ruguleusement ponctuées. Elytres munies d'une dent à l'angle huméral; plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; à neuf stries ponctuées. Intervalles plans en devant, en toit postérieurement; parcimonieusement pointillés, à fines rides transverses. Pieds bruns. Tibias antérieurs et intermédiaires armés d'une forte dent vers la moitié de leur tranche externe et d'un autre vers l'extrémité de celle-ci.

Stizopus laticollis, Erichs. Beitr. z. Insect. Faun. v. Angola, *in* Erichson's Archiv. f. Naturg. t. 9, 1re part. (1843), p. 246. 79.

---

(1). Erichson, Beitrag zur Insecten-Fauna von Angola, *in* Erichson's Archiv. für Naturgeschicthe t. 9. 1843, 1re part., p. 245. Ce genre indiqué par Erichson, comme appartenant à la famille des Blapsides, trouve ici sa place naturelle.

Long. 0,0090 (4 l.). Largeur 0,0045 (1).

Corps convexe ou médiocrement convexe; glabre et noir ou d'un noir brun luisant, en dessus. *Tête* d'un noir brun, granuleuse ou râpeuse; presque réticuleuse; presque sans rebord. *Epistome* profondément entaillé. *Labre* d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur; garnies de poils fauves assez courts; prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à 3e article plus long que large: les autres plus larges que longs: les 4e à 6e submoniliformes, presque égaux: les 7e à 11e subcomprimés, sensiblement plus gros: les 8e à 10e en forme de coupe: le 11e tronqué à l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; arqué sur les côtés; arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs et moins large à ces angles qu'à ceux de devant qui sont prononcés; échancré sur toute la largeur de sa base; de deux tiers ou des trois quarts plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu; à peu près aussi long sur celui-ci qu'il est large à la base; muni sur les côtés de son bord antérieur, sur ses bords latéraux et à la base d'un rebord à peu près uniformément étroit; convexe; noir ou d'un noir brunâtre; réticuleux ou réticuleusement ponctué sur les côtés, simplement ponctué avec les intervalles lisses, sur le dos. *Ecusson* deux ou trois fois aussi large que long; en angle très-ouvert à sa partie postérieure; rugueusement et assez finement ponctué; d'un noir brun. *Elytres* plus larges à la base que les angles postérieurs arrondis du prothorax, notablement moins larges que celui-ci dans le milieu de ses côtés; un peu déprimées chacune dans le milieu de leur base; à repli basilaire peu apparent, prolongé environ jusqu'à la 4e strie à partir de la suture; armées chacune à l'angle huméral

d'une dent aiguë, obliquement dirigée en dehors, embrassant les angles postérieurs du prothorax; de deux cinquièmes au moins plus longues que le prothorax; élargies en ligne un peu courbe, à partir de l'entaille formée par la base de la dent humérale, jusque vers le milieu de leur longueur, rétrécies ensuite, en ogive obtuse postérieurement; munies d'un rebord latéral; convexes ou médiocrement convexes; convexement déclives sur le tiers postérieur de leur longueur; noires ou d'un noir brun; à neuf stries postérieurement sulciformes, marquées de points qui crénèlent à peine les intervalles: ceux-ci, parcimonieusement pointillés et marqués de rides transverses; plans en devant, postérieurement en toit: les 4e à 6e un peu plus courts: le 9e à peine prolongé jusqu'aux trois quarts de leur longueur: les autres subterminaux. *Repli* égal au moins au tiers de la largeur de la moitié de la poitrine; prolongé à peine au-delà du 4e arceau ventral; d'un noir brun; marqué de points assez petits et ordinairement de quelques rides. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge ou rougeâtre; glabre, garni de quelques poils fauves sur le prosternum; fortement réticuleux sur l'antépectus, simplement ponctué sur le reste. *Prosternum* à peine rebordé. *Pieds* bruns, ou d'un brun rouge ou rougeâtre; garnis de poils fauves assez courts; comprimés; ruguleux sur les cuisses, un peu aspèrement ponctués sur les tibias. *Cuisses* antérieures plus fortes que les autres. *Tibias* antérieurs et intermédiaires, munis d'une dent vers la moitié de la longueur de leur tranche externe, et d'une autre vers l'extrémité, crénelés entre ces deux dents: tibias postérieurs munis seulement d'une dent à l'extrémité de leur tranche externe.

Patrie : Le royaume d'Angola (Erichson); le Bengale. (Coll. Chevrolat).

2. S. bidens.

Oblong; médiocrement convexe; glabre, ordinairement noir ou noir brun en dessus, d'un brun rouge en dessus. Tête rebordée. Prothorax arqué sur les côtés; un peu plus large aux angles postérieurs, qui sont un peu émoussés, qu'aux antérieurs; rebordé; trisinué à la base; ponctué, moins finement sur les côtés. Ecusson lisse, peu ponctué. Elytres munies d'une dent à l'angle huméral; moins larges à la base que le prothorax à ses angles; à neuf stries à peine ponctuées. Intervalles subconvexes en devant, en toit postérieurement; parcimonieusement pointillés. Pieds d'un rouge brun. Tibias antérieurs et intermédiaires armés d'une dent vers les trois cinquièmes de leur tranche externe et d'une dent bifide vers l'extrémité de celle-ci.

Long. 0,0090 (4). Larg. 0,0042 (1 7/8).

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre et noir ou d'un noir brun luisant, en dessus. *Tête* brune ou d'un brun un peu rougeâtre sur les côtés; finement granuleuse; relevée en rebord étroit sur les côtés. *Epistome* entaillé. *Labre* d'un brun rouge. *Palpes* de même couleur. *Antennes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun; garnies de poils fauves assez courts; prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à 2e article un peu plus grand que la moitié du 3e; celui-ci de deux tiers plus long que large: le 4e à peine plus long que large: les suivants moins longs que larges: les 7e à 11e sensiblement plus gros et subcomprimés. *Prothorax* échancré assez faiblement en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur: cet arc assez faiblement sinué près des angles de devant qui sont prononcés; arqué sur les côtés, faiblement plus large aux angles postérieurs, qui sont un peu émoussés, qu'aux antérieurs; trisinué à la base, c'est-à-dire faiblement échancré sur la moitié médiane de celle-ci, et coupé d'une manière un peu oblique et sinueuse de chaque côté, entre cette partie médiane et les angles posté-

rieurs; de moitié plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu; sensiblement moins long qu'il est large à ses angles postérieurs; muni à la base d'un rebord très-étroit; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et relevé, moins étroit dans ses deux cinquièmes antérieurs, surtout vers les deux cinquièmes que postérieurement; médiocrement convexe; d'un brun noir avec la périphérie ordinairement plus rougeâtre, finement ponctué sur le dos, moins finement sur les côtés, avec quelque tendance à la réticulation. *Ecusson* en triangle deux ou trois fois aussi large que long; brun noir; lisse; parcimonieusement ponctué. *Elytres* un peu moins larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; notablement moins larges que celui-ci dans le milieu de ses côtés; déprimées et paraissant échancrées chacune dans le milieu de leur base; à repli basilaire peu marqué, souvent à peine étendu jusqu'à la 4e strie à partir de la suture; armées chacune à l'angle huméral d'une dent aiguë un peu obliquement dirigée en dehors, non prolongée jusqu'à l'angle postérieur du prothorax; de deux cinquièmes plus longues que le prothorax; élargies en ligne courbe, à partir de l'entaille formée par la base de la dent humérale, jusqu'au cinquième ou au sixième de leur longueur, subparallèles ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu moins, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à l'extrémité; munies d'un rebord latéral; médiocrement convexes; convexement déclives sur le tiers postérieur de leur longueur; d'un noir brun ou d'un brun noir; à neuf stries postérieurement sulciformes, marquées dans le fond de points peu apparents, crénelant à peine ou ne crénelant pas les intervalles: ceux-ci subconvexes en devant, postérieurement en toit; marqués de points petits et peu rapprochés; légèrement ridés: le 5e ordinairement un peu plus court et enclos par les voisins: le 8e à peine aussi long

que le 6e: le 9e prolongé environ jusqu'aux trois quarts: les autres subterminaux. *Repli* d'un rouge brun ou d'un brun rouge; finement et parcimonieusement ponctué, un peu ridé. *Dessous du corps* d'un rouge brun ou d'un brun rouge; glabre, si ce n'est sur le prosternum; granuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* à peine rebordé. *Pieds* d'un rouge brun ou d'un brun rouge; parcimonieusement garnis de poils courts; ponctués et ruguleux sur les cuisses, râpeux ou à petits tubercules aigus sur les tibias. *Cuisses* antérieures plus fortes que les autres; un peu arquées. *Tibias* sensiblement courbés en dedans vers leur extrémité, sur leur tranche interne, et paraissant par là, un peu échancrés vers les trois quarts de cette tranche: les tibias antérieurs, armés d'une forte dent vers les trois cinquièmes ou deux tiers de leur tranche externe, et d'une dent bifide à l'extrémité de ladite tranche, crénelés sur la tranche interne; tibias intermédiaires munis d'une ou de deux petites dents vers les trois cinquièmes de leur tranche externe et d'une dent bifide à l'extrémité de celle-ci: tibias postérieurs denticulés sur la moitié postérieure de leur tranche externe.

PATRIE: Le cap de Bonne-Espérance. (Muséum de Paris, collec. Deyrolle).

Genre *Helibatus*, HÉLIBATE.

(ἠλίϐατος, errant).

CARACTÈRES. *Tibias antérieurs* non armés d'une forte dent vers la moitié de leur arête externe. *Prothorax* offrant sa plus grande largeur vers la moitié de sa longueur, rétréci à partir de la moitié de ses côtés, et d'une manière sinuée près des angles postérieurs; échancré en arc sur la moitié médiane de sa base, visiblement moins prolongé en arrière

à celle-ci qu'aux angles postérieurs. *Repli basilaire des élytres* très-apparent.

A ces caractères on peut ajouter, au moins pour l'espèce suivante:

Prothorax à peine plus large dans son diamètre transversal le plus grand que les élytres. *Angle huméral* de celles-ci, rectangulairement ouvert et non armé d'une dent. *Pieds* inermes.

H. morio.

Oblong; subparallèle; médiocrement convexe, noir ou noir brun et glabre en dessus. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, rétréci ensuite et subsinué près des angles postérieurs; échancré en arc sur la moitié médiane au moins de sa base; étroitement rebordé latéralement; finement réticuleux. Elytres à angle huméral rectangulairement ouvert et non émoussé; subparallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; à neuf stries prononcées. Intervalles subconvexes, finement granuleux. Dessous du corps et pieds d'un brun noir. Tibias médiocrement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité.

Eurynotus morio (BUQUET), (DEJEAN), Catal. (1837), p. 211.

Long. 0,0081 (3 3/4). Larg. 0,0042 (1 7,8).

Corps oblong; subparallèle; glabre, médiocrement convexe et d'un noir peu luisant en dessus. *Tête* finement granuleuse ou réticuleuse; rebordée sur le côté des joues. *Epistome* entaillé. *Labre* d'un brun rouge. *Palpes maxillaires* d'un rouge brun. *Antennes* brunes ou d'un brun rouge, un peu plus claires à l'extrémité; garnies de poils courts; prolongées un peu au-delà de la moitié des côtés du prothorax; à 2e article plus long que la moitié du 3e: celui-ci une fois au moins plus long qu'il est large: les 4e et 5e plus longs que larges: les 7e à 11e plus gros, subcomprimés, plus larges que longs, constituant une massue fusiforme. *Prothorax* échancré en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur;

à angles antérieurs avancés et prononcés; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié de la longueur de ses côtés, puis rétréci en formant une faible sinuosité près des angles postérieurs; rectangulairement ouvert à ces derniers; échancré en arc sur les deux tiers médianes de sa base, en ligne presque droite ou un peu recourbée en devant sur les côtés de cette échancrure; muni, sur les côtés, d'un rebord étroit et tranchant; muni à la base d'un rebord interrompu au moins sur son tiers médiane; d'un quart ou d'un tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu; noir ou d'un noir brun; assez finement et uniformément réticuleux. *Ecusson* en triangle trois fois plus large que long: densement ponctué. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à angle huméral vif, rectangulairement ouvert ou un peu avancé; à peine élargies après cet angle, subparallèles ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive obtuse à l'extrémité; deux fois et quart environ aussi longues que le prothorax sur son milieu; à repli basilaire étendu jusqu'à la 3e strie à partir de la suture; à neuf stries très-prononcées et marquées de points petits et ne crénelant pas les intervalles: ceux-ci aspèrement ponctués ou très-finement granuleux, subconvexes: les 4e, 6e et surtout le 5e un peu plus courts que les voisins: le 8e le plus court à peine prolongé au-delà des deux tiers: les autres subterminaux. *Repli* brun ou brun rougeâtre; égal au moins au tiers de la largeur de la moitié de celle de la poitrine. *Dessous du corps* brun noir ou brun; glabre, garni de poils, assez courts sur le prosternum réticuleux ou sillonné sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* à peine rebordé. *Pieds* bruns ou d'un noir brun; peu garnis de poils; aspèrement ou rugueusement ponctués sur les cuisses, râpeux sur les tibias: ceux-ci médiocrement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité:

les antérieurs un peu plus larges, courbés en dedans vers les trois cinquièmes de leur arête externe.

PATRIE : Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Chevrolat.)

Genre *Blacodes*, BLACODES. (1),

(βγακωδης, fainéant).

CARACTÈRES. *Tibias antérieurs* non armés d'une forte dent vers le milieu de leur arête externe. *Prothorax* non sinué sur les côtés près des angles postérieurs. *Angle huméral des élytres* rectangulairement ouvert ou à peu près. *Repli basilaire des élytres* très-apparent.

OBS. Le prothorax varie un peu de forme, suivant les espèces ; mais généralement il est moins large à la base que vers la moitié ou un peu plus de la longueur de ses côtés.

A. Prothorax arrondi ou subarrondi aux angles postérieurs ; plus large dans son diamètre transversal le plus grand que les élytres.

1. **B. vertagus**.

Oblong ; noir ou brun ; peu luisant et glabre en dessus. Epistome échancré. Prothorax obtusément arqué sur les côtés ; arrondi aux angles postérieurs et pas plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; plus large dans son diamètre transversal le plus grand que les élytres ; étroitement rebordé sur les côtés ; réticuleux près de ceux-ci ; ponctué sur le dos. Elytres de deux tiers plus longues que le prothorax ; à angle huméral rectangulairement ouvert et en ligne un peu courbe à son côté externe ; creusées de neuf sillons ponctués. Intervalles convexes, à peu près imponctués : les 5e et 9e

---

(1). *Blacodes* (DEJEAN), Catal. (1833), p. 190. — *Id.* (1837), p. 211.— E. BLANCHARD, Hist. des Insect. t. 2 (1845), voyez MULSANT, Opusc. 4e cah., p. 27.

Ce genre paraît se rapporter à la division établie en 1840, dans son genre *Pedinus*, par M. de CASTELNAU, quoique l'auteur dise que le corselet n'est pas rebordé latéralement. Voyez MULS., Opuscul. 4e cah., p. 19.

au moins plus courts. Dessous du corps souvent brun. Pieds d'un rouge brun. Tibias antérieurs arqués.

♂. Tibias antérieurs grêles, fortement arqués. Tibias intermédiaires et postérieurs sensiblement arqués sur leur tranche externe, en ligne droite sur l'interne.

♀. Tibias antérieurs moins grêles, plus sensiblement élargis, moins fortement arqués. Tibias intermédiaires et postérieurs élargis à peu près en ligne droite sur leur tranche externe.

Blacodes vertagus (Illiger) (Dejean), Catal. (1833), p. 190. — *Id.* (1837), p. 211.

Long. 0,0048 à 0,0050 (2 1/8 à 2 1/6). Larg. 0,0022 (1 l).

Corps oblong; peu ou médiocrement convexe; glabre et ordinairement noir ou d'un noir brun plus luisant, en dessus. *Tête* granuleuse ou finement réticuleuse; d'un noir brun, parfois brune; un peu relevée sur les côtés des joues. *Epistome* échancré assez profondément. *Labre* et *Palpes* d'un rouge brun ou d'un rouge testacé. *Antennes* prolongées au moins jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; d'un rouge testacé ou d'un rouge testacé brunâtre; garnies de poils assez courts; à 2e article à peu près aussi long que la moitié du 3e: celui-ci le plus long: les 4e à 6e presque de même grosseur: le 5e un peu plus gros: les 8e à 11e plus gros et subcomprimés: les 8e à 10e en coupe: le 11e plus clair, obtusément arrondi à l'extrémité. *Yeux* au quart coupés par les joues. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; arqué sur les côtés et aussi large aux angles de devant qu'aux postérieurs; subarrondi à ces derniers; tronqué sur la moitié médiane de sa base; à peine plus long qu'il est large à celle-ci; médiocrement convexe; muni de chaque côté d'un rebord uniformément étroit et relevé; muni

à la base d'un rebord étroit, interrompu dans son milieu; noir ou d'un noir brun; finement granuleux ou subréticulé sur les côtés, et simplement ponctué sur le dos. *Ecusson* court, en triangle deux fois plus large que long; noir ou brun noir. *Elytres* à peu près de même largeur en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, de moitié ou des deux tiers plus longues que lui; à repli basilaire étendu jusqu'à l'écusson ou jusqu'à la 2e côte; à angle huméral rectangulairement ouvert et non muni d'une petite dent dirigée en dehors; en ligne droite au côté externe de cet angle; subparallèles ou à peine graduellement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive obtuse postérieurement; munies latéralement d'un rebord étroit et tranchant; très-médiocrement convexes sur leur première moitié; longitudinalement un peu arquées et convexement déclives à leur extrémité; à neuf rainurelles ou sillons ponctués dans le fond; noires ou d'un noir brun. *Intervalles* obtusément convexes en devant, plus convexes postérieurement, presque imponctués: le 5e un peu plus court que le 4e et enclos par les voisins: le 9e le plus court: les autres subterminaux ou unis avec l'un de ceux-ci. *Repli* égal au tiers ou un peu plus de la moitié de la largeur de la poitrine. *Dessous du corps* brun ou brun rouge; réticuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste; garni de poils fauves assez courts, plus apparents sur l'antépectus que sur le ventre: celui-ci un peu luisant. *Prosternum* rebordé. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre; garnis de poils d'un fauve testacé: tibias comprimés: les antérieurs arqués.

Patrie: Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Deyrolle; Muséum de Paris).

Obs. Sa couleur varie suivant le développement de la matière colorante. Quelquefois les 3e, 4e et 5e intervalles des élytres sont successivement plus courts et enclos par les 2e et 6e.

2. B. castaneus.

Oblong; noir ou brun; peu luisant et glabre en dessus. Prothorax obtusément arqué sur les côtés; arrondi aux angles postérieurs et pas plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; plus large dans son diamètre transversal le plus grand que les élytres; étroitement rebordé sur les côtés; subréticuleux près de ceux-ci, finement ponctué sur le dos. Elytres de deux tiers plus longues que le prothorax; à angle huméral rectangulairement ouvert, sinué à son côté externe; échancrées ou sinuées chacune à la base; creusées de neuf sillons. Intervalles convexes, à peu près imponctués: le 3e ou le 4e et surtout les 8e et 9e plus courts. Dessous du corps souvent brun. Pieds d'un rouge brun. Tibias antérieurs arqués.

♂. ♀. Mêmes caractères distinctifs que chez le *B. vertagus.*

Blacodes castaneus (Buquet), (Dejean), Catal. (1837), p. 211.

Long. 0,0045 à 0,0050 (2 à 2 1/4). Larg. 0,0018 à 0,0021 (5/6 à 1l).

Patrie: Le cap de Bonne-Espérance. (Coll. Chevrolat, Deyrolle).

Obs. Cette espèce, à en juger par les exemplaires que nous avons eus sous les yeux (si toutefois ils se rapportent bien au *B. castaneus*, du catal. Dejean), a tant d'analogie avec le *B. vertagus*, qu'elle semble n'en être qu'une variation. Elle en diffère seulement par une sinuosité au côté externe de l'angle huméral des élytres, et par la base de celles-ci plus sensiblement sinuée ou échancrée en arc dirigé en arrière, près de cet angle; par le 3e ou le 4e intervalle des élytres, plutôt que le 5e, enclos par ses voisins. Mais tous ces caractères sont peut-être inconstants. La couleur varie, comme chez beaucoup d'autres espèces, et passe du noir au brun ou à une teinte plus claire, quand la matière colorante a été moins abondante.

AA. Prothorax non arrondi aux angles postérieurs.

B. Rebord latéral du prothorax élargi postérieurement.

3. **B. sulcatus** ; WIEDEMANN.

Oblong ; noir ; peu luisant ; glabre en dessus. Prothorax arqué sur les côtés et plus large aux angles postérieurs (qui sont prononcés) qu'aux antérieurs ; muni latéralement d'un rebord graduellement élargi et moins relevé ; finement réticuleux. Elytres plus de deux fois aussi longues que le prothorax ; à angle huméral rectangulairement ouvert et dirigé en dehors en forme de petite dent ; à neuf sillons à peine ponctués. Intervalles en arête obtuse, lisses : les 2e à 7e également étroits en devant : les 4e et 6e et surtout les 8e et 9e plus courts. Dessous du corps et pieds noirs ou bruns : tibias antérieurs triangulairement élargis.

♂. Tibias intermédiaires comprimés, grêles, échancrés sur le tiers ou sur les deux cinquièmes postérieurs de leur arête inférieure. Tibias postérieurs faiblement élargis.

♀. Tibias intermédiaires et postérieurs comprimés ; régulièrement élargis de la base à l'extrémité ; à peu près de même largeur.

Opatrum sulcatum, (WIEDEMANN.)

Pedinus sulcatus, DE CASTELN. Hist. n. t. 2, p. 210. 2.

Long. 0,0078 (3 1/2 l). Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l).

Corps oblong ; peu ou médiocrement convexe ; noir ; peu luisant ; glabre en dessus. *Tête* granuleuse, plus fortement sur le front que sur l'épistome, relevée en rebord sur les joues. *Epistome* entaillé. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur des côtés du prothorax ; d'un brun noir ou brunes, surtout vers l'extrémité ; garnies de poils assez courts ; à 2e article aussi grand que la moitié du 3e : celui-ci le plus long : les 4e à 6e d'égale grosseur, à peine plus longs que larges : les 7e à 11e, surtout les 8e à 11e plus gros,

subcomprimés. *Yeux* transverses, à moitié coupés par les joues. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; arqué sur les côtés, mais plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; tronqué ou à peine échancré dans sa partie médiane, sinué et moins prolongé en arrière vers les angles postérieurs ; de deux tiers plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; muni d'un rebord latéral relevé, étroit en devant, graduellement plus large et presque plan postérieurement; égal vers la base au sixième de la moitié de la largeur de celle-ci; rayé au devant de sa base d'une ligne prolongée depuis le bord interne du repli jusqu'au quart externe de sa largeur, paraissant ainsi muni à la base d'un rebord très-étroit vers les angles, plus épais près du milieu et interrompu sur celui-ci; finement réticuleux; rayé d'une courte ligne longitudinale au devant de la partie médiane de la base. *Ecusson* court, en triangle deux fois plus large que long. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et quart aussi longues que lui; subparallèles jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à l'extrémité; rebordées latéralement; à angle huméral rectangulairement ouvert et dirigé en dehors en forme de petite dent; à repli basilaire étendu depuis le bord externe jusqu'à la 3e côte juxta-suturale; peu convexes vers la base; longitudinalement un peu arquées, et convexement déclives à leur extrémité; chacune à neuf sillons obsolètement ponctués dans le fond. *Intervalles* en arête obtuse: les 2e à 7e également étroits en devant: les 4e et surtout les 8e et 9e plus courts: les autres subterminaux ou unis à d'autres. *Repli* égal aux deux cinquièmes de la largeur de la moitié de la poitrine; obsolètement ponctué. *Dessous du corps* réticuleux sur le propectus; ponctué sur le reste; en majeure partie glabre; garni de quelques

poils sur la région prosternale. *Prosternum* large, rebordé. *Pieds* ponctué et garni de poils d'un brun fauve : tibias antérieurs comprimés, élargis en triangle allongé depuis la base jusqu'à l'extrémité.

Patrie : Le Cap. (Collect. Chevrolat, Deyrolle ; muséum de Paris).

Obs. Cette espèce se distingue facilement des précédentes: par son prothorax faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que les élytres ; muni latéralement d'un rebord graduellement élargi vers les angles postérieurs; par les angles prononcés ; par l'angle huméral des élytres, un peu dirigé en dehors en forme de petite dent.

Le *Bl. subcostatus* (Dejean), Catal. (1837), p. 211, suivant un exemplaire de la collection de M. Deyrolle, semble n'être qu'une variation du *B. sulcatus*, ayant les trois premiers sillons des élytres plus faibles en devant, et les 2e à 4e intervalles moins lisses, moins étroits, plus en toit ou moins en arête que les suivants.

Le *Bl. brunnipes*, (Dejean), Catal. (1837), p. 211, à en juger par un exemplaire inscrit sous ce nom dans la collection de M. Chevrolat, diffère à peine du *B. sulcatus,* si toutefois il en est bien distinct. Il s'éloigne du précédent par les pieds d'un rouge brun ou brunâtre ; par le rebord de la base du prothorax plus marqué, étroit depuis les angles postérieurs jusqu'au quart externe, moins étroit et continué sans interruption jusque près de la ligne médiane; par la dent de l'angle huméral des élytres à peine sensible ; par les trois premiers intervalles, à partir du sutural, moins lisses et un peu moins étroits que les suivants. Mais ces faibles différences, examinées sur un seul individu, peuvent être accidentelles.

Patrie : Le cap de Bonne-Espérance.

4. **B. exaratus**; SCHOENHERR;

Suboblong ou subovalaire; convexe; glabre; noir, peu luisant. Prothorax élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite en ligne courbe; à angles postérieurs ouverts; tronqué sur la moitié médiaire de la base et un peu obliquement coupé d'arrière en avant sur les côtés; muni latéralement d'un rebord élargi et moins relevé d'avant en arrière; ridé ou réticuleux. Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax; à angle huméral vif et rectangulairement ouvert; à neuf sillons faiblement ponctués. Intervalles lisses, en arête obtuse: les quatre premiers internes subconvexes ou en toit en devant. Tibias élargis de la base à l'extrémité: les antérieurs plus larges.

♂. Tibias antérieurs subsinués sur l'arête externe, entre le tiers de leur longueur et l'extrémité. Cuisses postérieures subéchancrées en arc, sur leur arête inférieure.

♀. Tibias antérieurs régulièrement élargis jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et plus sensiblement ensuite sur leur arête externe. Cuisses postérieures en ligne droite sur leur arête inférieure.

Blaps exarata, SCHÖNH. Synon. Insector. t. 1, p. 147 (décrit par Quensel).

Long. 0,0067 (3). Larg. 0,0056 (2 1/2).

Corps suboblong ou subovalaire; convexe; glabre, noir, peu ou point luisant, en dessus. *Tête* finement réticuleuse ou chargée de lignes élevées très-fines et onduleuses; relevée en rebord sur les côtés des joues. *Epistome* échancré. *Labre* brun ou d'un brun rouge. *Palpes* d'un brun rouge. *Antennes* brunes à la base, graduellement d'un brun rouge vers l'extrémité; garnies de poils courts; prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; à 3e article de moitié plus long qu'il est large: les 4e et 5e à peine plus longs que larges: les 6e à 11e plus larges que longs; les 7e à 11e grossissant graduellement: les 7e à 10e en forme

de coupe: le 11ᵉ obtusément en ogive, à l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc à son bord antérieur; élargi jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs qui sont assez prononcés et plus ouverts que l'angle droit; sensiblement plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; tronqué ou à peine arqué en devant sur la moitié médiaire de sa base, un peu obliquement coupé d'arrière en avant et légèrement sinué entre ce point et chaque angle postérieur; muni de chaque côté d'un rebord tranchant, d'abord étroit et relevé près des angles de devant, puis graduellement élargi et moins relevé vers les angles postérieurs, égal dans ce point au sixième à peine de la moitié de la largeur de la base; rayé de chaque côté, au-devant du quart externe de la base et paraissant ainsi étroitement rebordé sur ces parties, sans rebord dans le milieu; convexe; réticuleux ou chargé de fines lignes élevées et onduleuses. *Ecusson* en triangle deux fois et demie plus large que long. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à angle huméral vif et rectangulairement ouvert; à repli étendu jusqu'à la 4ᵉ strie à partir de la suture; deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax; subparallèles où à peine élargies en ligne un peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes de leur longueur, en ogive très-obtuse postérieurement; rebordées latéralement; médiocrement ou peu fortement convexes; subconvexement perpendiculaires à la partie postérieure de leur longueur; noires; à neuf sillons un peu plus prononcés postérieurement, et marqués dans le fond d'une rangée de points subsolètes: le subexterne plus étroit. *Intervalles* en arête; lisses; les trois ou quatre premiers à partir de la suture, planiuscules, en toit et plus larges: le 3ᵉ ordinairement uni à sa partie postérieure avec le 7ᵉ, en enclosant les 4ᵉ à 6ᵉ: ces

deux derniers plus courts que le 5e: le 8e prolongé jusqu'aux quatre cinquièmes: le 9e, jusqu'aux trois quarts de la longueur des étuis. *Repli* égal aux deux cinquièmes de la largeur de la poitrine; noir; assez finement ponctué. *Dessous du corps* noir; glabre, à peine garni de poils courts sur le prosternum; ridé ou réticuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* rayé d'une ligne longitudinale médiane raccourcie. *Pieds* garnis de poils courts. *Cuisses* pointillées; presque lisses: les antérieures à peine plus grosses que les postérieures. *Tibias* comprimés, râpeux, un peu ciliés en dessous, crénelés, élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité: les antérieurs aussi larges à celle-ci que les deux cinquièmes de leur longueur: les autres plus étroit.

Patrie : Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Chevrolat).

Obs. Cette espèce a encore la plus grande analogie avec le *Bl. sulcatus* et n'en est peut-être encore qu'une variété. Elle semble seulement avoir le corps proportionnellement un peu moins étroit, les élytres moins parallèles ou plus ovalaires sur leurs deux tiers antérieurs; le rebord latéral du prothorax un peu moins large portérieurement; celui de la base du même segment non interrompu jusque près de la ligne médiane; les trois ou quatre premiers intervalles à partir de la suture planiuscules ou subconvexes en devant, peu fortement en toit et visiblement moins étroits sur leur tranche que les suivants.

BB. Rebord latéral du prothorax non élargi postérieurement.

C. Prothorax à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs. Angle huméral des élytres rectangulairement ouvert ou un peu avancé.

5. **B. planiusculus**.

Oblong; planiuscule; glabre, noir ou d'un noir brun, peu luisant en dessus. Prothorax presque en parallélogramme de moitié plus large que

long; muni sur les côtés d'un rebord uniformément étroit; à rebord basilaire brièvement interrompu dans son milieu; en ligne presque droite à la base; finement réticuleux sur les côtés, ponctué sur le dos. Elytres deux fois ou un peu plus aussi longues que le prothorax; à angle huméral prononcé et légèrement avancé: à neuf stries sulciformes et marquées de points crénelant un peu les intervalles. Ceux-ci généralement en toit et finement ponctués. Pieds d'un rouge brunâtre; simples. Tibias antérieurs médiocrement élargis, un peu arqués.

Blacodes planiusculus (CHEVROLAT).

Long. 0,0067 (3). Larg. 0,0033 (1 1/2).

Corps oblong; peu convexe ou planiuscule; glabre, noir ou d'un noir brun peu luisant, en dessus. *Tête* entièrement granuleuse; relevée en rebord sur les côtés des joues, d'un noir brun, avec l'épistome souvent moins obscur: celui-ci échancré. *Labre* d'un brun rouge. *Palpes maxillaires* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur; garnies de poils courts: prolongées environ jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; à 3ᵉ article de moitié plus long qu'il est large: les 4ᵉ et 5ᵉ à peine plus longs que larges: les 7ᵉ à 11ᵉ subcomprimés, moins longs que larges. *Prothorax* échancré en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur; presque en parallélogramme transversal, c'est-à-dire faiblement élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de sa longueur, légèrement rétréci ensuite presque en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; à peine plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; tronqué à la base en ligne presque droite ou à peine sinuée dans son milieu et un peu recourbée en avant vers chacun des angles postérieurs; de moitié plus large que long; muni sur les côtés et à la base d'un rebord étroit et tranchant: celui de la base affaibli ou brièvement interrompu dans son milieu; noir ou d'un noir brun; faiblement convexe ou planiuscule; finement réticuleux sur les

côtés et simplement ponctué sur le dos. *Ecusson* large et très-court. *Elytres* à peine plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois à deux fois et quart aussi longues que celui-ci; à angle huméral prononcé et très-légèrement avancé; à repli basilaire étendu jusqu'à la 3e strie à partir de la suture; faiblement élargies en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive obtuse à l'extrémité; rebordées; noires, d'un noir brun ou d'un brun noir; planiuscules; convexement déclives sur le tiers postérieur de leur longueur; à neuf stries sulciformes, marquées de points très-apparents crénelant un peu les intervalles: ceux-ci, en majeure partie en toit et finement ponctuées: le 1er graduellement élargi d'arrière en avant: les 1er, 2e et 3e planiuscules sur la moitié antérieure de leur longueur: les 4e, 5e et 6e postérieurement un peu plus courts: les 8e et 9e prolongés jusqu'aux trois quarts ou un peu plus: les autres subterminaux. *Repli* d'un brun rouge; égal au tiers de la moitié de la largeur de la poitrine; assez finement et obsolètement ponctué. *Dessous du corps* d'un noir brun ou d'un brun noir; glabre, si ce n'est sur la région prosternale; réticuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* marqué sur son milieu d'un léger sillon longitudinal raccourci. *Pieds* d'un rouge brunâtre; garnis de poils fauves et courts; assez finement ponctués sur les cuisses, râpeux sur les tibias: cuisses droites: les antérieures à peine plus grosses que les autres: tibias comprimés: les antérieurs légèrement arqués et plus sensiblement élargis que les autres, depuis la base jusqu'à l'extrémité.

Prtrie : Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Chevrolat).

Obs. Cette espèce, par son corps planiuscule, par son prothorax presque en parallélogramme transverse, est facile à distinguer de toutes les voisines.

CC. Prothorax visiblement plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs. Angle huméral des élytres montrant quelque tendance à se courber en arrière.

6. B. cribricollis.

Oblong; médiocrement convexe; glabre, brun ou brun noir et peu luisant, en dessus. Prothorax une fois plus large que long; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, subparallèle ensuite; sinué de chaque côté de la moitié médiane de la base; étroitement rebordé latéralement et à la base; celui-ci largement interrompu; fortement ponctué près des côtés, plus finement sur le dos. Elytres à peine aussi larges que le prothorax; deux fois et demie aussi longues que lui; à angle huméral subrectangulairement ouvert, à peine courbé en arrière; à neuf stries ponctuées. Intervalles finement granuleux, convexes postérieurement: le subexterne aussi étroit que le rebord. Pieds d'un rouge brun.

♂. Tibias antérieurs et intermédiaires, grêles, de grosseur à peu près uniforme sur toute leur longueur, ponctués, peu ou point râpeux, fortement anguleux, les antérieurs surtout vers le milieu de leur longueur: les postérieurs droits, râpeux, graduellement et médiocrement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité.

♀. Inconnu. Les tibias sont vraisemblablement droits.

Blacodes cribricollis (CHEVROLAT).

Long. 0,0051 (2 1/4). Larg. 0,0030 (1 2/5).

Corps oblong; médiocrement convexe; obtusément arqué longitudinalement; glabre, brun ou d'un brun noir et un peu luisant, en dessus. *Tête* en ovale transverse; finement granuleuse; relevée en rebord étroit sur les côtés des joues. *Epistome* entaillé. *Labre* d'un rouge brun. *Palpes* d'un rouge testacé. *Antennes* de même couleur ou d'un rouge brunâtre; garnies de poils fauves et courts; prolongées environ jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; à 3ᵉ article d'un tiers ou de moitié plus long que large: les 4ᵉ et 6ᵉ à peine aussi longs que larges: les 7ᵉ à 11ᵉ subcomprimés, moins longs que larges, constituant une massue fusiforme. *Pro-*

thorax assez fortement échancré en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur; assez fortement élargi en ligne courbe depuis les angles antérieurs jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, subparallèle ensuite ou à peine rétréci vers les angles postérieurs qui sont rectangulairement ouverts; d'un quart ou d'un tiers plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs; en ligne droite sur la moitié médiaire de sa base, faiblement sinué de chaque côté entre cette partie médiane et les angles postérieurs; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et uniformément étroit; muni à la base d'un rebord plus étroit, interrompu sur la moitié médiaire de leur largeur; deux fois environ aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; plus convexe en devant qu'en arrière; brun ou brun noir; assez grossièrement ponctué près des côtés, avec tendance à la réticulation, plus finement ponctué sur le dos. *Ecusson* en triangle au moins une fois plus large que long; pointillé. *Elytres* à peine aussi larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; à repli basilaire étendu jusqu'à la 2e ou 3e strie à partir de la suture; à angle huméral prononcé, presque rectangulairement ouvert ou légèrement courbé en arrière; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, en ogive obtuse à l'extrémité; rebordées latéralement; médiocrement convexes; brunes ou d'un brun noir; à neuf stries prononcées surtout postérieurement; marquées de points ne crénelant pas les intervalles; la 9e imponctuée ou à peu près. *Intervalles* plans ou planiuscules en devant, convexes postérieurement; finement granuleux: le plus rapproché du bord externe aussi étroit que le rebord marginal: les 4e et 5e postérieurement unis et plus courts: le 6e faiblement moins court: le 8e à peine prolongé jusqu'aux trois quarts: le 9e un peu plus court: les autres subterminaux. *Repli* brun ou brun noir;

finement ponctué. *Dessous du corps* d'un noir brun, d'un brun noir ou brun; réticuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste; garni de poils peu nombreux sur le prosternum: celui-ci rayé d'une ligne longitudinale. *Pieds* d'un rouge brun; garnis de poils fauves et courts. *Cuisses* subcomprimées; peu densement et assez finement ponctuées: les antérieures plus grosses, graduellement plus larges dans leur milieu. *Tibias* antérieurs et intermédiaires grêles, de même grosseur, anguleux dans leur milieu (au moins chez le ♂) : les postérieurs râpeux, graduellement et médiocrement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité.

Patrie : Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Chevrolat).

Obs. Cette espèce se distingue des espèces voisines par son corps obtusément arqué longitudinalement; par sa tête et son prothorax proportionnellement plus larges ; par la forme de son prothorax assez fortement élargi en ligne courbe depuis les angles antérieurs jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, d'un tiers environ plus large à la base qu'en devant; par l'intervalle subexterne des élytres aussi étroit que le rebord; par l'angle huméral de celles-ci montrant quelque tendance à être obliquement coupé, c'est-à-dire à se porter en arrière.

Genre *Planodes*, Planode.

(πλανώδης, errant).

Caractères. *Tibias antérieurs* non armés d'une forte dent vers le milieu de leur arête externe. *Prothorax* non sinué sur les côtés près des angles postérieurs. *Angle huméral des élytres* obliquement coupé en arrière, c'est-à-dire de dedans en dehors, sur le tiers externe de la largeur de la base de chacune: angles postérieurs du prothorax dirigés en arrière.

Obs. Chez toutes les espèces suivantes le prothorax est subgraduellement élargi jusqu'à la base, et offre à celle-ci sa plus grande largeur.

1. P. byrroides.

Ovalaire; obtusément arqué longitudinalement; médiocrement ou peu fortement convexe; ordinairement noir, glabre et peu luisant en dessus. Prothorax élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la base; à angles postérieurs arqués et dirigés en arrière; d'un tiers plus large en arrière qu'en avant, tronqué sur presque la moitié médiane de sa base, sinué et moins prolongé en arrière sur les côtés; muni latéralement d'un rebord graduellement élargi postérieurement; finement ponctué. Elytres obliquement coupées à l'angle huméral; à neuf stries ponctuées, légères en devant, postérieurement sulciformes. Intervalles pointillés, planiuscules en devant, convexes ou en toit postérieurement. Pieds d'un rouge brun ou d'un brun rouge. Tibias antérieurs arqués (♀) ou anguleux un peu avant la moitié (♂).

♂. Cuisses antérieures un peu plus renflées que les postérieures. Tibias antérieurs non râpeux, fortement anguleux vers la moitié ou un peu avant de leur longueur; comprimés; presque uniformément grêles sur leur moitié basilaire; graduellement et médiocrement dilatés snr leur seconde moitié. Tibias intermédiaires sensiblement anguleux vers leur tiers basilaire; grêles sur le premier tiers; râpeux et graduellement un peu élargis sur le reste. Tibias postérieurs assez grêles et arqués, offrant leur courbure vers le tiers ou un peu plus de leur largeur.

♀. Cuisses antérieures à peu près de même grosseur que les postérieures. Tibias comprimés; élargis graduellement depuis la base jusqu'à l'extrémité; les antérieurs et intermédiaires arqués: les antérieurs plus sensiblement arqués et élargis que les intermédiaires: les postérieurs presque droits et de la largeur à peu près des postérieurs.

Var. *A*. Corps parfois entièrement d'un rouge brun ou brunâtre.

Blacodes byrrhoides (Chevrolat).

Long. 0,0019 (2 1/5). Larg. 0,0027 (2 1/4).

Corps ovalaire; obtusément arqué longitudinalemen; glabre, ordinairement noir ou noir brun et peu luisant. *Tête* finement granuleuse; ces granulations presque disposées en lignes sinueuses; relevée sur les côtés des joues. *Epistome* échancré. *Palpes* d'un rouge brun. *Antennes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun; garnies de poils assez courts; prolongées au moins jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; à 2e article plus long que large, égal environ au 4e, plus long que la moitié du 3e: les 5e et 6e un peu plus longs que larges; les 7e à 11e, surtout les 8e à 11e subcomprimés, plus larges que longs, graduellement élargis en espèce de massue. *Prothorax* assez fortement échancré en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; assez fortement élargi en ligne un peu courbe depuis les angles antérieurs jusqu'aux postérieurs qui sont vifs, aigus et dirigés en arrière; d'un tiers plus large à la base qu'en devant; tronqué à la base presque sur la moitié médiane de la largeur et un peu plus prolongé en arrière sur cette partie qu'aux angles postérieurs, assez fortement sinué de chaque côté, entre cette partie tronquée et chaque angle postérieur; muni sur les côtés d'un rebord tranchant, étroit en devant, graduellement élargi et un peu moins relevé vers les angles postérieurs, égal dans ce point au moins au sixième de la moitié de la base; muni à celle-ci d'un rebord étroit, interrompu dans le tiers médiaire de sa largeur; convexe; finement ponctué sur le dos, moins finement sur les côtés avec quelque tendance à la réticulation près de ceux-ci. *Ecusson* souvent voilé ou peu apparent; en triangle beaucoup plus large que long. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base; un peu obliquement coupées en arrière chacune à l'angle huméral sur les deux septièmes externes de leur

base, d'une manière correspondante au côté interne des angles postérieurs du prothorax; à repli basilaire très-étroit, étendu jusqu'à la 6e ou à la 3e strie, souvent voilé par le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux cinquièmes, en ogive obtuse postérieurement; deux fois et demie ou un peu plus aussi longues que le prothorax; rebordées latéralement; peu fortement convexes; à neuf stries ponctuées, assez légères en devant, graduellement sulciformes postérieurement. *Intervalles* pointillés; planiuscules en devant, convexes ou en toit et graduellement rétrécis postérieurement: les 3e et 7e postérieurement unis en enclosant les 4e à 6e: les 4e et 6e plus courts que le 5e: le 8e prolongé jusqu'aux quatre cinquièmes: le 9e jusqu'aux trois quarts. *Repli* égal environ aux deux cinquièmes de la moitié de la largeur de la poitrine; obsolètement pointillé. *Dessous du corps* ordinairement noir ou brun noir; garni de poils fauves, luisants, courts, peu apparents; finement granuleux sur la poitrine, ponctué sur le ventre. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre, garnis de poils courts. *Cuisses* ruguleusement pointillées. *Tibias* intermédiaires et postérieurs râpeux, crénelés sur l'arête externe.

PATRIE: Le cap de Bonne-Espérance. (Collect. Chevrolat).

OBS. L'insecte, ordinairement noir ou noir brun, à l'exception des palpes, des antennes et des pieds, est quelquefois entièrement d'un rouge brun ou brunâtre par défaut de développement de la matière colorante.

2. **P. rufipes.**

Ovalaire; arqué longitudinalement; convexe; glabre, d'un noir peu luisant, en dessus. Antennes, palpes et pieds d'un rouge brun ou brunâtre. Prothorax élargi en ligne d'abord courbe, puis droite jusqu'aux angles postérieurs; bissinué à la base, obtusément arqué en arrière sur les deux tiers médiaires, avec les angles dirigés en arrière; finement ponc-

tué. Elytres obliquement coupées à l'angle huméral; à stries étroites, parcimonieusement ponctuées: les 4e à 8e surtout raccourcies en devant. Intervalles planiuscules en devant: les 3e à 7e subconvexes postérieurement. Tibias antérieurs arqués (♀).

♂. Inconnu.

♀. Cuisses antérieures à peu près de même grosseur que les autres. Tibias comprimés; élargis graduellement depuis la base jusqu'à l'extrémité: les antérieurs, et moins sensiblement les intermédiaires, arqués sur leur tranche externe et faiblement sur l'interne. Tarses non dilatés.

Long. 0,0036 (1 2/3) Larg. 0.0022 (1).

Corps ovalaire; longitudinalement arqué; glabre; d'un noir peu luisant. *Tête* finement ponctuée; finement et superficiellement ridée; noire; relevée sur les côtés des joues. *Epistome* échancré. *Labre* d'un rouge brun. *Palpes* d'un rouge testacé. *Antennes* de même couleur; prolongées environ jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; à 2e article moins long que large, égal au 2e: le 3e un peu plus long que large: les 6e à 10e moins longs que larges: les 7e à 10e subcomprimés, graduellement plus gros: le 4e au moins aussi large que long. *Prothorax* échancré en arc en devant; assez fortement élargi d'avant en arrière, en ligne courbe jusqu'à la moitié, puis en ligne droite; à angles postérieurs aigus et dirigés en arrière; bissinué à la base, avec les deux tiers médiaires de celle-ci obtusément arqués; près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord tranchant, très-étroit en devant, planiuscule et graduellement moins étroit en arrière; égal dans ce point au sixième de la moitié de la largeur de la base; muni à celle-ci d'un rebord étroit, affaibli ou interrompu dans son milieu; convexe; noir; plus finement ponctué sur le dos que sur les côtés. *Ecusson* court, en triangle

beaucoup plus large que long. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que lui; obliquement coupées en arrière chacune à l'angle huméral dans le tiers externe de leur base; un peu anguleuses chacune dans le point de celle-ci correspondant à la sinuosité basilaire du prothorax; à repli basilaire étroit, étendu jusqu'à la 3e ou à la 2e strie, subparallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, en ogive postérieurement; rebordées latéralement; noires; convexes; à neuf stries étroites, marquées de points ne les crénelant pas, longitudinalement séparées les unes des autres par un espace trois ou quatre fois égal à leur diamètre (environ 30 sur la 4e); les 1re à 3e à peine avancées jusqu'à la base: les 4e à 8e plus raccourcies en devant; les 4e et 5e, 7e et 8e postérieurement plus courtes. *Intervalles* indistinctement pointillés, presque plans en devant; les 3e à 7e sensiblement convexe et un peu élevés postérieurement; le 3e uni au 7e: le 4e au 6e en enclosant le 5e. *Repli* égal environ aux deux cinquièmes de la moitié de la largeur de la poitrine; impointillé. *Dessous du corps* noir, brun ou d'un brun rougeâtre; finement ridé sur les côtés de l'antépectus, pointillé ou presque lisse sur le ventre. *Prosternum* élargi jusqu'à l'extrémité des hanches, en ogive postérieurement. *Pieds* d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Cuisses* comprimées, presque égales (♀); pointillées. *Tibias* intermédiaires et postérieurs râpeux, crénelés sur l'arête externe.

PATRIE : L'Afrique australe. (Muséum de Paris : voyage de Delalande).

3. P. curvatus.

Ovale; très-arqué longitudinalement; convexe; d'un brun rouge ou peut-être parfois d'une teinte plus foncée ou plus claire; glabre et peu luisant.

Prothorax élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la base; à angles postérieurs aigus et dirigés en arrière; d'un tiers plus large en arrière qu'en avant; tronqué presque sur la moitié médiane de sa base, sinué et moins prolongé en arrière sur les côtés; muni latéralement d'un rebord uniformément étroit; finement ponctué. Elytres obliquement coupées à l'angle huméral; à neuf stries ponctuées, légères en devant, postérieurement sulciformes. Intervalles pointillés; planiuscules en devant, convexes ou en toit postérieurement. Tibias antérieurs courbés après la moitié.

♂. Cuisses antérieures un peu renflées vers les deux tiers et un peu plus grosses que les postérieures. Tibias comprimés; pointillés, presque lisses, non râpeux: les antérieurs et moins sensiblement les intermédiaires crénelés sur leur arête externe: les antérieurs fortement courbés ou anguleux, un peu après la moitié de la longueur, grêles jusqu'à la courbure, sensiblement élargis après celle-ci: les intermédiaires de forme analogue, mais moins fortement courbés: les postérieurs plus fortement arqués, graduellement et faiblement élargis.

♀. Inconnu.

Long. 0,0033 (1 1/2). Larg. 0,0020 (1).

PATRIE : Le cap de Bonne-Espérance. (Collec. V. de Motschoulsky).

OBS. Cette espèce a quelque analogie avec la précédente; mais elle en diffère par son corps plus court, plus ovalaire, fortement arqué longitudinalement, plus convexe; par son prothorax muni latéralement d'un rebord uniforme; par la forme des pieds antérieurs du ♂.

L'insecte que nous avons eu sous les yeux était d'un rouge brun ou d'un brun rouge, peut-être sa couleur normale est-elle noire ou d'un noir brun.

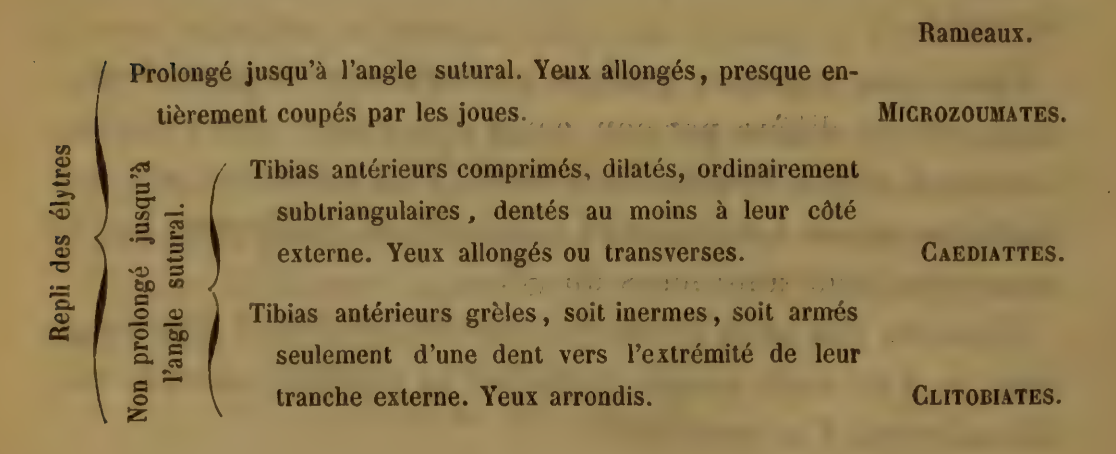
QUATRIÈME BRANCHE.

—

CAEDIAIRES.

Caractères. *Yeux* transverses ou entamés par les joues au moins jusqu'au quart de leur côté interne. *Dernier article des palpes maxillaires* ordinairement soit ovoïde ou élargi d'arrière en avant jusque vers la moitié de son côté interne et rétréci ensuite, soit faiblement élargi d'arrière en avant jusqu'à l'extrémité; parfois sécuriforme, mais alors élytres ciliées latéralement et garnies de soies ou d'écailles latéralement. *Prothorax* avancé ordinairement jusqu'aux yeux, dont il enclot une partie du bord postéro-externe. *Ecusson* souvent peu engagé entre les étuis. *Elytres* à peu près aussi longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, sans repli basilaire; à repli marginal étroit. *Tibias antérieurs* le plus souvent élargis et dentés, rarement grêles, soit inermes, soit unidentés.

Ces insectes peuvent être divisés en trois rameaux.



Rameaux.

Repli des élytres
- Prolongé jusqu'à l'angle sutural. Yeux allongés, presque entièrement coupés par les joues. — Microzoumates.
- Non prolongé jusqu'à l'angle sutural.
  - Tibias antérieurs comprimés, dilatés, ordinairement subtriangulaires, dentés au moins à leur côté externe. Yeux allongés ou transverses. — Caediattes.
  - Tibias antérieurs grêles, soit inermes, soit armés seulement d'une dent vers l'extrémité de leur tranche externe. Yeux arrondis. — Clitobiates.

PREMIER RAMEAU.

—

Microzoumates.

CARACTÈRES. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Yeux* allongés, presque entièrement coupés par les joues. *Prothorax* en ligne presque droite à la base, avec les angles postérieurs un peu dirigés en arrière.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Microzoum*, MICROZOUM ; L. Redtenbacher (1).

CARACTÈRES. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Joues* couvrant ou enclosant les yeux à peu près jusqu'à l'extrémité de leur côté externe. *Antennes* subcomprimées et grossissant à partir du 7ᵉ article: les 7ᵉ à 10ᵉ plus larges que longs. *Prothorax* tronqué à la base, avec les angles faiblement dirigés en arrière. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Tibias* antérieurs triangulairement élargis, dentés ou denticulés sur leur tranche externe.

1. **M. Tibiale**; FABRICIUS.

Opatrum tibiale, FABRICIUS, Spec. Ins. t. 1. p. 90. 7, etc., — MULS. Hist. nat. d. Col. de Fr. (Latigènes), p. 177. 1.

---

(1). Die Gattung. (1845), p. 129. — *Id.* Faun. austr. (1849), p. 597. — MULSANT, Hist. natur. d. Coléopt. de Fr. (Latigènes), p. 177.

DEUXIÈME RAMEAU.

Caediates.

CARACTÈRES. *Repli des élytres* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Tibias* antérieurs comprimés, dilatés, ordinairement subtriangulaires, dentés au moins à leur côté externe. *Yeux* allongés ou transverses.

Les insectes de ce rameau se partagent en deux genres:

		Genres.
Yeux	allongés dans leur partie visible en dessus, coupés par les joues presque jusqu'à l'extrémité de leur côté externe.	*Caedius.*
	transverses, à peine coupés par les joues jusqu'à la moitié de leur côté externe.	*Adavius.*

Genre *Caedius*, CAEDIE (1).

CARACTÈRES. *Repli des élytres* à peine prolongé au-delà de l'extrémité du 4e arceau ventral. *Yeux* allongés dans leur partie visible en dessus; coupés par les joues presque jusqu'à l'extrémité de leur côté externe. *Prothorax* peu ou point bissinué à la base. *Tibias* antérieurs comprimés, dilatés, ordinairement subtriangulaires, dentés au moins à leur côté externe.

A. Ecusson peu engagé entre les élytres.

B. Elytres non ciliées latéralement. Prothorax non en angle dirigé en arrière à la base. Antennes grossissant graduellement vers l'extrémité; à articles médiocrement serrés (s. g. *Plesioderes*).

---

(1). (DEJEAN), Catal. (1833), p. 190. — *Id.* (1839), p. 211.

1. C. coriaceus.

Ovalaire; convexe; arqué; d'un noir grisâtre. Antennes d'un rouge testacé. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, parallèle ensuite; presque en ligne droite à la base; large; granuleux. Ecusson à peine aussi prolongé en arrière que la naissance des élytres. Celles-ci un peu échancrées (prises ensemble) sur la moitié médiaire de leur base; non ciliées; à stries profondes et densement ponctuées. Intervalles granuleux. Pieds d'un brun rougeâtre. Tibias antérieurs comprimés, dentés ou festonnés au moins sur leur tranche externe. Partie antéro-médiaire du 1er arceau ventral obtusément tronquée.

♂. Tibias antérieurs comprimés, assez étroits jusqu'à la moitié de leur longueur, triangulairement élargis ensuite; échancrés sur le tiers médiaire de leur arête inférieure, et munis d'une dent à chacune des extrémités de cette échancrure; obtusément soit unidentés ou unifestonnés, soit bidentés ou bifestonnés sur les trois cinquièmes basilaires de leur arête externe, entaillés après le deuxième feston. Tibias intermédiaires comprimés, grêles, presque d'égale grosseur, légèrement échancrés près de l'extrémité qui est incourbée en forme de talon.

♀. Tibias comprimés antérieurs triangulairement élargis de la base à l'extrémité; à peine sensiblement échancrés des deux cinquièmes basilaires à l'extrémité de leur arête inférieure; tri ou quadrifestonnés sur l'arête externe. Tibias intermédiaires comprimés, graduellement et très-faiblement élargis de la base à l'extrémité, non échancrés sur leur arête inférieure et à peu près sans traces de talon.

Caedius coriaceus (DEJEAN), Catal. (1833), p. 190. — *Id.* (1837), p. 211.

Long. 0,0036 à 0,0051 (1 2/3 à 2 1/4). Larg. 0,0020 à 0,0026 (9/10 à 1 1/5).

Corps ovalaire; longitudinalement arqué; convexe; d'un noir grisâtre. *Tête* granuleuse. *Palpes* d'un rouge testacé

ou d'un rouge brunâtre testacé. *Antennes* de même couleur; prolongées à peine jusqu'aux deux cinquièmes des côtés du prothorax; à 3e article à peine une fois plus long que large: les 1er et 5e submoniliformes, un peu moins longs que larges: les 6e à 7e plus larges que longs : les 7e à 11e subcomprimés, plus gros : les 8e à 10e plus larges que longs. *Prothorax* échancré en arc, en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou un peu plus, parallèle ensuite; en ligne presque droite ou à peine bissinuée à la base, avec la moitié médiaire peu sensiblement arquée en arrière et au moins aussi prolongée que les angles qui sont à peine dirigés en arrière; muni à la base d'un rebord interrompu dans son milieu; rebordé sur les côtés; une fois plus large que long; convexe; granuleux. *Ecusson* brun fauve; en triangle trois fois aussi large que long; dépassant à peine à son extrémité postérieure la naissance des élytres; presque lisse. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; faiblement échancrées sur leur tiers médiaire (prises ensemble); à angle huméral vif et rectangulairement ouvert; subparallèles jusqu'à la moitié, en ogive postérieurement; munies d'un rebord latéral à peu près visible quand l'insecte est vu en dessus, non cilié; à stries assez étroites, profondes, et densement ponctuées, ne crénelant pas les intervalles : les 7e et 8e non avancées jusqu'à la base, en devant : les 4e et 5e plus courtes et unies postérieurement, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes: la 5e aboutissant en devant au point le plus avancé de la faible sinuosité basilaire. *Intervalles* plans; chargés de grains ou points élevés, régulièrement serrés; garnis de poils livides, très-fins, très-courts, indistincts à la vue. *Repli* ruguleux. *Dessous du corps* noir; granuleux, sur les côtés de l'antépectus et sur le ventre. *Prosternum* en fer de lance. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral rétrécie d'arrière en avant, obtusément tronquée en devant. *Pieds* d'un brun de

poix ou d'un brun rougeâtre; garnis de poils fins et courts. *Cuisses* antérieures plus grosses. *Tibias* antérieurs comprimés; conformés suivant les sexes, comme il a été dit. *Tarses* postérieurs à dernier article le plus long.

Patrie : L'Ile de France (suivant Dejean); l'Ile Bourbon (Chevrolat); le cap de Bonne-Espérance. (Muséum de Paris, voyage de M. Goudot).

2. C. madagascariensis.

Ovale-oblong; médiocrement convexe; obtusément arqué; noir ou d'un noir brun; couvert de granulations. Antennes, palpes et pieds d'un rouge brun. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou deux cinquièmes, subparallèle ensuite; à deux sinuosités faibles et régulières, à la base. Ecusson peu engagé entre les élytres. Celles-ci subparallèles jusqu'à la moitié; non ciliées; à stries étroites, prononcées et ponctuées. Intervalles subconvexes; granuleux. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en ogive.

♂. Tibias antérieurs comprimés, assez étroits jusqu'à la moitié de leur longueur, triangulairement élargis ensuite, aussi larges à l'extrémité que la moitié de leur longueur; un peu incourbés à l'extrémité de leur arête interne, qui est indistinctement denticulée; munis, vers les deux cinquièmes de leur tranche externe, d'une dent obtuse, suivie d'une entaille; parfois munis d'une très-petite dent plus rapprochée de la base de leur tranche externe. *Tibias* intermédiaires grêles, comprimés.

Caedius madagascariensis (Dupont), (Dejean), Catal. (1833), p. 190. — *Id.* (1837), p. 211.

Long. 0,0033 (1 1/2). Larg. 0,0017 (3/4).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe; noir ou d'un noir brun peu ou point luisant; garni de poils fins, courts, clair-semés, indistincts. *Tête* granuleuse ou granuleusement

ponctuées. *Palpes* d'un rouge brun. *Antennes* prolongées jusqu'au tiers des côtés du prothorax; d'un rouge brun; à 1er article deux fois et demie aussi long que large, aussi long que les trois suivants réunis: les 2e à 10e plus larges que longs: les 7e à 11e graduellement plus gros et subcomprimés. *Prothorax* offrant à la base deux sinuosités très-peu profondes, régulièrement arquées, avec le tiers médiaire légèrement arqué en arrière et à peine plus prolongé en arrière que les angles; une fois plus large à la base que long sur son milieu; étroitement rebordé sur les côtés; muni à sa base d'un rebord étroit, interrompu dans son milieu; granuleux. *Ecusson* peu distinct; en triangle beaucoup plus large que long; peu ou assez faiblement engagé à son extrémité entre les étuis. *Elytres* légèrement arquées chacune à leur base; à angle huméral vif et un peu plus ouvert que l'angle droit; subparallèles jusqu'à la moitié, en ogive postérieurement; à rebord marginal étroit, non cilié, et peu visible en dessus; à peine arquées longitudinalement jusqu'à la moitié, convexement déclives postérieurement; médiocrement ou peu fortement convexes; à stries prononcées, étroites, marquées de points peu distincts, ne crénelant pas les intervalles : les 7e et 8e stries unies en devant et presque avancées jusqu'à la base : les 4e et 5e plus courtes, prolongées jusqu'aux trois quarts des étuis. *Intervalles* subconvexes densement granuleux, un peu râpeux. *Repli* brun; rétréci à partir de l'extrémité du 4e arceau, et prolongé jusqu'à la moitié du 5e. *Dessous du corps* brun ou brun rouge; garni de poils fins, d'un blanc livide et luisant, courts, plus apparents sur le ventre; ridé et ponctué sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le ventre. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en ogive. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun; garnis comme le ventre de poils fins. *Tibias* antérieurs comprimés; conformés comme il a été dit. *Tarses* postérieurs à dernier article le plus long.

Patrie : Madagascar. (Collect. Chevrolat).

BB. Elytres ciliées latéralement. Prothorax en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base, c'est-à-dire avec la partie antéscutellaire de celle-ci notablement plus prolongée que les angles. Antennes à articles serrés; terminées par une massue oblongue (s. g. *Caedius*).

3. C. latipes.

Ovalaire; convexe; arqué; d'un noir cendré; garni en dessus de soies squammiformes, courtes, d'un blanc livide. Antennes courtes; d'un rouge testacé; à cinq derniers articles plus gros. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis plus faiblement rétréci presque en ligne droite; en angle ouvert et dirigé en arrière à la base; garni de soies courtes. Ecusson petit, ne dépassant pas en arrière la base des élytres. Celles-ci (prises ensemble) entaillées en angle très-ouvert à leur base; ciliées; à stries étroites et ponctuées. Intervalles subconvexes; garnis d'une rangée de soies courtes, d'un blanc livide. Pieds bruns. Tibias antérieurs comprimés élargis de la base à l'extrémité, tridentés sur celle-ci.

♂. Tibias antérieurs comprimés; triangulairement élargis de la base à l'extrémité, aussi larges à celle-ci que les deux tiers au moins de leur côté externe; armés d'une dent vers la moitié de celui-ci, d'une autre à l'extrémité, et souvent d'une plus petite près de la base; inerme et en ligne à peu près droite sur leur tranche interne. Tibias intermédiaires comprimés, grêles, subparallèles.

♀. Tarses antérieurs semblables, mais à dents de la tranche externe moins aiguës. Tibias intermédiaires plus épais, moins indistinctement élargis.

Caedius latipes (Chevrolat).

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2). Larg. 0,0020 à 0,0024 (9/10 à 1 1/8).

Corps ovalaire; convexe; arqué; noir ou d'un noir brun, ordinairement poudré de cendré, garni en dessus de soies courtes et squammiformes, d'un blanc livide. *Tête* marquée

de points grossiers et peu profonds ou presque superficiels; garnie de soies. *Palpes* d'un rouge brun ou brun rouge. *Antennes* de même couleur; à peine prolongées jusqu'aux deux cinquièmes des côtés du prothorax; à 3e article faiblement plus long que large: les 4e à 10e serrés, plus larges que longs: les 5e ou 6e à 11e constituant une massue oblongue, subcomprimée. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis faiblement rétréci en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont peu ou point émoussés et plus ouverts que l'angle droit; en angle ouvert et dirigé en arrière à la base; deux fois au moins aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; muni latéralement d'un rebord très-étroit et relevé sur les côtés; sans rebord et cilié de soies grossières d'un blanc cendré à la base; convexe; d'un noir ou noir brun, ordinairement poudré de cendré; marqué de points peu serrés, peu apparents, de chacun desquels sort une soie livide squammiforme. *Ecusson* peu engagé entre les élytres, souvent presque indistinct. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; faiblement élargies jusqu'à la moitié, en ogive postérieurement; garnies d'un rebord marginal peu visible en dessus, et garni de cils rigidiuscules, peu serrés; convexes; entaillées à la base (prises ensemble), en angle très-couvert correspondant à celui de la base du prothorax; à stries étroites et ponctuées. *Intervalles* subconvexes ou légèrement en toit; garnis chacun de soies courtes, squammiformes, d'un blanc livide. *Repli* prolongé environ jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Dessous du corps* noir brun; garni de soies. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Pieds* bruns. *Tibias* antérieurs comme il a été dit; les postérieurs comprimés, un peu élargis de la base à l'extrémité; garnis de soies. *Tarses* postérieurs à dernier article le plus long.

PATRIE : Le Sénégal. (Coll. Chevrolat).

4. C. fulvus.

Ovalaire; médiocrement convexe; arqué; fauve ou d'un fauve testacé; granuleux, en dessus; denticulé et cilié sur les côtés du prothorax et des élytres. Prothorax élargi en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes, rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; en angle très-ouvert, dirigé en arrière, et cilié de soies livides à la base. Ecusson peu engagé entre les élytres. Celles-ci, ciliées; offrant à peine des traces de stries. Tibias antérieurs comprimés, élargis, au moins fortement bidentés. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe.

♂. Tibias antérieurs peu élargis jusqu'aux deux tiers; élargis ensuite en triangle plus large que long jusqu'à l'extrémité; tronqués à celle-ci et aussi larges que la moitié de la tranche externe; armés sur celle-ci de deux fortes dents; l'une, étroite, presque à la moitié de la longueur, l'autre, à l'angle antéro-externe. Tibias postérieurs grêles, spinosules.

♂. Inconnue.

Caedius fulvus (MELLY), (CHEVROLAT), *in* litter.

Long. 0,0051 (2 1/4). Larg. 0,0026 (1 1/5).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; médiocrement arqué; fauve ou d'un fauve testacé, en dessus. *Tête* ruguleuse ou ponctuée, un peu râpeuse; déprimée ou sillonnée sur la suture frontale. *Epistome* entaillé au moins jusqu'à la moitié; à côtés de l'entaille en ligne courbe. *Yeux* noirs; coupés par les joues presque au-delà de la moitié de leur côté externe. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé, subparallèle ou faiblement élargi, un peu obliquement tronqué à l'extrémité. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à l'extrémité; à 3e article un peu plus long que large : les 4e à 10e serrés, transverses, plus larges que longs : les cinq ou six derniers constituant une massue oblongue subcomprimée. *Prothorax*

échancré en devant; élargi en ligne arquée jusqu'aux trois cinquièmes, rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs qui sont émoussés; en angle ouvert et dirigé en arrière à la base; rayé au devant de celle-ci d'une ligne assez légère, naissant des angles postérieurs, transversalement prolongée jusqu'au tiers interne de la largeur en s'éloignant graduellement du bord postérieur, et interrompue dans son milieu; cilié de soies livides à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; denticulé et cilié et à peine rebordé ou relevé en rebord étroit sur les côtés; convexe ou médiocrement convexe; chargé de petites granulations râpeuses, un peu comprimées, ou sublinéaires, plus légères sur le dos que sur les côtés. *Ecusson* peu engagé entre les élytres, parfois peu apparent. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui sur son milieu; subparallèles jusqu'aux deux tiers, subarrondies ou en ogive postérieurement; munies latéralement d'un rebord denticulé et cilié, à peine visible en dessus; médiocrement convexes; granuleuses, râpeuses, offrant à peine des traces de stries. *Repli* étroit; rétréci à partir du 4e arceau et prolongé jusqu'à la moitié du 5e. *Dessous du corps* fauve ou d'un fauve testacé, un peu moins clair que le dessus; garni de poils courts et d'un livide fauve; ponctué ou un peu râpeux. *Prosternum* grossièrement ponctué; élargi après les hanches; postérieurement déclive. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Pieds* d'un fauve testacé. *Cuisses* ciliées vers leur tranche inférieure. *Tibias* antérieurs comme il a été dit : les intermédiaires et postérieurs grêles, épineux ou spinosules sur leur tranche externe. Tarses postérieurs à dernier article le plus long.

Patrie : Le Thibet. (Collect. Chevrolat).

5. C. ciliger.

Ovalaire; médiocrement convexe; arqué; noir ou d'un noir brun luisant; garni en dessus de soies courtes d'un blanc livide. Antennes courtes; d'un rouge testacé, à cinq derniers articles plus gros. Prothorax denticulé et élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, subparallèle ensuite; cilié, en angle très-ouvert et assez faiblement dirigé en arrière à la base; densement pointillé; garni de soies; ponctué sur le dos, granuleux sur les côtés. Ecusson au tiers engagé entre les élytres. Ces dernières latéralement garnies de cils rigides; granuleuses; à stries légères, en partie peu distinctes; garnies de soies disposées en ligne sur les intervalles voisins des côtés. Pieds d'un rouge brun. Tibias antérieurs comprimés; élargis de la base à l'extrémité, armés de deux dents aiguës sur leur tranche externe.

♂. Tibias antérieurs élargis de la base à l'extrémité, tronqués à celle-ci et aussi larges que les trois cinquièmes de leur tranche externe; inermes, en ligne à peu près droite et ciliés sur leur tranche interne; munis d'une forte dent vers le milieu de leur tranche externe, et profondément échancrés entre cette dent et l'angle antéro-externe qui est également en forme de dent. Tibias intermédiaires comprimés, grêles, subparallèles.

♀. Inconnue.

Caedius ciliger (Melly), (Chevrolat) *in* litter.

Long. 0,0036 à 0,0039 (1 2/3 à 1 3/4). Larg. 0,0032 (1).

Patrie : Le Thibet. (Chevrolat).

Obs. Il a le corps noir ou d'un noir brun, luisant; médiocrement ou obtusément arqué longitudinalement; garni en dessus de soies fines ou de poils courts d'un blanc livide; les antennes, les palpes et les pieds d'un rouge testacé; le 3e article des antennes à peine plus long que large: les 2e à 10e plus larges que longs: les 6e à 11e ou 7e à 10e grossissant graduellement, en massue serrée; la tête granuleuse;

le prothorax deux fois et demie aussi large à la base que long sur le milieu; muni sur les côtés d'un rebord étroit, tranchant, subdenticulé et un peu relevé; à peine rebordé sur les côtés de la base, sans rebord sur son milieu; ponctué sur le dos; garni sur les côtés de granulations assez fines, souvent un peu plus longues que larges; l'écusson en triangle très-élargi, au tiers engagé entre les élytres. Celles-ci, garnies sur les côtés de cils flavescents, rigides, de même longueur, peu épais; subparallèles ou à peine rétrécies jusqu'à la moitié, subarrondies postérieurement; finement granuleuses; à stries légères garnies de poils courts d'un blanc livide et luisant, peu épais, irrégulièrement disposés sur la moitié interne, offrant sur le tiers externe une rangée linéaire sur chacun des intervalles peu marqués de cette partie; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe; tibias conformés comme il a été dit.

6. **C. aegyptiacus**.

Ovalaire; médiocrement convexe; oblusément arqué; d'un noir mat; garni de poils livides, très-courts, sétiformes; cilié sur les côtés. Antennes courtes; d'un brun rouge, à cinq derniers articles plus gros. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, puis subparallèle jusqu'aux angles postérieurs; à angle très-ouvert et assez faiblement dirigé en arrière à la base; granuleux. Ecusson en grande partie engagé entre les élytres. Ces dernières, ciliées; à stries légères ou faibles en devant, souvent peu distinctes postérieurement, ponctuées et garnies ds poils courts. Intervalles finement granuleux. Pieds d'un brun rouge. Tibias antérieurs comprimés, fortement élargis de la base à l'extrémité, dentés au moins sur leur tranche externe. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe.

♂. Tibias intermédiaires comprimés, fortement élargis de la base à l'extrémité, presque aussi larges à celle-ci que la longueur de leur tranche externe; armés d'une dent aiguë vers les deux cinquièmes de la longueur de cette tranche externe, échancrés profondément entre cette dent et l'extré-

mité qui constitue elle-même une dent; parfois munis en outre d'une petite dent, près de la base de la même tranche. Tibias intermédiaires comprimés, subparallèles.

♀. Inconnue.

Caedius aegyptiacus (CHEVROLAT).

Long. 0,0045 (2). Larg. 0,0022 (1).

Corps ovalaire; médiocrement convexe; obtusément arqué longitudinalement; d'un noir ou noir brun mat; garni de poils fins, livides, très-clair-semés. *Tête* marquée de points grossiers et peu profonds. *Palpes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Antennes* de même couleur; à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; à 3ᵉ article un peu plus long que large: les 4ᵉ à 10ᵉ serrés, plus larges que longs: les cinq derniers constituant une massue oblongue, subcomprimée. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou deux cinquièmes, puis faiblement et en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont peu ou point émoussés et un peu plus ouverts que l'angle droit; en angle très-ouvert et dirigé en arrière, à la base; deux fois et quart aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; médiocrement convexe; sans rebords; garni sur les côtés de cils longs et fins; frangé à la base de soies courtes, serrées et livides; granuleux; garni de poils livides, courts, sétiformes, peu apparents, peu serrés. *Ecusson* en grande partie engagé entre les élytres; presque lisse. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; très-faiblement élargies jusqu'à la moitié, subarrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord très-étroit, denticulé, invisible au-dessus; garnies, comme le prothorax, de cils fins et longs; médiocrement ou très-médiocrement convexes; à stries ponctuées, légères en devant, souvent peu distinctes postérieurement. *Intervalles* plans; granuleux; garnis de poils fins clair-semés, peu distincts sur le

dos, presque sétiformes près des côtés. *Repli* étroit; prolongé au-delà du bord postérieur du 4e arceau, mais non jusqu'à l'angle sutural. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Dessous du corps* noir ou noir brun; ponctué et garni de poils fins, courts et livides. *Prosternum* assez large, rebordé; déclive après les hanches, garni de poils sétiformes. *Pieds* d'un brun rouge ou rouge brun: tibias antérieurs comme il a été dit: les autres garnis de soies ou poils sétiformes livides. *Tarses* postérieurs à dernier article le plus long.

PATRIE : L'Egypte. (Collect. Chevrolat).

Genre *Adavius*, ADAVIE.

CARACTÈRES. *Repli des élytres* à peine prolongé au-delà de l'extrémité du 4e arceau ventral. *Yeux* transverses; à peine coupés par les joues jusqu'à la moitié de leur côté externe. *Antennes* graduellement et faiblement renflées vers l'extrémité ; à 4e et 5e articles plus longs ou au moins aussi longs que larges. *Prothorax* bissinué à la base. *Ecusson* totalement engagé entre les élytres. *Tibias* antérieurs comprimés, dilatés et dentés au côté externe.

1. A. clavipes.

Ovalaire; arqué; médiocrement convexe; noir ou noir brun; peu distinctement garni en dessus de poils courts et fins. Antennes brunes; grêles. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; prolongé en arrière à sa base en angle très-ouvert, tronqué au devant de l'écusson; à côtés sensiblement sinués en arc; ponctué réticuleusement sur les côtés. Ecusson tout engagé entre les élytres; finement ponctué. Elytres d'un douzième plus large en devant que le prothorax; à stries étroites, prononcées; densement ponctuées. Intervalles planiuscules; râpeux et ruguleux. Tibias antérieurs comprimés, élargis; armés de deux fortes dents sur leur tranche externe et d'une autre au milieu de l'extrémité.

Cœdius clavipes (MELLY), (CHEVROLAT), *in* litter.

Long. 0,0090 (4 l). Larg. 0,0048 (2 1/8).

Corps ovalaire ; longitudinalement arqué ; médiocrement convexe ; d'un noir un peu luisant ; garni de poils très-fins, très-courts, livides, clair-semés, indistincts en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée ; transversalement déprimée ou sillonnée sur la suture frontale ; relevée en rebord étroit et tranchant sur le côté des joues. *Epistome* noir, échancré. *Palpes* d'un brun rouge ou rouge brun. *Antennes* brunes ; grêles ; prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; à 3e article une fois environ plus long que large, un peu moins long que le 1er : le 4e plus long que large : les 5e à 7e à peine plus longs ou aussi longs que larges : les quatre ou cinq derniers subcomprimés, graduellement et assez faiblement plus gros : les 8e à 10e submoniliformes, un peu plus larges que long. *Prothorax* fortement échancré en devant, avec la partie médiaire presque en ligne droite ; élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs : bissinué à la base, c'est-à-dire en angle très-ouvert, tronqué au devant de l'écusson et dirigé en arrière, à la base, et sinué ou assez faiblement échancré entre cette partie médiaire et les angles postérieurs qui sont dirigés en arrière, mais moins prolongés que la partie médiane ; deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu ; muni sur les côtés d'un rebord étroit et tranchant ; muni à la base d'un rebord interrompu sur son tiers ou quart médiaire ; médiocrement convexe ; ponctué sur le dos, réticuleusement sur les côtés. *Ecusson* en triangle une fois plus large à la base que long sur son milieu ; complètement engagé entre les élytres ; finement ponctué. *Elytres* d'un douzième plus large en devant que le prothorax ; un peu irrégulièrement arquées chacune à leur base ; à angle huméral vif et à peu près rectangulairement ouvert ; sub-

parallèles ou à peine élargies jusque vers la moitié de leur longueur, en ogive postérieurement; munies d'un rebord latéral étroit, à peu près visible en dessus; un peu arquées longitudinalement jusqu'à la moitié, convexement déclives ensuite; médiocrement convexes; à stries prononcées, étroites, marquées de points très-rapprochés, ne crénelant pas les intervalles: les 7e et 8e non avancées jusqu'à la base et munies en devant: les 4e et 5e plus courtes postérieurement, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes. *Intervalles* planiuscules en devant, un peu moins en arrière; ruguleux et granuleux; peu distinctement garnis de poils très-courts, fins et livides. *Repli* non prolongé au-delà de l'extrémité du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, luisant; garni de poils fins, livides, plus distincts sur le ventre; ridé sur les côtés de l'antépectus, finement ponctué et ruguleux sur le ventre. *Prosternum* rebordé jusqu'au milieu des hanches, moins distinctement ensuite; en fer de lance; un peu caréné sur son milieu. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Pieds* noirs ou d'un brun noir; garnis de poils. *Tibias* antérieurs comprimés; fortement élargis; armés de deux fortes dents: l'une vers les deux cinquièmes de leur tranche externe: l'autre à l'extrémité; aussi larges à celle-ci que les trois cinquièmes de la longueur de leur côté externe; échancrés à l'extrémité, et, par là, munis d'une dent prononcée vers la moitié de ladite extrémité: tibias intermédiaires et postérieurs grêles, à peine élargis de la base à l'extrémité; ciliés, presque lisses.

PATRIE: Le Thibet. (Collect. Chevrolat).

TROISIÈME RAMEAU.

Clitobiates.

Caractères. *Repli des élytres* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Tibias* antérieurs grêles, soit inermes, soit armés seulement d'une dent vers l'extrémité de leur tranche externe. *Yeux* arrondis.

Ces insectes se divisent en deux genres :

Tibias antérieurs.	inermes. Antennes offrant les cinq derniers articles graduellement plus gros et peu serrés.	*Clitobius.*
	armés à leur extrémité d'une dent dirigée en dehors. Antennes offrant les quatre derniers articles des antennes plus gros et serrés.	*Ammodonus.*

Genre *Clitobius*, Clitobie.

(Κλῖτος, colline; ϐιος, vie).

Caractères. *Tibias antérieurs* inermes; subcomprimés, à peine élargis. *Antennes* à articles peu serrés : les 3e à 7e plus longs ou au moins aussi longs que larges : les cinq ou six derniers grossissant graduellement. *Prothorax* bissinué à la base. *Ecusson* entièrement engagé entre les élytres. *Repli* de celles-ci à peine prolongé après le bord postérieur du 4e arceau. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral assez étroitement tronquée en devant. *Tarses postérieurs* à dernier article le plus long. *Corps* ovalaire.

1. C. sabulicola.

Ovalaire; convexe; arqué; noir, mais garni en dessus de soies fines, courtes, d'un blanc livide, qui le font paraître d'un noir gris. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; à deux sinuosités en

lignes courbes régulières, à la base; sans rebord à celle-ci; rebordé sur les côtés; ponctué; garni de soies. Elytres parallèles jusqu'à la moitié, en ogive postérieurement, à stries profondes et ponctuées: les 7e et 8e non avancées jusqu'à la base. Intervalles plans, ponctués, garnis de deux ou trois rangées irrégulières de soies courtes. Tibias antérieurs droits; subcomprimés; faiblement et régulièrement élargis; garnis de poils fins.

Cœdius sabulicola, (Chevrolat).

Long. 0,0042 (1 7/8). Largeur 0,0030 (1 2/5).

Corps ovalaire; longitudinalement arqué; convexe, noir, un peu luisant; garni en dessus de poils courts ou soies fines, d'un blanc livide, qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* rugueusement ponctuée. *Epistome* moins obscur près de son bord antérieur; échancré en arc à celui-ci. *Labre* brun. *Yeux* à grosses facettes. *Palpes* d'un brun rougeâtre. *Antennes* de même couleur; prolongées presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; à 3e article une fois plus long que large: les cinq ou six derniers subcomprimés, plus gros: le 7e à peine plus long ou aussi long que large: les 8e à 10e moins longs que larges. *Prothorax* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et vifs; élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; bissinué à la base, avec le tiers médiaire arqué en arrière et aussi prolongé que les angles, et les sinuosités en courbe régulière; deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu; convexe; relevé latéralement en un rebord aplani, uniformément assez étroit; sans rebord à la base; marqué de points régulièrement peu serrés et de chacun desquels sort un poil court d'un blanc livide. *Ecusson* assez grand; en triangle plus large que long; pointillé. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base; en ligne courbe chacune à leur base, pour répondre aux sinuosités du prothorax; parallèles jusqu'à la moitié, en ogive postérieurement; munies d'un rebord

étroit, tranchant, visible quand l'insecte est examiné en dessus ; convexes ; à neuf stries assez étroites, profondes et marquées de points séparés longitudinalement les uns des autres par un espace à peine aussi grand que leur diamètre : les 7e et 8e non avancées jusqu'à la base : les 4e et 5e postérieurement raccourcies, prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes : les 7e et 8e unies et un peu moins courtes. *Intervalles* plans ; marqués de points assez rapprochés, donnant chacun naissance à une soie courte, couchée, d'un blanc livide : ces soies, disposées sur deux ou trois lignes irrégulières : le 5e intervalle correspondant en devant au point le plus avancé de la sinuosité basilaire. *Repli* ruguleusement ponctué. *Dessous du corps* d'un noir grisâtre ; légèrement ridé sur les côtés de l'antépectus, ponctué, ruguleux et garni de poils fins et courts sur le ventre. *Prosternum* peu élargi dans son milieu. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral rétrécie d'arrière en avant, étroite et tronquée en devant. *Pieds* d'un noir brun grisâtre, avec l'extrémité des tibias et les tarses moins obscurs et garnis de poils soyeux d'un fauve testacé. *Tibias* subcomprimés ; graduellement et très-faiblement élargis de la base à l'extrémité ; garnis de poils fins, soyeux : les autres à peine élargis. *Tarses postérieurs* presque squammuleux, garnis de poils d'un livide fauve ; à dernier article au moins aussi long que le premier.

PATRIE : Le Bengale. (Collect. Chevrolat).

Genre *Ammodonus*, AMMODON.

CARACTÈRES. *Tibias antérieurs* armés, vers l'extrémité de leur tranche externe, d'une forte dent dirigée en dehors. *Antennes* à articles 3e et 4e plus longs que larges : les 8e à 11e, et moins sensiblement le 7e, transverses, serrés et plus larges. *Prothorax* échancré en arc, entre la partie anti-scutillaire et

chaque angle postérieur. *Ecusson* en partie seulement engagé entre les élytres. *Repli* de celles-ci prolongé en se rétrécissant graduellement jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Tarses postérieurs* à dernier article à peine plus long que le premier. *Corps* ovalaire.

1. **A. fossor**; Leconte.

Ovale; médiocrement convexe; noir; revêtu en dessus d'écailles cendrées. Prothorax transverse; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, plus faiblement ensuite et presque en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; en angle émoussé et dirigé en arrière à la base, et échancré en arc faible entre ce point et les angles postérieurs; cilié, denticulé et étroitement rebordé latéralement. Ecusson peu engagé entre les élytres. Celles-ci, offrant à peine des traces de stries; munies d'un rebord cilié et denticulé visible; ornées de rangées de taches ovales d'un blanc cendré. Dessous du corps peu densement garni de soies cendrées. Tibias antérieurs grêles, armés à l'extrémité d'une longue dent dirigée en dehors.

♂. Tarses antérieurs peu dilatés.

Opatrum fossor, Leconte, Fragmenta entomol. *in* Journal of the Acad. of nat. Scienc. of Philadelph., 2e série, t. 1, (1847-1850), p. 92. 1.

Long. 0,0054 (2 2/5). Larg. 0,0023 (1 1) à la base des élytres; 0,0029 (1 1/3) vers la moitié de la longueur de celles-ci.

Corps ovalaire; médiocrement convexe; longitudinalement arqué; noir, mais revêtu de petites écailles cendrées. *Tête* ordinairement en partie dénudée; à peine déprimée sur la suture frontale. *Epistome* entaillé en angle très-ouvert jusqu'au quart de sa longueur. *Yeux* coupés par les joues jusqu'à la moitié de leur côté externe et ordinairement enclos par ces organes et par le côté interne des angles antérieurs du prothorax; à grosses facettes. *Palpes maxillaires* noirs ou d'un noir brun; garnies de soies; à dernier article subcomprimé,

faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Antennes* noires; presque nues; à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; grêles, avec les quatre derniers articles comprimés, constituant une massue assez prononcée: le 3e une fois au moins plus long que large: le 4e plus long que large: les 6e et 7e un peu moins longs que larges: le 7e obconique, commençant à s'élargir: les quatre derniers transverses: les 8e à 10e une fois plus larges que longs: le 11e arrondi en devant. *Prothorax* obtusément et assez profondément échancré en devant; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis plus faiblement et en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs; en angle émoussé et dirigé en arrière au milieu de la base, échancré en arc assez faible entre ce point et les angles postérieurs qui sont vifs, presque rectangulairement ouverts et à peine aussi prolongés en arrière que le milieu de la base; deux fois et quart aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; cilié et muni d'un rebord très-étroit et denticulé sur les côtés; cilié de soies squammiformes, cendrées et sans rebord à la base; convexe; noir; revêtu de petites écailles cendrées et couchées, parmi lesquelles quelques-unes semblent mi-relevées et forment des rangées striales à peine distinctes. *Ecusson* noir; peu engagé entre les élytres; parfois peu distinct. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; faiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu moins, en ogive postérieurement; munies d'un rebord latéral denticulé, cilié et à peu près visible, quand l'insecte est examiné en dessus; médiocrement convexes; noires, mais revêtues de petites écailles cendrées; offrant de légères traces de stries; ornées de deux ou trois rangées de taches ovales d'un blanc cendré, avec le tiers ou quart externe de leur longueur, presque entièrement de cette dernière couleur. *Repli* noir, garni de soies squammiformes moins serrées;

moins large en devant que le quart de la partie visible du médipectus, prolongé en se rétrécissant jusqu'au bord postérieur du 4e arceau ventral, réduit à une tranche postérieurement. *Dessous du corps* noir; garni de soies cendrées, squammiliformes, peu serrées, surtout sur le ventre. *Prosternum* élargi et convexement déclive après les hanches. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Pieds* noirs et garnis de soies cendrées comme le ventre. *Cuisses* peu renflées. *Tibias* antérieurs comprimés, très-faiblement élargis jusqu'aux deux tiers, armés ensuite d'une longue dent dirigée en dehors, à leur angle antéro-externe: les intermédiaires et postérieurs comprimés; grêles; spinosules sur leur tranche externe. *Tarses* postérieurs à dernier article moins long que le premier.

Patrie : L'Amérique du nord. (Coll. Schaum).

CINQUIÈME BRANCHE.

—

LEICHEINAIRES.

Caractères. *Yeux* à grosses facettes; arrondis et non entamés par les joues jusqu'au quart de leur côté externe. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Dernier article des palpes maxillaires* presque de même grosseur sur toute sa longueur. *Prothorax* transverse, offrant des angles postérieurs dirigés en arrière. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs. *Partie* antéro-médiaire du premier arceau ventral large, tronquée ou obtusément tronquée. *Dernier article des tarses postérieurs* le plus long. *Corps* oblong; couvert d'écailles ou garni de soies ou de poils.

Ces insectes se divisent en deux genres :

Repli des élytres.		Genres.
	prolongé jusqu'à l'angle sutural. Epistome entaillé. Prothorax non concave sur la partie inférieure de ses côtés. Tibias antérieurs armés d'une forte dent à leur angle antéro-externe. Corps revêtu d'écailles.	*Leichenum.*
	à peine prolongé au-delà du 4e arceau ventral. Epistome entier. Prothorax convexe sur la partie inférieure de ses côtés. Tibias antérieurs inermes. Corps garni de poils ou de soies, cilié sur les côtés.	*Cœloderes.*

Genre *Leichenum*, Leichene; L. Redtenbacher (1).

Caractères. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Epistome* entaillé. *Prothorax* non concave sur la partie inférieure de ses côtés. *Tibias antérieurs* armés d'une forte dent à leur angle antéro-externe. *Corps* revêtu d'écailles, etc. Voyez Mulsant, loc. cit.

1. **L. pulchellum**; Lucas.

Leichenum pulchellum (Klug), (Dejean), Catal. (1833) p. 194. — *Id.* (1837(p. 215. — Muls. Hist. nat. de Coléopt. de Fr. (*Latigènes*) p. 180. 1.

Opatrum (*Leichenum*) *pulchellum*, Lucas, Explor. scient. de l'Agérie, p. 336. 913. pl. 30. fig. 2.

Genre *Cœloderes*, Cœlodère.

(Κοῖλος, creux; δέρη, cou.)

Caractères. *Repli des élytres* à peine prolongé au-delà du 4e arceau ventral. *Epistome* obtusément tronqué en devant; non échancré. *Antennes* grêles, avec les 1er et 2e articles plus gros et plus longs que les 4e à 6e : les quatre derniers cons-

(1) (Dejean), Catal. (1833) p. 194. — *Id.* (1837) p. 215. — L. Redtenb. die Gatt. (1845) p. 139. — Faun. austr. (1849) p. 597. — Muls. Hist. nat. de Coléopt. (*Latigères*) (1854) p. 179. — Rosenhauer die Thiere Andalus. (1857) p. 211.

tituant une massue ovale-oblongue. *Dernier article des palpes maxillaires* subcomprimé; à peu près de même largeur sur toute sa longueur, ou à peine rétréci en devant. *Prothorax* transverse; prolongé en arrière à ses angles postérieurs; cilié sur les côtés. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; obliquement coupées sur les côtés de leur base; ciliées latéralement. *Menton* presque carré, un peu plus large que long. *Partie inférieure des côtés du prothorax* concave, et recevant les antennes, dans le repos. *Prosternum* plus large que chacune des hanches qu'il sépare. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, large et obtusément tronquée en devant. *Premier arceau ventral* le plus grand; les trois suivants presque égaux. *Pieds* courts; assez largement séparés entre eux à leur naissance. *Tibias* comprimés, subparallèles. *Dernier article des tarses postérieurs* presque aussi long que les trois précédents réunis. *Corps* oblong; convexe; garni de soies ou de poils mi-hérrissés.

L'insecte, sur lequel repose cette coupe générique qui termine nos Parvilabres, s'éloigne de toutes les autres espèces de cette famille par son épistome non échancré et par le 4e arceau ventral aussi grand que le précédent; il semble, par là, faire le passage aux hétéromères des familles suivantes. Il semble cependant trouver ici sa place naturelle. Sa forme rappelle un peu celle des premiers opatres. Les côtés de son prothorax concaves en dessous; ses pieds, écartés entre eux à leur naissance, lui donnent un cachet particulier qui l'éloigne de tous les insectes voisins.

1. **C. lilliputianus**; LUCAS.

Oblong; convexe; brun ou d'un brun tirant sur le testacé; garni en dessus de soies ou poils mi-hérissés. Tête et prothorax granuleux: celui-ci, transverse, plus avancé aux angles de devant, plus prolongé aux posté-

rieurs que la partie médiaire des bords antérieurs et postérieurs : dilaté et subarrondi latéralement ; convexe sur les trois cinquièmes médiaires avec les côtés planiuscules, dentelés et ciliés. Elytres munies d'un bord marginal, dentelé et cilié ; marquées de rangées striales de points assez profonds. Intervalles comme formés de tubercules médiocres, contigus et sétigères. Côtés du prothorax concaves en dessous.

Opatrum (microzoum) liliputianum, Lucas, Explor. sc. de l'Algérie, p. 336. 912. pl. 30, fig. 2. 2., a. 1, grandeur naturelle ; 2, 6, antennes.

Long. 0,0022 (1 l). Larg. 0,0009 (2/5 l).

Corps oblong ; convexe ; brun ou d'un brun testacé, garni de soies ou poils mi-hérissés, en dessus. *Tête* granuleuse ; garnie de poils courts et clair-semés ; un peu ciliée sur le côté des joues ; déprimée sur la suture frontale. *Epistome* obtusément tronqué et non échancré en devant. *Labre* entier. *Palpes* d'un brun testacé. *Antennes* de même couleur ; prolongées jusqu'aux deux tiers au moins des côtés du prothorax ; à 1er et 2e articles les plus longs et plus gros que les 3e à 6e : ceux-ci grêles : les quatre derniers constituant une massue ovale oblongue. *Yeux* à grosses facettes ; peu saillants ; situés sur les côtés de la tête, peu ou point entamés par les joues. *Prothorax* entaillé derrière chaque œil, à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée, et les angles plus avancés que celle-ci, plus avancés que le niveau du bord antérieur des yeux ; un peu élargi et assez fortement arqué sur les côtés ; tronqué ou à peine arqué en arrière sur les deux tiers médiaires de sa base, avec les angles prolongés en arrière, paraissant ainsi entaillé près de ces angles ; convexe sur les deux tiers médiaires ou un peu moins, avec les côtés planiuscules ; chargé de granulations, donnant naissance à une soie ou à un poil court peu apparent ; denticulé et cilié sur les côtés. *Ecusson* peu apparent, en triangle plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le pro-

thorax à ses angles postérieurs ; obliquement coupées chacune d'avant en arrière, de dedans en dehors sur presque la moitié externe de leur largeur, avec la partie interne en ligne à peu près droite ; à angle huméral vif et paraissant muni d'une petite dent ; parallèles jusqu'à la moitié, arrondies postérieurement ; munies d'un rebord latéral denticulé, cilié à peu près et visible quand l'insecte est vu en dessus ; convexes ; marquées de neuf rangées striales de points assez gros, crénelant les intervalles. Ceux-ci passablement convexes ; transversalement ridés, et paraissant tuberculeux ou formés d'une série de tubercules, par suite de ces rides et des crénelures des points des rangées striales : chacun de ces tubercules donnant postérieurement naissance à une soie ou poil d'un livide fauve, mi-couché : ces soies formant sur le milieu de chaque intervalle une série longitudinale. *Repli* à peine prolongé au-delà de l'extrémité du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* brun ; granuleux sur l'antépectus, ponctué sur le ventre ; peu garni de poils courts. *Côtés du prothorax* concaves en dessous, ou creusés chacun d'une fossette profonde et ovale-oblongue. *Prosternum* large ; rebordé. *Pieds* notablement écartés entre eux à leur naissance ; courts, garnis de poils courts ; d'un fauve brun ou d'un brun testacé. *Cuisses* peu renflées. *Tibias* comprimés ; subparallèles ou à peine arqués sur la tranche externe : les antérieurs ni dilatés ni dentés. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près aussi long que tous les précédents réunis.

PATRIE : L'Algérie, environs de Philippeville. (Muséum de Paris, *type* décrit par M. Lucas).

ERRATA.

P. 81. Genre *Platynum*, PLATYSE, *lisez : Platynosum*, PLATYNOSE.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

OPATRITES.

PREMIÈRE BRANCHE. — **PENTHICAIRES**.

PREMIER RAMEAU. — **Hétérophylates.**

HETEROPHYLUS, *Mulsant et Rey.*

Picipes, *Falderm.*	Russie méridionale, Perse.
Latiusculus, *Motschoulsky.*	Bords de la mer Caspienne.

DEUXIÈME RAMEAU. — **Penthicates.**

OPATROIDES, *Brullé.*

Punctulatus, *Brullé.*	Grèce, Russie mér., Egypte, Algérie.
Minutus (*Deyrolle*), *Muls. et Rey.*	Turquie d'Asie.
Thoracicus, *Rosenhauer.*	Espagne.

LOBODERA, *Muls. et Rey.*

Rufescens (*Mannerheim*), *Muls. et Rey.* Steppes des Kirghises.

PENTHICUS, *Falderm.*

Molestus, *Falderm.*	Turcomanie.
Saginatus, *Ménétr.*	Russie méridionale.
Pinguis, *Falderm.*	Turcomanie.

Iners, *Ménétriés.*	Zouvant.
Altaicus, *Gebler.*	Altaï.
Hypolythus, *Gebler.*	Sibérie.
Gibbulus, *Falderm.*	Sibérie.

MELANESTHES (*Dejean*), *Muls. et Rey.*

Laticollis, *Gebler.*	Russie méridionale, Kirghis.
Maximus, *Motsch.*	Mongolie.
Faldermanni, *Mannerh.*	Mongolie.
Sibiricus, *Falderm.*	Sibérie.

Deuxième Branche. — **OPATRAIRES.**

Premier Rameau. — **Opatrates.**

OPATRUM, *Fabricius.*

Emarginatum, *Lucas.*	Algérie.
Porcatum, *Fabric.*	Barbarie.
Bœticum, *Rosenhauer.*	Espagne.
Obesum, *Olivier.*	L'île de Scio.
Verrucosum, *Germar.*	Dalmatie.
Sabulosum, *Linné.*	Europe.

TRICHOTUM, *Hope.*

Rotundatum, *Muls. et Rey.*	France.

Deuxième Rameau. — **Gonocephalates.**

TRICHOPODUS, *Muls. et Rey.*

Validus (Buquet), *Muls. et Rey.*	Iles du Cap-Vert.

HADRUS, *Wollaston.*

Carbonarius, *Schœnher.*	Java, Madère.

GONOCEPHALUM, *Mulsant.*

Æquatoriale, *Blanchard.*	Bornéo.
Famelicum, *Olivier.*	Egypte.

TROISIÈME RAMEAU. — **Sclérates.**

SCLERUM (*Dejean*) *Hope.*

Orientale, *Fabricius.*	Egypte.
Mariae, *Muls. et Rey.*	Tarsous.
Armatum, *Waltl.*	Espagne.
Foveolatum, *Olivier.*	Egypte.

PLATYNOSUM, *Muls. et Rey.*

Paulinae, *Muls. et Rey.*	Galilée.

QUATRIÈME RAMEAU. — **Pachyptérates.**

PACHYPTERUS (*Dejean*), *Mulsant et Rey.*

Elongatus, *Muls. et Rey.*	Sénégal.

CINQUIÈME RAMEAU. — **Apatèlates.**

PRIONOTUS, *Mulsant et Rey.*

Denticollis, *Blanchard.*	Tasmanie.

APATELUS, *Mulsant et Rey.*

Hopii, *Mulsant et Rey.*	Nouvelle-Hollande.

TROISIÈME BRANCHE. — **BLACODAIRES.**

STIZOPUS, *Erichson.*

Laticollis, *Erichson.*	Angola, Bengale.
Bidens, *Mulsant et Rey.*	Cap de Bonne-Espérance.

HELIBATUS, *Mulsant et Rey.*

Morio (*Buquet*), *Mulsant et Rey.*	Cap de Bonne-Espérance.

BLACODES *(Dejean)*, *Muls. et Rey.*

Vertagus (*Illiger)*, *Muls. et Rey.*	Cap de Bonne-Espérance.
Castaneus *(Buquet)*, *Muls. et Rey.*	Id.
Sulcatus *(Wiedemann)*, *de Castelnau.*	Id.
Exaratus, *Schœnherr.*	Id.
Pianusculus *(Chevrolat)*, *Muls. et Rey.*	Id.
Cribricollis *(Chevrolat)*, *Muls. et Rey.*	Id.

PLANODES, *Mulsant et Rey.*

Byrrhoides *(Chevrolat)*, *Muls. et Rey.*	Id.
Rufipes, *Mulsant et Rey.*	Afrique Australe.
Curvatus, *Mulsant et Rey.*	Cap de Bonne-Espérance.

Quatrième Branche. — **CAEDIAIRES.**

Premier Rameau. — **Microzoumates.**

MICROZOUM, *L. Redtenbacher.*

Tibiale, *Fabricius.*	France.

Deuxième Rameau. — **Caediates.**

CAEDIUS *(Dejean)*, *Muls. et Rey.*

Coriaceus *(Dejean)*, *Muls. et Rey.*	Cap de Bonne-Espérance.
Madagascariensis (*Dupont*), *Mulsant et Rey.*	Madagascar.
Latipes *(Chevrolat)*, *Muls. et Rey.*	Sénégal.
Fulvus (*Melly*), *Muls. et Rey.*	Thibet.
Ciliger (*Melly)*, *Muls. et Rey.*	Thibet.
Aegyptiacus *(Chevrolat)*, *Muls. et Rey.*	Egypte.

ADAVIUS, *Muls. et Rey.*

Clavipes *(Melly), Muls. et Rey.* Thibet.

TROISIÈME RAMEAU. — **Clitobiates.**

CLITOBIUS, *Muls. et Rey.*

Sabulicola *(Chevrolat), Muls. et Rey.* Bengale.

AMMODONUS, *Muls. et Rey.*

Fossor, *Leconte.* Amérique du Nord.

CINQUIÈME BRANCHE. — **LEICHENAIRES.**

LEICHENUM, *L. Redtenbacher.*

Pulchellum, *Lucas.* Midi de la France.

CŒLODERES, *Muls. et Rey.*

Liliputianus, *Lucas.* Algérie.

TABLE

DES OPATRITES

par Ordre alphabétique.

OBSERVATION.

Le genre *Ammidium*, placé par Erichson dans les Opatrites, appartient à la famille des Trachysceliens, et paraît identique avec celui d'*Anemia*, formé quelques temps auparavant par M. de Castelnau.

Voici la description de l'espèce qu'a fait connaître le savant Entomologiste de Berlin.

Anemia ciliata; Erichson.

Ovale; convexe; longitudinalement arqué; d'un rouge brun ou rouge de sanguine; garni de poils courts, fins, peu épais, d'un livide cendré; cilié sur les côtés du prothorax et des élytres; le premier transverse; élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs; assez faiblement arqué en arrière ou en angle émoussé et très-ouvert à la base; faiblement relevé en gouttière étroite sur les côtés; finement granuleux. Elytres un peu ventrues dans leur milieu; en ogive postérieurement; pointillées, avec quelques traces de stries. Tibias antérieurs comprimés, dilatés à leur côté externe en arc crénelé et échancré près de l'extrémité.

Ammidium ciliatum, Erichson, Beitr. z. Insect. Faun. v. Angola, *in* Erichson's Archiv. f. Naturg. t. 9 (1843), p. 251.

Long. 0,0045 à 0,0051 (2 à 2 1/4). Larg. 0,0025 (1 1/8) à la base des élytres; 0,0032 (1 1/2) vers la moitié de celles-ci.

Corps ovale; longitudinalement arqué; convexe; d'un brun rouge ou d'un rouge brun; garni de poils fins et courts d'un livide cendré ou flavescent. *Tête* plus large que longue; légèrement déprimée ou presque sans sillons sur la suture frontale; finement granuleuse. *Epistome* faiblement échancré en angle très-ouvert. *Labre* transverse; peu caché par l'épistome; à peine échancré, et cilié. *Palpes* d'un brun rouge ou rouge brun. *Antennes* de même couleur; grêles; prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; garnies de

poils d'un fauve jaunâtre ou testacé qui les font paraître plus pâles vers l'extrémité ; subcomprimées et graduellement plus grosses à partir du 7e article : le 3e de moitié plus long que large, visiblement moins long que les deux suivants réunis : le 4e au moins aussi long que large : les 7e à 11e et surtout le 10e plus larges que longs. *Prothorax* échancré en arc assez régulier en devant ; élargi en ligne courbe jusqu'aux angles postérieurs, qui sont plus ouverts que l'angle droit ; de deux tiers au moins plus large à ces derniers qu'à ceux de devant ; en angle émoussé, très-ouvert et médiocrement prolongé, ou presque arqué en arrière, à la base ; deux fois et demie environ aussi large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; sans rebord à la base ; convexe, cilié, tranchant et légèrement relevé en gouttière étroite sur les côtés ; finement granuleux, un peu râpeux ; d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Ecusson* en triangle, près d'une fois plus long que large. *Elytres* à peu près ou à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; émoussées à l'angle huméral ; un peu ventrues dans leur milieu, c'est-à-dire élargies en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive postérieurement ; ciliées sur les côtés ; munies d'un rebord marginal invisible en dessus ; très-convexes ; pointillées ; offrant de légères traces de stries. *Repli* à peine aussi large en devant que le cinquième de la largeur visible du médipectus, graduellement rétréci, peu prolongé après le 4e arceau. *Dessous du corps* et *pieds* d'un rouge de sanguine, c'est-à-dire de la couleur du dessus ou à peu près, et garnis de poils soyeux analogues. *Prosternum* en fer de lance ; déclive après les hanches, un peu prolongé après le bord postérieur de l'antépectus. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en pointe. *Pieds* assez courts ; assez robustes. *Cuisses* subcomprimées ; un peu renflées. *Tibias* antérieurs comprimés ; extérieurement élargis en arc ; festonnés

ou creusés sur leur tranche externe, avec une échancrure étroite près de l'angle antéro-externe qui, par là, est en forme de dent: tibias intermédiaires et postérieurs comprimés, graduellement et assez faiblement élargis de la base à l'extrémité. *Tarses* postérieurs à dernier article presque aussi long que les trois précédents réunis: le premier moins long que les deux suivants pris ensemble.

Patrie: Le royaume d'Angola. (Collect. Mannerheim).

